

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

PARAISANT LE JEUDI

Matahiti 155
N° 7

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Mahana 16
no Fepuare 2006

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES RÉGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

- | | Pages |
|--|-------|
| Arrêté n° HC 50 DAF/PERS/ET du 6 février 2006 portant modification de l'arrêté n° 347 DAF/PERS du 2 décembre 1999 modifié relatif à l'organisation des services du haut-commissariat de la République en Polynésie française et complétant les délégations de signature accordées aux chefs des subdivisions administratives | 555 |

EXTRAITS

- | | |
|--|-----|
| Arrêté n° 32 MIDGR du 31 janvier 2006 portant modification de l'arrêté n° 1508 MIDCR du 24 décembre 2003 attribuant à l'université de la Polynésie française une subvention pour l'inventaire et la valorisation de la biodiversité en Polynésie française, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chapitre 59-01, article 2, exercice 2005 | 555 |
| Arrêté n° HC 33 FIP du 2 février 2006 accordant une subvention à la commune de Tairapu-Est pour la réalisation de l'opération "Reconstruction de l'école maternelle de Afaahiti" financée par le Fonds Intercommunal de péréquation conformément à la convention n° 187-05 du 13 décembre 2005 | 556 |

ACTES PRIS CONJOINTEMENT

CONVENTIONS ETAT - POLYNESIE FRANÇAISE

- | | |
|---|-----|
| Convention n° 6-06 du 20 janvier 2006 relative aux modalités de la participation de l'Etat à la rémunération des agents de la fonction publique territoriale exerçant des fonctions de surveillance dans les établissements publics territoriaux d'enseignement de la Polynésie française | 556 |
| Convention de financement n° 9-06 du 3 février 2006 relative aux chantiers de développement local au titre de l'année 2006 | 557 |

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

- | | |
|--|-----|
| Arrêté n° 100 CM du 3 février 2006 fixant le nombre de places ouvertes à l'Institut de formation en soins infirmiers "Mathilde-Frébault" pour la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier(ère) (session 2006) | 558 |
| Arrêté n° 102 CM du 6 février 2006 modifiant l'arrêté n° 1287 CM du 28 septembre 1998 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission territoriale de l'éducation spéciale (CTES) et aux commissions de circonscription de l'enseignement préscolaire et élémentaire (CCPE) et du second degré (CCSD) | 558 |

Arrêté n° 104 CM du 6 février 2006 abrogeant diverses dispositions de la réglementation des prix.	559
Arrêté n° 105 CM du 6 février 2006 portant nomination de Mme Joëlle Sez nec, principale du collège de Mahina	559
Arrêté n° 109 CM du 6 février 2006 modifiant l'arrêté n° 28 CM du 18 mars 2005 portant nomination des représentants de la Polynésie française auprès de la SOCREDO	560
Arrêté n° 110 CM du 6 février 2006 portant application de la délibération n° 2006-5 APF du 23 janvier 2006 portant abrogation de la délibération n° 2001-23 APF du 8 février 2001 et instituant une nouvelle aide à la construction et à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale	560
Arrêté n° 112 CM du 8 février 2006 portant modification de l'arrêté n° 885 CM du 22 août 1991 modifié réglementant la mise à disposition d'agents de l'administration territoriale et des établissements publics au profit d'organisations syndicales représentatives	561
Arrêté n° 114 CM du 9 février 2006 portant modification de l'arrêté n° 102 CM du 8 avril 2005 portant nomination des membres de la commission consultative des agréments fiscaux en application de l'article 951-2 du code des impôts	561
Arrêté n° 115 CM du 9 février 2006 relatif au montant du cumul de l'allocation de base et de l'allocation complémentaire aux adultes handicapés	562

EXTRAITS

Arrêté n° 103 CM du 6 février 2006 portant nomination de Mme Marie-Claire Miyaguchi, chef du service des transports maritimes et aériens par intérim, durant la période de congé annuel de M. Jean-Christophe Shigetomi, chef de service, du 6 au 17 février 2006 inclus	562
Arrêté n° 106 CM du 6 février 2006 approuvant et rendant exécutoire la délibération n° 2-05 CA/EAGDA du 6 décembre 2005 de l'Établissement d'aménagement et de gestion du domaine de Atimaono	562
Arrêté n° 107 CM du 6 février 2006 constatant l'indice des prix de détail à la consommation familiale pour le mois de décembre 2005.	562
Arrêté n° 108 CM du 6 février 2006 portant admission du navire Cobia III, armé par la société Hargous et Cie, au bénéfice du régime d'exonération des droits et taxes institué par les délibérations n° 90-86 AT du 30 août 1990 et n° 90-115 AT du 13 décembre 1990 (gazole et huiles lubrifiantes).	563
Arrêté n° 111 CM du 6 février 2006 portant virement de crédits au sein du chapitre 950 "Secteur santé"	563
Arrêté n° 113 CM du 8 février 2006 renvoyant en seconde lecture la délibération relative aux critères d'attribution du dispositif remplaçant le DARSE, adoptée le 27 janvier 2006 par le conseil d'administration de la Caisse de prévoyance sociale.	563

ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

Présidence

EXTRAITS

Arrêtés n° 487 et n° 488 PR du 3 février 2006 portant intégration des agents occupant des fonctions de surveillant d'externat et de maître d'internat dans le cadre d'emplois des agents et adjoints d'éducation de la fonction publique de la Polynésie française	563
Arrêtés n° 489 et n° 490 PR du 3 février 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française à la commune de Makemo pour l'acquisition de dix citernes et d'un osmoseur.	564
Arrêtés n° 491 à n° 493 PR du 3 février 2006 accordant le concours financier de la Polynésie française aux communes de Tahaa, Huahine et Nuku Hiva pour : - la construction du deuxième bassin à Hurepiti-Tahaa de 500 mètres cubes ; - l'électrification de la rive sud de la baie de Faie ; - la mise en place des différentes extensions électriques prévues dans les villages de Taipivai et Hooumi	564

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique

Arrêté n° 273 MTE/PEL du 6 février 2006 nommant les membres du jury du concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 4 psychologues de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française.	564
--	-----

EXTRAITS

- Arrêté n° 297 MTE du 9 février 2006 proclamant les résultats du concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 17 infirmiers de classe normale, de catégorie B, relevant de la fonction publique de la Polynésie française. 565

Ministère de l'équipement, des transports terrestres et maritimes, des ports et aéroports**EXTRAITS**

- Arrêtés n° 88 et n° 89 MET/STAM du 3 février 2006 autorisant l'association artisanale "Rima Here Te Vahine Mokorea" et l'association "Délégation artisanale de Makemo" à occuper le domaine public aéroportuaire de Makemo (îles Tuamotu) dans le cadre de l'exploitation de stands artisanaux 565

- Arrêté n° 90 MET du 3 février 2006 autorisant M^{me} Julienne Mahiatapu à occuper le domaine public aéroportuaire de Nuku Hiva (îles Marquises) dans le cadre de la pose d'un panneau publicitaire (pension Paahatea Nui) 566

- Arrêtés n° 91 à n° 97 MET/STT du 3 février 2006 portant attribution de licences de transport touristique sur les îles de Bora Bora, Raiatea, Maupiti et Tahaa à MM. Laurent Daniel, Heirama Fearon, Mlle Christie Miriama Tama, MM. Philippe Blanc, Christian Millecam, Mlles Elina Tavaearii et Linda Ly 566

- Arrêté n° 98 MET du 6 février 2006 portant autorisation d'exercer l'activité d'entrepreneur de taxi sur l'île de Raiatea de M. Marc Tiatia. 566

- Arrêté n° 100 MET du 7 février 2006 autorisant M. Jean-Pascal Teikihaa à exercer l'activité d'entrepreneur de voiture de service particularisé sur l'île de Nuku Hiva (archipel des Marquises) 566

Ministère de la mer**EXTRAITS**

- Arrêtés n° 71 à n° 77 MER/PRL du 6 février 2006 portant agrément à réduction sur le prix de l'essence sans plomb et le gazole au bénéfice de M^{me} Marie-José Labbeyi épouse Wilbanks (exploitante n° 164), MM. Emile Tekehu Tuarue Rehua (exploitant n° 209), Roland Anihia (exploitant n° 171), Claude Tereriha Nauta (exploitant n° 219), Auguste Jamet (exploitant n° 135), Bernard Gabriel Félix Henry (exploitant n° 76) et M^{me} Chinalta Cheung (exploitante n° 111), à l'usage de leur exploitation perlicole aux Gambier et aux Tuamotu 566

Ministère du développement durable

- Arrêté n° 6 MDD/ENV du 7 février 2006 portant ouverture d'une enquête de commodo et incommodo dans la commune de Faa'a relative à la demande d'autorisation d'extension de la station-service Shell localisée sur la RDO de la commune de Faa'a (installation classée pour la protection de l'environnement) 567

Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Arrêté n° 96 MEE du 1^{er} février 2006 portant nomination des membres du comité technique paritaire des instituteurs et des professeurs des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française 568

Ministère de la jeunesse, de la culture et du patrimoine

- Arrêté n° 2 MJC du 8 février 2006 autorisant M. Robert Vecella à effectuer une campagne de prospection archéologique sous-marine au lieu-dit "Pihau", commune de Hiva Oa 568

ACTES DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Budget du Conseil économique, social et culturel (exercice 2006) 570

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION**ACTES DU POUVOIR CENTRAL**

- Arrêté interministériel du 26 janvier 2006 fixant pour l'année 2006 les taux de promotion dans certains corps des services judiciaires et dans les corps de greffiers et d'adjoints des services judiciaires appartenant aux corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française. (JORF du 4 février 2006) 572

Ordonnance du tribunal de première instance de Papeete n° 1 du 18 janvier 2006 désignant, pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en l'année 2006 en Polynésie française, les officiers de police judiciaire et leurs délégués 572

Ordonnance du tribunal de première instance de Papeete n° 3 du 31 janvier 2006 désignant, pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en l'année 2006 en Polynésie française, les officiers de police judiciaire et leurs délégués 573

EXTRAITS

Décret du 8 février 2006 portant nomination de conseillers du commerce extérieur de la France. (JORF du 9 février 2006). 575

Convention de financement n° HC 8-06 MAFIC/FIP du 3 février 2006 définissant les conditions dans lesquelles le Fonds intercommunal de péréquation apporte son soutien financier à la commune de Maupiti pour faciliter la réalisation de l'opération intitulée "Acquisition d'un lot de cinq appareils respiratoires" 575

ACTES DES AUTORITÉS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Service de l'urbanisme.— Etat récapitulatif des autorisations de travaux immobiliers des îles Sous-le-Vent pour le mois de janvier 2006. 575

Institut d'émission d'outre-mer.— Cours des changes (période du 16 février au 1er mars 2006 inclus) 577

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces judiciaires et légales 578

Annonces diverses 595



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ACTES RÉGLEMENTAIRES DU HAUT-COMMISSAIRE

ARRÊTE n° HC 50 DAF/PERS/ET du 6 février 2006 portant modification de l'arrêté n° 347 DAF/PERS du 2 décembre 1999 modifié relatif à l'organisation des services du haut-commissariat de la République en Polynésie française et complétant les délégations de signature accordées aux chefs des subdivisions administratives.

Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu le décret du 18 juillet 2005 portant nomination de Mme Anne Boquet, préfète en service détaché, en qualité de haut-commissaire de la République en Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 347 DAF/PERS du 2 décembre 1999 portant organisation des services du haut-commissariat de la République en Polynésie française, modifié par les arrêtés n° 282 DAF/PERS du 13 octobre 2000 et n° 110 DAF/PERS du 28 avril 2003 ;

Vu l'arrêté n° HC 275 DAF/PERS/ET du 12 septembre 2005 portant délégation de signature à M. Rachid Bouabane-Schmitt, secrétaire général adjoint auprès du haut-commissariat de la République en Polynésie française et chef de la subdivision administrative des îles Australes ;

Vu l'arrêté n° HC 279 DAF/PERS/ET du 12 septembre 2005 portant délégation de signature à M. Daniel Josserand-Jaillet, chef de la subdivision administrative des îles Tuamotu et Gambier en Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° HC 281 DAF/PERS/ET du 12 septembre 2005 portant délégation de signature à M. François Proisy, chef de la subdivision administrative des îles Sous-le-Vent ;

Vu l'arrêté n° HC 283 DAF/PERS/ET du 12 septembre 2005 portant délégation de signature à M. Luc Maurice Ankri, chef de la subdivision administrative des îles Marquises ;

Sur proposition du secrétaire général du haut-commissariat,

Arrête :

Article 1er.— Les attributions des missions des subdivisions administratives des îles Australes, Marquises, Sous-le-Vent, Tuamotu et Gambier, définies au paragraphe 4° intitulé "Activité réglementaire et administration générale" de l'annexe II de l'arrêté n° 110 DAF/PERS du 28 avril 2003 susvisé sont complétées par : "délivrance des récépissés de déclaration et de modification des statuts des associations au titre de la loi du 1er juillet 1901".

Art. 2.— Les dispositions de l'article 1er des arrêtés n° HC 279 DAF/PERS/ET, HC 281 DAF/PERS/ET, HC 283 DAF/PERS/ET et celles de l'article 2 de l'arrêté n° HC 275 DAF/PERS/ET, en date du 12 septembre 2005, portant délégations de signature aux chefs des subdivisions administratives des îles Australes, Marquises, Sous-le-Vent, Tuamotu et Gambier, sont complétées comme suit :

"5 - *Activité réglementaire et administration générale*

- signer les récépissés de déclaration et de modification des statuts des associations au titre de la loi du 1er juillet 1901."

Art. 3.— Le secrétaire général du haut-commissariat, les chefs des subdivisions administratives et la directrice de la réglementation et du contrôle de la légalité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Anne BOQUET.

Par arrêté n° 32 MIDCR du haut-commissaire de la République en Polynésie française en date du 31 janvier 2006.— L'article 2 de l'arrêté n° 1508 MIDCR du 24 décembre 2003 portant attribution à l'université de la Polynésie française d'une subvention pour l'inventaire et la valorisation de la biodiversité en Polynésie française, est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de : "L'opération devra se réaliser selon le calendrier d'exécution suivant : 6 mois à compter de la signature du présent arrêté."

Lire : "L'opération devra se réaliser selon le calendrier d'exécution suivant : au plus tard le 30 juin 2006."

L'article 6 de l'arrêté n° 1508 MIDCR du 24 décembre 2003 est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de : "Justifier au plus tard le 31 décembre 2004 de l'utilisation de la subvention allouée."

Lire : "Justifier au plus tard le 1er janvier 2007 de l'utilisation de la subvention allouée."

Les autres dispositions de l'arrêté initial demeurent inchangées.

Par arrêté n° HC 33 FIP du haut-commissaire de la République en Polynésie française en date du 2 février 2006.— Il est accordé une subvention d'un montant de 179 378,27 €, soit 21 405 521 F CFP, au titre des crédits de paiement pour l'année 2005 à la commune de Taiarapu-Est et correspondant au financement de la dotation FIP conformément aux dispositions de la convention de financement n° 187-05 du 13 décembre 2005 pour la réalisation de l'opération "Reconstruction de l'école maternelle de Afaahiti".

ACTES PRIS CONJOINTEMENT

CONVENTIONS ETAT - POLYNÉSIE FRANÇAISE

CONVENTION n° 6-06 du 20 janvier 2006 relative aux modalités de la participation de l'Etat à la rémunération des agents de la fonction publique territoriale exerçant des fonctions de surveillance dans les établissements publics territoriaux d'enseignement de la Polynésie française.

Entre :

- l'Etat, représenté par le haut-commissaire de la République, *d'une part*,

Et :

- la Polynésie française, représentée par le Président de la Polynésie française, *d'autre part*,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, notamment son article 170 ;

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 241-2 ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi du pays n° 2005-04 LP/AT du 17 novembre 2005 créant le corps de MI/SE de la fonction publique territoriale de la Polynésie française,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er.— L'Etat (ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche) participe, en application des dispositions de l'article 170 de la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française susvisée, aux dépenses supportées par cette collectivité au titre de la rémunération des agents relevant de la fonction publique territoriale de la Polynésie française et affectés à la surveillance des élèves régulièrement inscrits dans les établissements publics territoriaux d'enseignement (EPTE) dont elle a la charge.

A cette fin, le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche attribue chaque année une subvention à la Polynésie française selon les modalités prévues aux articles ci-dessous.

Art. 2.— Le montant de la subvention servie à la Polynésie française est égal à la rémunération brute principale et accessoire des 141 emplois de personnels de surveillance (maîtres d'internat et surveillants d'externat) assurée en 2005 par le vice-recteur de Polynésie française. A compter du 1er janvier 2006, le montant de la subvention est inscrit sur le programme "vie de l'élève".

Art. 3.— Le montant de la subvention sera actualisé annuellement en fonction de la valeur du point d'indice applicable à la fonction publique de l'Etat.

Art. 4.— Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche délèguera à la Polynésie française 80 % du montant de la subvention en début d'année civile, le reliquat étant servi à la Polynésie française au plus tard au début du troisième trimestre de la même année.

Art. 5.— En application des dispositions de l'article L. 241-2 du code de l'éducation, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche peut faire procéder à toute évaluation de l'utilisation des crédits délégués à la Polynésie française pour la mise en œuvre de la présente convention.

Art. 6.— La présente convention prend effet le 1er janvier 2006 et sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 20 janvier 2006.

Pour l'Etat :
Le haut-commissaire de la République
en Polynésie française,
par délégation :
Le secrétaire général,
Jacques MICHAUT.

Pour la Polynésie française :
Le Président
de la Polynésie française,
Oscar Manutahi TEMARU.

CONVENTION de financement n° 9-06 du 3 février 2006 relative aux chantiers de développement local au titre de l'année 2006.

Entre :

- l'Etat, représenté par le haut-commissaire de la République, *d'une part*,

Et :

- la Polynésie française, représentée par le Président de la Polynésie française, *d'autre part*,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la loi n° 86-845 du 17 juillet 1986 modifiée relative aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française ;

Vu la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la circulaire CDE n° 33 du 15 juillet 1991 du ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu la convention cadre n° 92-03 du 30 juin 1992 relative à la mise en œuvre des chantiers de développement local ;

Vu l'accord-cadre du Pacte de progrès économique, social et culturel conclu à Paris le 27 janvier 1993 entre l'Etat et la délégation du territoire ;

Vu l'autorisation d'engagement de l'action II du BOP 138 PFM0113668303 du 18 janvier 2006 fixant la participation du ministère de l'outre-mer au financement du dispositif des mesures d'insertion et aides directes à l'emploi "chantiers de développement local" à 744 588 € pour le premier versement 2006, soit 50 % de la dotation globale,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er.— Coût du dispositif

Pour le premier trimestre 2006, les crédits consacrés par l'Etat et la Polynésie française au financement des chantiers de développement local s'établissent de la manière suivante :

- pour l'Etat : 744 588 € (88 852 983 F CFP) ;
- pour la Polynésie française : 186 147 € (22 213 246 F CFP).

La ventilation de l'enveloppe annoncée s'établit ainsi qu'il suit :

Financements	Etat	Polynésie française	Total
Gestion 2006			
Rémunérations et charges sociales :			
Chantiers adultes	446 753 €	0	446 753 €
(60 % de la dotation)	53 311 790 F CFP		53 311 790 F CFP
Chantier jeunes	297 835 €	0	297 835 €
(40 % de la dotation)	35 541 193 F CFP		35 541 193 F CFP
Formation des stagiaires		186 147 €	186 147 €
		22 213 246 F CFP	22 213 246 F CFP
Total	744 588 €	186 147 €	930 735 €
	88 852 983 F CFP	22 213 246 F CFP	111 066 229 F CFP

et selon la répartition prévisionnelle entre les organismes d'accueil, objet de l'annexe 1.

Art. 2.— Mise en œuvre des financements

2.1 La participation financière de l'Etat d'un montant de 744 588 € (88 852 983 F CFP) sera engagée dès la signature de la présente convention.

Les compléments des crédits susceptibles d'être accordés en 2006 donneront lieu à un réajustement des participations financières de l'Etat et de la Polynésie française par voie d'avenant à la présente convention.

2.2 Conformément aux dispositions des articles 6 et 8 de la convention cadre susvisée :

- l'Etat assure la rémunération et les charges afférentes à l'ensemble des bénéficiaires jeunes et adultes, quel que soit l'organisme d'accueil ;
- la Polynésie française prend en charge le coût des actions de formation et d'accompagnement.

2.3 Lors de l'élaboration des programmes de formation des stagiaires, un effort particulier sera porté en faveur des archipels éloignés, notamment en organisant chaque fois que c'est possible des missions itinérantes de formation.

Art. 3.— Durée

La présente convention sera caduque au terme de l'exercice budgétaire 2006.

Art. 4.— Exécution

Le secrétaire général du haut-commissariat et le trésorier-payeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente convention qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 3 février 2006.

Pour l'Etat :	Pour la Polynésie française :
Le haut-commissaire de la République	<i>Le Président</i>
en Polynésie française,	<i>de la Polynésie française,</i>
par délégation :	Oscar Manutahi TEMARU.
<i>Le secrétaire général,</i>	
Jacques MICHAUT.	

Annexe 1

Répartition prévisionnelle selon les organismes d'accueil (60 % adultes et 40 jeunes)

CP base (50 %) 744 588 € (88 852 983 F CFP) - 2006

	Quotas adultes		Quotas jeunes		Total	
	Semaines	100 %	Semaines	100 %	Semaines	100 %
Communes	904	47,48 %	996	36,62 %	1 900	41,09 %
Etat	500	26,26 %	348	12,79 %	848	18,34 %
Polynésie française	500	26,26 %	348	12,79 %	848	18,34 %
Associations			1 028	37,80 %	1 028	22,23 %
Totaux	1 904	100 %	2 720	100 %	4 624	100 %

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 100 CM du 3 février 2006 fixant le nombre de places ouvertes à l'Institut de formation en soins infirmiers "Mathilde-Frébault" pour la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier(ère) (session 2006).

NOR : DSP0600094AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la santé, chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire et de la médecine traditionnelle,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 92-97 AT du 1er juin 1992 définissant les missions du service territorial de santé publique dénommé "direction de la santé" ;

Vu la délibération n° 71-77 du 10 juin 1971 modifiée portant création d'une école territoriale d'infirmiers et d'infirmières ;

Vu la lettre n° 1271 DGS/PS3 du 27 avril 1995 du ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville agréant l'Institut de formation en soins infirmiers "Mathilde-Frébault" de Papeete pour la préparation au diplôme d'Etat d'infirmier(ère) ;

Vu l'arrêté n° 673 CM du 15 avril 2004 modifié portant organisation de la direction de la santé ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er février 2006,

Arrête :

Article 1er.— Le nombre de places ouvertes à l'Institut de formation en soins infirmiers "Mathilde-Frébault" pour la formation préparant au diplôme d'Etat d'infirmier(ère) est fixé à trente (30) pour la session 2006.

Art. 2.— Le ministre de la santé, chargé de la prévention, de la sécurité alimentaire et de la médecine traditionnelle,

est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 3 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre de la santé,
Pia HIRO.

ARRETE n° 102 CM du 6 février 2006 modifiant l'arrêté n° 1287 CM du 28 septembre 1998 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission territoriale de l'éducation spéciale (CTES) et aux commissions de circonscription de l'enseignement préscolaire et élémentaire (CCPE) et du second degré (CCSD).

NOR : DEP060012AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 82-36 AT du 30 avril 1982 modifiée relative à l'action en faveur des handicapés ;

Vu l'arrêté n° 1287 CM du 28 septembre 1998 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission territoriale de l'éducation spéciale (CTES) et aux commissions de circonscription de l'enseignement préscolaire et élémentaire (CCPE) et du second degré (CCSD) ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 25 janvier 2006,

Arrête :

Article 1er.— Dans l'intitulé et dans l'article 7 de l'arrêté n° 1287 CM du 28 septembre 1998, le mot "préscolaire" est remplacé par le mot "préélémentaire".

Art. 2.— A l'article 6 de l'arrêté n° 1287 CM du 28 septembre 1998 susvisé, il est ajouté un troisième alinéa ainsi rédigé :

“Un arrêté du conseil des ministres crée les commissions de circonscription et définit leur ressort.”

Art. 3.— Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'éducation,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
Jean-Marius RAAPOTO.*

ARRETE n° 104 CM du 6 février 2006 abrogeant diverses dispositions de la réglementation des prix.

NOR : SAE0600100AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 97-97 APF du 29 mai 1997 modifiée portant création d'un fonds de stabilisation des prix des produits de première nécessité dont les prix sont taxés ;

Vu la décision n° 766 AE du 13 octobre 1978 modifiée relative au contrôle et à la répression des infractions en matière de réglementation des prix en Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 171 CM du 7 février 1992 modifié fixant le régime général des prix et des marges des produits aux différents stades de la commercialisation ;

Vu l'arrêté n° 178 CM du 18 février 1994 instituant une procédure d'appel d'offres à l'importation de certains produits de première nécessité ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er février 2006,

Arrête :

Article 1er.— Sont abrogés :

- l'arrêté n° 673 CM du 1er juin 1987 fixant les prix de vente des limonades et des eaux gazeuses aromatisées importées en Polynésie française ;
- l'arrêté n° 181 CM du 18 février 1994 modifié instituant une procédure d'appel d'offres à l'importation des sucres

de betteraves et de cannes, blancs, cristallisés, granulés, conditionnés pour la vente au détail ou en vrac, relevant des numéros de nomenclature douanière 17.01.99.11 et 17.01.99.20.

Art. 2.— L'arrêté n° 277 CM du 9 février 2005 fixant les prix de vente des sucres importés par voie d'appel d'offres est abrogé à l'épuisement des stocks de sucres importés dans le cadre de l'appel d'offres dépouillé le 14 décembre 2004.

Art. 3.— Le vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le vice-président,
ministre du tourisme, de l'économie,
des finances et de la communication,
Jacqui DROLLET.*

ARRETE n° 105 CM du 6 février 2006 portant nomination de Mme Joëlle Seznec, principale du collège de Mahina.

NOR : DES0600107AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 87-74 AT du 29 janvier 1987 portant création de la direction des enseignements secondaires, ensemble l'arrêté n° 190 CM du 19 février 1987 modifié portant organisation de la direction des enseignements secondaires ;

Vu la convention Etat - territoire n° 214-99 du 19 juillet 1999 modifiée relative à l'éducation en Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er février 2006,

Arrête :

Article 1er.— Mme Joëlle Seznec est nommée principale du collège de Mahina à compter de la publication au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Art. 2.— Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes, est chargé de

L'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le ministre de l'éducation,
de l'enseignement supérieur
et de la recherche,
Jean-Marius RAAPOTO.*

ARRETE n° 109 CM du 6 février 2006 modifiant l'arrêté n° 28 CM du 18 mars 2005 portant nomination des représentants de la Polynésie française auprès de la SOCREDO.

NOR : SGG0600326AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le code de commerce ;

Vu la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 modifiée relative aux sociétés d'économie mixte locales ;

Vu la délibération n° 2000-38 APF du 30 mars 2000 fixant les statuts types des sociétés d'économie mixte locales associant la Polynésie française à ses établissements publics ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 mars 1986 portant modification des statuts de la SOCREDO ;

Vu l'article 7 des statuts relatif à la composition du conseil d'administration de la SOCREDO ;

Vu l'arrêté n° 28 CM du 18 mars 2005 modifié portant nomination des représentants de la Polynésie française auprès de la SOCREDO ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er février 2006,

Arrête :

Article 1er.— A l'article 2 de l'arrêté n° 28 CM du 18 mars 2005 portant nomination des représentants de la Polynésie française auprès de la SOCREDO, M. Emile Vernaudeau est remplacé par M. Jean Vernaudeau.

Art. 2.— Le vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la

cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé, à la SOCREDO et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

*Le vice-président,
ministre du tourisme, de l'économie,
des finances et de la communication,
Jacqui DROLLET.*

ARRETE n° 110 CM du 6 février 2006 portant application de la délibération n° 2006-5 APF du 23 janvier 2006 portant abrogation de la délibération n° 2001-23 APF du 8 février 2001 et instituant une nouvelle aide à la construction et à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale.

NOR : MLA0600175AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'urbanisme, du logement et des affaires foncières,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2006-5 APF du 23 janvier 2006 portant abrogation de la délibération n° 2001-23 APF du 8 février 2001 et instituant une nouvelle aide à la construction et à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 3 février 2006,

Arrête :

Article 1er.— Les revenus des ménages visés à l'article 2 de la délibération n° 2006-5 APF du 23 janvier 2006 (ci-après la délibération) sont constitués par la moyenne mensuelle, calculée sur la période de six mois ayant précédé le dépôt de la demande d'aide, de l'ensemble des revenus nets des personnes composant le ménage, non comprises les éventuelles prestations familiales.

Est déduit du montant obtenu, afin de déterminer le revenu pris en compte, la mensualité de remboursement de l'emprunt éventuellement contracté pour l'acquisition du terrain devant accueillir le logement aidé, mais dans la limite de 100 000 F CFP (*cent mille francs pacifiques*).

Le revenu moyen mensuel d'un ménage, au-delà duquel ce ménage n'est pas éligible à l'aide à la construction ou à l'acquisition de logements neufs à usage d'habitation principale, est fixé comme suit :

- ménage composé d'une seule personne disposant de revenus : 350 000 F CFP (*trois cent cinquante mille francs pacifiques*) ;
- ménage composé de plus d'une personne disposant de revenus : 450 000 F CFP (*quatre cent cinquante mille francs pacifiques*).

Par ailleurs, ne sont pas éligibles à cette aide les ménages dont les revenus mensuels calculés comme ci-dessus sont inférieurs à 125 000 F CFP brut (*cent vingt-cinq mille francs pacifiques*).

Art. 2.— La demande préalable visée à l'article 5 de la délibération doit être déposée auprès du secrétariat du ministre chargé du logement qui mettra à la disposition des demandeurs le ou les formulaires adéquats. Ce dépôt donne lieu à un récépissé daté qui fait courir un délai de 45 jours calendaires au terme duquel le dossier de demande préalable est réputé complet.

Ce délai est toutefois interrompu par toute demande tendant à ce que le dossier soit complété. Les informations et/ou documents complémentaires demandés doivent alors être fournis dans les trente jours calendaires suivants faute de quoi le dossier peut faire l'objet d'un classement sans suite, le demandeur étant alors réputé avoir définitivement renoncé à sa demande.

Art. 3.— L'autorité chargée d'effectuer le constat visé à l'article 8 de la délibération est le service de l'urbanisme de la Polynésie française.

Art. 4.— Le ministre de l'urbanisme, du logement et des affaires foncières est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :
*Le ministre de l'urbanisme,
du logement et des affaires foncières,*
Gilles TEFAATAU.

ARRETE n° 112 CM du 8 février 2006 portant modification de l'arrêté n° 885 CM du 22 août 1991 modifié réglementant la mise à disposition d'agents de l'administration territoriale et des établissements publics au profit d'organisations syndicales représentatives.

NOR : PEL0600153AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la loi n° 86-845 du 17 juillet 1986 relative aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail en Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 885 CM du 22 août 1991 modifié réglementant la mise à disposition d'agents de l'administration territoriale et des établissements publics au profit d'organisations syndicales représentatives ;

Vu la convention collective du travail des agents non fonctionnaires de l'administration de la Polynésie française ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 1er février 2006,

Arrête :

Article 1er.— Il est inséré un article 3-1 à l'arrêté n° 885 CM du 22 août 1991 susvisé ainsi rédigé :

"Art. 3-1.— Le nombre d'agents mis à disposition en application des dispositions du présent arrêté vient en déduction, pour chaque organisation syndicale représentative, du nombre d'agents pouvant bénéficier d'une décharge totale d'activité de service pour l'exercice d'une activité syndicale."

Art. 2.— Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 8 février 2006.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :
*Le ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et de la fonction publique,*
Pierre FREBAULT.

ARRETE n° 114 CM du 9 février 2006 portant modification de l'arrêté n° 102 CM du 8 avril 2005 portant nomination des membres de la commission consultative des agréments fiscaux en application de l'article 951-2 du code des impôts.

NOR : SCD0601189AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu le code des impôts, et notamment l'article 951-2 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 8 février 2006,

Arrête :

Article 1er.— L'article 102 CM du 8 avril 2005 portant nomination des membres de la commission consultative des agréments fiscaux en application de l'article 951-2 du code des impôts est modifié ainsi qu'il suit :

- supprimer les 1er et 2e tirets de l'article 1er et les remplacer par un nouveau tiret rédigé comme suit : " le vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement" ;
- supprimer le 6e tiret de l'article 1er ;
- insérer un 5e tiret à l'article 1er rédigé comme suit : " le ministre des petites et moyennes entreprises, de l'industrie et des mines" ;
- à l'article 2, remplacer la mention "et sa vice-présidence au ministre de l'économie et des finances" par "et sa vice-présidence au ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration".

Art. 2.— Le vice-président, ministre du tourisme, de l'économie, des finances et de la communication, chargé de la cohérence de l'action gouvernementale, du budget et de la réforme de la fiscalité, porte-parole du gouvernement, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 9 février 2006.

Pour le Président absent :

Le vice-président,
Jacqui DROLLET.

Par le Président de la Polynésie française :

Le vice-président,
ministre du tourisme, de l'économie,
des finances et de la communication,
Jacqui DROLLET.

ARRETE n° 115 CM du 9 février 2006 relatif au montant du cumul de l'allocation de base et de l'allocation complémentaire aux adultes handicapés.

NOR : MPA0600192AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de la solidarité, chargé des personnes âgées et des personnes handicapées,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 82-36 du 30 avril 1982 modifiée relative à l'action en faveur des handicapés ;

Vu la délibération n° 94-6 AT du 3 février 1994 modifiée définissant le cadre de la couverture sociale généralisée applicable aux résidents du territoire de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 94-20 AT du 10 mars 1994 modifiée portant institution du comité de gestion du régime de solidarité territoriale ;

Vu la délibération n° 95-111 AT du 3 avril 1995 définissant la couverture du risque lié aux handicaps médico-sociaux des ressortissants du régime de solidarité territorial ;

Vu la délibération n° 99-11 APF du 14 janvier 1999 organisant le contrôle et l'évaluation des régimes de protection sociale et des instances qui les gèrent ;

Vu l'avis émis par le comité de gestion du régime de solidarité de Polynésie française dans sa séance du 15 novembre 2005 ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 8 février 2006,

Arrête :

Article 1er.— Le montant du cumul de l'allocation de base et de l'allocation complémentaire aux adultes handicapés est fixé à 64 000 F CFP, à compter du 1er janvier 2006.

Art. 2.— L'arrêté n° 296 CM du 18 février 2004 fixant le montant du cumul de l'allocation de base et de l'allocation complémentaire aux adultes handicapés, est abrogé.

Art. 3.— Le ministre de la solidarité, chargé des personnes âgées et des personnes handicapées, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 9 février 2006.

Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :

Le ministre de la solidarité,
Patricia JENNINGS.

NOR : TMA0600119AC

Par arrêté n° 103 CM du 6 février 2006.— Est nommée chef du service des transports maritimes et aériens par intérim, Mme Marie-Claire Miyaguchi, conseillère des services administratifs de catégorie A de la fonction publique territoriale, du 6 au 17 février 2006 inclus durant la période de congé annuel de M. Jean-Christophe Shigetomi.

NOR : GDA0502566AC

Par arrêté n° 106 CM du 6 février 2006.— Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 2-05 CA/EAGDA du 6 décembre 2005 du conseil d'administration de l'Etablissement d'aménagement et de gestion du domaine de Atimaono portant approbation du compte financier, rapport d'activité pour l'exercice 2004 et affectations des résultats.

Les résultats du compte financier et rapport d'activité de l'Etablissement d'aménagement et de gestion du domaine de Atimaono pour l'exercice 2004 sont définitivement fixés comme suit :

Budget	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	91 006 986	44 542 048	135 549 034
Dépenses	90 291 528	45 651 640	135 943 168
Résultat	+ 715 458	- 1 109 592	- 394 134

NOR : ISP0600062AC

Par arrêté n° 107 CM du 6 février 2006.— Est constaté au niveau de 103,3 l'indice des prix de détail à la consommation familiale pour le mois de décembre 2005 (base 100 en août 2003).

NOR : TMA060072AC

Par arrêté n° 108 CM du 6 février 2006.— L'allocation totale pour le navire Cobia III, armé par la société Hargous et Cie, est basée sur cinquante (50) rotations minimum annuelles sur la desserte maritime régulière des Tuamotu de l'Ouest.

a) L'annexe 1 de l'arrêté n° 1065 CM du 5 octobre 1990 fixant la liste des navires de commerce assurant la desserte maritime admis au bénéfice du régime d'exonération des droits et taxes institué par la délibération n° 90-86 AT du 30 août 1990 et fixant les conditions d'application de cette délibération est complétée comme suit :

"Colonne

- 1 Société Hargous et Cie
- 2 Cobia III
- 3 Arrêté n° 187 CM du 21 janvier 2004 modifié
- 4 15 750 litres de gazole par rotation
- 5 50 rotations par an
- 6 787 500 litres de gazole par an".

b) L'annexe 1 de l'arrêté n° 672 CM du 4 août 1993 fixant la liste des navires de commerce assurant la desserte maritime admis au bénéfice du régime d'exonération des droits et taxes institué par la délibération n° 90-115 AT du 13 décembre 1990 et fixant les conditions d'application de cette délibération est complétée comme suit :

"Colonne

- 1 Société Hargous et Cie
- 2 Cobia III
- 3 Arrêté n° 187 CM du 21 janvier 2004 modifié
- 4 102,50 litres d'huiles lubrifiantes par rotation
- 5 50 rotations par an
- 6 5 125 litres d'huiles lubrifiantes par an".

L'arrêté n° 988 CM du 15 juillet 1988 modifié est abrogé.

NOR : DFC0600183AC

Par arrêté n° 111 CM du 6 février 2006.— Sont autorisés les virements de crédits au sein du chapitre 950 "Secteur santé" conformément au tableau joint en annexe.

S/chap.	Art.	Intitulé	En +	En -
950.01		Services centraux du service de la santé		
	661	Frais de transport		55 000 000
950.02		Médecine préventive		
	661	Frais de transport		67 000 000
950.03		Etablissements de soins		
	639	Autres travaux et services extérieurs		85 000 000
950.10		Autres interventions		
	639	Autres travaux et services extérieurs		275 000 000
950.04		Circonscription médicale de Tahiti		
	639	Autres travaux et services extérieurs	87 000 000	
950.05		Circonscription médicale de Moorea		
	639	Autres travaux et services extérieurs	40 000 000	
950.06		Circonscription médicale des îles Sous-le-Vent		
	639	Autres travaux et services extérieurs	185 000 000	
950.07		Circonscription médicale des Marquises		
	639	Autres travaux et services extérieurs	80 000 000	
950.08		Circonscription médicale des Australes		
	639	Autres travaux et services extérieurs	40 000 000	
950.09		Circonscription médicale des Tuamotu-Gambier		
	639	Autres travaux et services extérieurs	50 000 000	
		Total	482 000 000	482 000 000

NOR : MTE0600347AC

Par arrêté n° 113 CM du 8 février 2006.— Est renvoyée en seconde lecture la délibération relative aux critères d'attribution du dispositif remplaçant le DARSE, adoptée par le conseil d'administration de la Caisse de prévoyance sociale le 27 janvier 2006.

ARRETES DU PRESIDENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE ET DES MINISTRES

PRESIDENCE

Par arrêté n° 487 PR du 3 février 2006.— En application des dispositions de l'article 2 de la loi du pays n° 2006-1 du 6 janvier 2006 relative aux mesures exceptionnelles d'intégration dans la fonction publique de la Polynésie française des agents occupant des fonctions de surveillant d'externat ou de maître d'internat, les agents ci-dessous désignés sont intégrés, pour compter du 1er janvier 2006, dans le cadre d'emplois des adjoints d'éducation de la fonction publique de la Polynésie française :

M. Heimana Richard Dario Atani ; Mme Chantal Lai épouse Atuahiva ; M. Roland Rora Barff ; Mlles Topinia Patricia Bessert ; Cindy Poema Tatiana Bonno ; M. Franck Brotherson ; Mmes Mathilde Faimano Tapuniarii Deligny épouse Chanteau ; Corinne Vanina Tevahinehaamoeura Brotherson épouse Chapman ; Mlles Florise Tiare Cheong Sang ; Kioue Tai Elsie Chung ; M. Larry Cowan ; Mme Nathalie Tiare Barff épouse Demont ; MM. Wallace Hiro Teherearii Dexter ; Eugène Tamatoa Doom ; Heimata Maxime Doucet ; Mme Yana Moea Taiti épouse Ehueinana ; Mlle Jeannine Maire Faretahua ; Mmes Patricia Henriette Vaiana Maiotui épouse Flohr ; Terouru Aetua Kainuku épouse Flores ; M. Alfred Tiurai Greig-Mervin ; Mlle Viviane Maïte Hitimaue ; Mme Marie Raymonde Urarii Hopuu ; Mlle Sandra Inariki ; M. Teneta Kong Fou ; Mme Diane Moea Teahui épouse Lai ; MM. Marco Teva Lanza ; Raimoana Gunnar Christian Larsos ; Mlle Valérie Nathalie Maeava Leclere ; M. Cyril Hering Heifara Lehartel ; Mme Honorine Genevois épouse Leou On ; Mlle Heilani Hitiura Rosalie Lucas ; Mme Tumanahiva Vaite Atae épouse Malateste ; Mlles Sandra Flora Tororoura Mama ; Mylène Tevahine Teahu épouse Maraetaata ; Mme Marilène Youn Nen Cheou épouse Monpas ; MM. Jean-François Tairaa Mu ; David Olivier Nicolas ; Mme Teuraitiehiana Tevahinetapuniatua Tererii Patricia Villierme épouse O'Connor ; M. James King Ai Pang Kouï ; Mlle Rosina Hinano Parau ; M. Benjamin Temata Parau ; Mlle Valentine Haumanava Pehau ; M. Gerry Arona Picard ; Mlle Vainui Ilona Carole Ploton ; MM. Edouard Poroi ; Tematuanui Portos Jerry Raveino ; Amota Roméo Rey ; Jean Maireau Tahiaata ; Julio Taraufau ; Ralph Mahuru Teariki ; Mlle Stéphanie Aeatarii Teiva ; M. Lionel Jean-Marie Teiva ; Mme Maruata Paule Laetitia Arai épouse Teore ; M. James Félix Teiho Teriitahi ; Mmes Teuraheimata Lucie Richmond épouse Teriitehau ; Gisèle Temarama Vaitoare épouse Teuahau ; Paloma Teurafaanui Tehuitua épouse Thunot ; Tepuaioraa Tupaia épouse Tissot ; MM. Jimmy Tupahiroa ; Jean-Yves Vahirua et Stanley Adolphe Toanui Watanabe.

Des arrêtés individuels préciseront, pour chacun des agents précités, les conditions de classement dans le cadre d'emplois des adjoints d'éducation de la fonction publique de la Polynésie française.

Par arrêté n° 488 PR du 3 février 2006.— En application des dispositions de l'article 6 de la loi du pays n° 2006-1 du 6 janvier 2006 relative aux mesures exceptionnelles d'intégration dans la fonction publique de la Polynésie française des agents occupant des fonctions de surveillant d'externat ou de maître d'internat, les agents ci-dessous désignés sont intégrés, pour compter du 1er janvier 2006, dans le cadre d'emplois des agents d'éducation de la fonction publique de la Polynésie française :

Agents d'éducation, groupe I :

Mmes Jeanine Tiatoutou Gendron épouse Amaru ; Moea Bella Bambridge épouse Arapari ; Mlle Irène Moehere Atu ; M. Armand Aitotaa Hituputoka ; Mme Elvina U épouse Maeta ; Mlle Lucie Natua ; Mme Marie-Delphine Fiu épouse Pennont ; Mlles Marie-Line Florida Titaua Reiatua ; Jeannine Tetuaterai Richmond ; MM. Etienne Tahiapuhe ; Martin Hita Tahiatohiupoko ; Mme Paulette Tetia Louise Madeleine Knoepflin épouse Tau ; MM. Gustave Taupotini ; Arnold Tearofa Tavaearii ; Auguste Tuana Teauna ; Mme Mireille Maimuna Chung Tien épouse Teauna ; MM. Onohi Richard Teehu ; Joseph Onessime Kena Teikihakaupoko ; Mlles Tearai Clarisse Tapa ; Eliane Tumaire Tapa et Mme Telina Make épouse Tupea.

Agents d'éducation, groupe II :

Mme Rahera Afo épouse Ebbs ; MM. Isidore Hiro ; Teriifaataura Iotefa ; Mlle Louisa Mihuraa ; M. Tuteraimarama Justin Natua ; Mme Léonnine Teore épouse Tahimanarii ; MM. Casimir Teikitohutini Tamarii et Itaata Marius Tanerii.

Des arrêtés individuels préciseront, pour chacun des agents précités, les conditions de classement dans le cadre d'emplois des agents d'éducation de la fonction publique de la Polynésie française.

Par arrêté n° 489 PR du 3 février 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Makemo pour l'acquisition de dix citernes dont le coût est estimé à *deux millions deux cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt-quinze francs CFP* (2 272 395 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 100 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *deux millions deux cent soixante-douze mille trois cent quatre-vingt-quinze francs* (2 272 395 F CFP).

Par arrêté n° 490 PR du 3 février 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Makemo pour l'acquisition d'un osmoseur dont le coût est estimé à *huit millions cinq cent soixante-seize mille quatre cent cinquante-six francs CFP* (8 576 456 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 100 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *huit millions cinq cent soixante-seize mille quatre cent cinquante-six francs CFP* (8 576 456 F CFP).

Par arrêté n° 491 PR du 3 février 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Tahaa pour la construction du deuxième bassin à Hurepiti-Tahaa de 500 mètres cubes, dont le coût est estimé à *trente millions de francs CFP* (30 000 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 30 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *neuf millions de francs CFP* (9 000 000 F CFP).

Par arrêté n° 492 PR du 3 février 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Huahine pour l'électrification de la rive sud de la baie de Faie dont le coût est estimé à *douze millions quatre mille huit cent quatre-vingt-cinq francs CFP* (12 004 885 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 80 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *neuf millions six cent trois mille neuf cent huit francs CFP* (9 603 908 F CFP).

Par arrêté n° 493 PR du 3 février 2006.— Il est accordé une subvention d'investissement à la commune de Nuku Hiva pour la mise en place des différentes extensions électriques prévues dans les villages de Taipivai et Houumi, dont le coût est estimé à *trois millions de francs CFP* (3 000 000 F CFP).

Le montant de la subvention s'élèvera à 90 % du coût final de l'opération mais ne pourra cependant excéder le montant plafond de *deux millions sept cent mille francs CFP* (2 700 000 F CFP).

**MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

ARRETE n° 273 MTE/PEL du 6 février 2006 nommant les membres du jury du concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 4 psychologues de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française.

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 17 PR du 14 mars 2005 modifié relatif aux attributions du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la fonction publique, chargé de la réforme de l'administration ;

Vu la délibération n° 84-1027 AT du 15 novembre 1984 portant création du service du personnel et de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 22 MTE du 31 mars 2005 modifié portant délégation de signature à Mme Mireille Bresson, chef du service du personnel et de la fonction publique, et à certains de ses agents ;

Vu la délibération n° 95-215 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut général de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-217 AT du 14 décembre 1995 modifiée relative aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-234 AT du 14 décembre 1995 modifiée portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 492 CM du 14 mai 1996 modifié fixant les modalités du concours de recrutement des psychologues de 2e classe de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 297 CM du 26 mai 2005 modifié portant ouverture de concours pour le recrutement de fonctionnaires de la fonction publique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 1237 MTE/PEL du 16 décembre 2005 portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 4 psychologues de catégorie A relevant de la fonction publique de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er.— Sont nommées membres du jury du concours susvisé les personnes dont les noms suivent :

- Mme le chef du service du personnel et de la fonction publique ou son représentant, *présidente* ;
- Mme l'inspectrice générale de l'administration de la Polynésie française ou son représentant ;
- Mme la directrice de la santé ou son représentant ;
- M. Albert Hugues, en qualité de fonctionnaire appartenant au cadre d'emplois des psychologues ;
- Mlle Christiane Nhun Fat, en tant que personnalité qualifiée dans la spécialité psychologie clinique.

Art. 2.— Le chef du service du personnel et de la fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Pour le ministre et par délégation :
*Le chef du service du personnel
et de la fonction publique,*
Mireille BRESSON.

Par arrêté n° 297 MTE du 9 février 2006.— Sont déclarés admis au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement de 17 infirmiers de classe normale, de catégorie B, relevant de la fonction publique de Polynésie française :

Pour la spécialité "infirmier diplômé d'Etat"

Sur liste principale : Franck Alain Petipermon, Nathalie Isabelle Pascaline Rico épouse Boivin, Hélène Marie Le Bars, Marie-Hélène Paulette Deneut, Fabien Patrick Claude Etienne Henarejos, Antoine Leonello, Stéphanie Gaboriau, Gwenaëlle Ropers, Sylvie Geoffroy épouse Gehin, Françoise Yvonne Larhant, Geneviève Marguerite Michelle Raffard-Ladet épouse Leonello, Chantal Marie Noëlie Maurel, Muriel Mast épouse Oliver, Virginie Moleur, Delphine Jeanne Mathilde Praquin et Damien Duthoit.

Sur liste complémentaire : Murielle Chang, Paul Siemek, Vaiana Marie Patricia Adam épouse Treguier, Patrick Jérôme Fournier, Christel Carole Hugonnenc, Céline Combes, Florence Marie Nicole Teisserenc épouse Roussey, Catherine Jacqueline Odette Desjouis épouse Thouin, Franck Thouin, Hayatte Chaquer, Olivier Large, Marlène Joly, Angélique Marie Christine Turani-I-Belloto épouse Piedbois, Philippe Charles Corsenac, Valérie Boizard épouse Brun et Denise Michèle Aliotti épouse Bellonnet.

Pour la spécialité "infirmier anesthésiste"

Infructueux.

Pour la spécialité "infirmier bloc opératoire"

Infructueux.

Pour la spécialité "puéricultrice"

Sur liste principale : Nathalie Marion Ressiguiet.

**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS TERRESTRES ET MARITIMES,
DES PORTS ET AEROPORTS**

Par arrêté n° 88 MET/STMA du 3 février 2006.— L'association artisanale "Rima Here Te Vahine Mokorea" est autorisée à occuper pour une durée de 3 ans renouvelable le domaine public aéroportuaire de Makemo (îles Tuamotu), dans le cadre de l'exploitation d'un stand artisanal.

La présente autorisation, précaire et révocable, est particulière à l'association artisanale "Rima Here Te Vahine Mokorea" et n'est transmissible à aucune autre personne physique ou morale. Toute cession ou location sera nulle de plein droit.

Les conditions d'occupation du domaine public aéroportuaire de Makemo par l'association artisanale "Rima Here Te Vahine Mokorea" font l'objet d'un cahier des charges auquel sont annexés les surfaces et les plans d'occupation agréés correspondant.

La présente occupation du domaine public aéroportuaire de Makemo donne lieu au versement de la redevance annuelle comme fixée par l'arrêté n° 709 CM du 8 juillet 1996, laquelle s'élève à 2 500 F CFP (*deux mille cinq cents francs CFP*).

L'arrêté n° 797 MET/STMA du 25 novembre 2005 est abrogé.

Par arrêté n° 89 MET/STMA du 3 février 2006.— L'association "Délégation artisanale de Makemo" est autorisée à occuper pour une durée de 3 ans renouvelable le domaine public aéroportuaire de Makemo (îles Tuamotu), dans le cadre de l'exploitation d'un stand artisanal.

La présente autorisation, précaire et révocable, est particulière à l'association "Délégation artisanale de Makemo" et n'est transmissible à aucune autre personne physique ou morale. Toute cession ou location sera nulle de plein droit.

Les conditions d'occupation du domaine public aéroportuaire de Makemo par l'association "Délégation artisanale de Makemo" font l'objet d'un cahier des charges auquel sont annexés les surfaces et les plans d'occupation agréés correspondant.

La présente occupation du domaine public aéroportuaire de Makemo donne lieu au versement de la redevance annuelle comme fixée par l'arrêté n° 709 CM du 8 juillet 1996, laquelle s'élève à 2 500 F CFP (*deux mille cinq cents francs CFP*).

L'arrêté n° 797 MET/STMA du 25 novembre 2005 est abrogé.

Par arrêté n° 90 MET du 3 février 2006.— Mme Julienne Mahiatapu est autorisée à occuper pour une durée de 3 ans renouvelable le domaine public aéroportuaire de Nuku Hiva (îles Marquises), dans le cadre de la pose d'un panneau publicitaire (pension Paahatea Nui).

La présente autorisation, précaire et révocable, est particulière à Mme Julienne Mahiatapu et n'est transmissible à aucune autre personne physique ou morale. Toute cession ou location sera nulle de plein droit.

Les conditions d'occupation du domaine public aéroportuaire de Nuku Hiva par Mme Julienne Mahiatapu font l'objet d'un cahier des charges.

La présente occupation du domaine public de l'aérodrome de Nuku Hiva donné lieu au versement de la redevance annuelle comme fixée par l'arrêté n° 709 CM du 8 juillet 1996, laquelle s'élève à 5 000 F CFP (*cinq mille francs CFP*).

Par arrêté n° 91 MET/STT du 3 février 2006.— La licence de transport touristique n° 01B 18B est attribuée à M. Laurent Daniel pour la mise en exploitation d'un véhicule de catégorie B (de 8 à 24 places passagers) sur l'île de Bora Bora.

Par arrêté n° 92 MET/STT du 3 février 2006.— Les licences de transport touristique n° 01C 19B et n° 02C 19B sont attribuées à M. Heirama Fearon pour la mise en exploitation de deux véhicules de catégorie C (véhicules à transmission intégrale tout-terrain destinés aux excursions en montagne ou à des randonnées à l'intérieur de l'île) sur l'île de Bora Bora.

Par arrêté n° 93 MET/STT du 3 février 2006.— Les licences de transport touristique n° 01B 20B, n° 02B 20B, n° 03C 20B et n° 04C 20B sont attribuées à Mlle Christie Miriama Tama pour la mise en exploitation de deux véhicules de catégorie B (de 8 à 24 places passages) et de deux véhicules de catégorie C (véhicules à transmission intégrale tout-terrain destinés aux excursions en montagne ou à des randonnées à l'intérieur de l'île) sur l'île de Bora Bora.

Par arrêté n° 94 MET/STT du 3 février 2006.— La licence de transport touristique n° 01C 12R est attribuée à M. Philippe Blanc pour la mise en exploitation d'un véhicule de catégorie C (véhicule à transmission intégrale tout-terrain destiné aux excursions en montagne ou à des randonnées à l'intérieur de l'île) sur l'île de Raiatea.

Par arrêté n° 95 MET/STT du 3 février 2006.— La licence de transport touristique n° 01B 13R est attribuée à M. Christian Millecam pour la mise en exploitation d'un véhicule de catégorie B (de 8 à 24 places passagers) sur l'île de Raiatea.

Par arrêté n° 96 MET/STT du 3 février 2006.— La licence de transport touristique n° 01C 02Ma est attribuée à Mlle Elina Tavaearii pour la mise en exploitation d'un véhicule de catégorie C (véhicule à transmission intégrale tout-terrain destiné aux excursions en montagne ou à des randonnées à l'intérieur de l'île) sur l'île de Maupiti.

Par arrêté n° 97 MET/STT du 3 février 2006.— La licence de transport touristique n° 01C 09Ta est attribuée à Mlle Linda Ly pour la mise en exploitation d'un véhicule de catégorie C (véhicule à transmission intégrale tout-terrain destiné aux excursions en montagne ou à des randonnées à l'intérieur de l'île) sur l'île de Tahaa.

Par arrêté n° 98 MET du 6 février 2006.— M. Marc Tiatia, né le 1er mars 1971 à Uturoa (Raiatea), est autorisé à exercer l'activité d'entrepreneur de taxi sur l'île de Raiatea.

Le numéro d'autorisation attribué est le 013 TXR 01.

Cette autorisation est accordée pour l'exploitation d'un seul véhicule.

Par arrêté n° 100 MET du 7 février 2006.— M. Jean-Pascal Teikihaa, né le 4 février 1972 à Taiohae (Nuku Hiva), est autorisé à exercer l'activité d'entrepreneur de voiture de service particularisé sur l'île de Nuku Hiva (archipel des Marquises).

Le numéro d'autorisation attribué est le 056.

Cette autorisation est accordée pour l'exploitation d'un seul véhicule.

MINISTERE DE LA MER

Par arrêté n° 71 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à Mme Marie-José Labbey épouse Wilbanks, titulaire des cartes de producteur de perles de culture de Tahiti et producteur d'huîtres perlières à échéance du 19 octobre 2009, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb et le gazole utilisés dans le cadre de ses activités perlicoles aux Gambier.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 4 800 litres d'essence sans plomb et à 1 600 litres de gazole, qui pourra être révisée chaque année.

Par arrêté n° 72 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à M. Emile Tekehu Tuarue Rehua, titulaire des cartes de producteur de perles de culture de Tahiti et producteur d'huîtres perlières à échéance du 22 novembre 2009, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb et le gazole utilisés dans le cadre de ses activités perlicoles aux Gambier.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 2 600 litres d'essence sans plomb et à 600 litres de gazole, qui pourra être révisée chaque année.

Par arrêté n° 73 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à M. Roland Anihia, titulaire des cartes de producteur de perles de culture de Tahiti et producteur d'huîtres perlières à échéance du 22 août 2010, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb et le gazole utilisés dans le cadre de ses activités perlicoles aux Gambier.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 800 litres d'essence sans plomb et à 1 200 litres de gazole, qui pourra être révisée chaque année.

Par arrêté n° 74 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à M. Claude Tererihia Nauta, titulaire des cartes de producteur de perles de culture de Tahiti et producteur d'huîtres perlières à échéance du 2 novembre 2010, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb utilisée dans le cadre de ses activités perlicoles à Arutua.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 1 200 litres d'essence sans plomb, qui pourra être révisée chaque année.

Par arrêté n° 75 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à M. Auguste Jamet, titulaire de la carte de producteur de perles de culture de Tahiti à échéance du 9 juin 2009, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb utilisée dans le cadre de ses activités perlicoles à Makemo.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 1 800 litres d'essence sans plomb, qui pourra être révisée chaque année.

Par arrêté n° 76 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à M. Bernard Gabriel Félix Henry, titulaire des cartes de producteur de perles de culture de Tahiti et producteur d'huîtres perlières à échéance du 14 septembre 2010, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb utilisée dans le cadre de ses activités perlicoles à Ahe.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 3 400 litres d'essence sans plomb, qui pourra être révisée chaque année.

Par arrêté n° 77 MER/PRL du 6 février 2006.— A compter de la publication du présent arrêté, il est accordé à Mme Chinalta Cheung, titulaire de la carte de producteur de perles de culture de Tahiti à échéance du 19 mai 2010, une réduction sur le prix de l'essence sans plomb utilisée dans le cadre de ses activités perlicoles à Katiu.

L'agrément porte sur une quantité maximale annuelle fixée à 1 200 litres d'essence sans plomb, qui pourra être révisée chaque année.

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ARRETE n° 6 MDD/ENV du 7 février 2006 portant ouverture d'une enquête de commodo et incommodo dans la commune de Faa'a relative à la demande d'autorisation d'extension de la station-service Shell localisée sur la RDO de la commune de Faa'a (installation classée pour la protection de l'environnement).

Le ministre du développement durable, chargé de l'aménagement, de l'environnement, de la qualité de la vie et de la prévention des risques naturels,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 9 PR du 11 mars 2005 relatif aux attributions du ministre du développement durable, chargé de l'aménagement, de l'environnement, de la qualité de la vie et de la prévention des risques naturels ;

Vu la délibération n° 2003-35 APF du 27 février 2003 portant création de la direction de l'environnement ;

Vu le code de l'environnement, titre 2, chapitre 2, section 1, sous-section 2, articles A. 222-4 à A. 222-17 ;

Vu la demande d'autorisation d'exploiter les équipements techniques de la station Shell, localisée sur la RDO de la commune de Faa'a, formulée par M. Philippe Chevalier, directeur technique de Polypétroles et Shell, et enregistrée à la direction de l'environnement sous le n° 06-2 ENV.IC,

Arrête :

Article 1er.— Dans le cadre de l'instruction de la demande formulée par M. Philippe Chevalier de Polypétroles et Shell relative à l'installation et l'exploitation des équipements techniques de la station-service Shell RDO, une enquête de commodo et incommodo est ouverte du 14 mars au 14 avril 2006.

Art. 2.— Les mairies de Faa'a et Papeete sont toutes les deux concernées par l'enquête, la mairie de Faa'a est désignée comme siège de l'enquête. Le public peut, aux heures d'ouvertures de celle-ci, prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre à feuillets numérotés non amovibles ouvert à cet effet dans chaque commune.

Art. 3.— M. Gérard Trousson est désigné commissaire enquêteur. Il se tient à la disposition du public à la mairie de Faa'a :

- le mercredi 22 mars 2006 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- le mercredi 29 mars 2006 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- le mercredi 5 avril 2006 de 8 h 30 à 11 h 30 ;
- et le vendredi 14 avril 2006 de 8 h 30 à 11 h 30.

Art. 4.— Un avis au public est affiché dans les mairies par les soins de leur maire respectif. L'avis est également affiché à proximité de l'installation ainsi que le long des voies de circulation principales et secondaires, dans un périmètre d'un kilomètre autour de celle-ci.

L'affichage est effectif avant l'ouverture de la présente enquête.

L'accomplissement de cet affichage est certifié par les maires de Faa'a et de Papeete.

Art. 5.— L'arrêté n° 4 MDD/ENV du 20 janvier 2006 est abrogé.

Art. 6.— Les maires de Faa'a et de Papeete peuvent donner leurs avis sur la demande d'autorisation d'exploiter l'installation dès l'ouverture de l'enquête.

Art. 7.— Le directeur de l'environnement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 7 février 2006.
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'environnement,
Pierre COISSAC.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

ARRETE n° 96 MEE du 1er février 2006 portant nomination des membres du comité technique paritaire des instituteurs et des professeurs des écoles du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française.

Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 12 PR du 11 mars 2005 modifié relatif aux attributions du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé du plurilinguisme et de la promotion des langues polynésiennes ;

Vu la délibération n° 2001-160 APF du 11 septembre 2001 portant création de la direction de l'enseignement primaire ;

Vu l'arrêté n° 1479 CM du 16 novembre 2001 portant organisation et définition des domaines d'action de la direction de l'enseignement primaire ;

Vu la loi n° 66-496 du 11 juillet 1966 relative au corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 68-914 du 24 octobre 1968 fixant les dispositions statutaires applicables au corps des instituteurs du corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 1969 modifié relatif au comité technique paritaire des instituteurs et institutrices du corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française ;

Vu le décret n° 2003-1260 du 23 décembre 2003 fixant les dispositions statutaires applicables aux professeurs des écoles du corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er.— Sont nommés membres du comité technique paritaire compétent à l'égard des instituteurs et des professeurs des écoles du corps de fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française :

En qualité de représentants de l'administration

Titulaires :

- M. Jean Denis Quesnot, directeur de l'enseignement primaire, *président* ;
- M. Christian Morhain, inspecteur de l'éducation nationale, adjoint au directeur de l'enseignement primaire ;
- Mme Lysiane Cier Foc ;
- M. André Mapuna.

Suppléants : Mme Dominique Colomas ; MM. Jean-François Epinoux ; Thierry Ariotima et Karl Ariotima.

En qualité de représentants du personnel

Titulaires : MM. Marc Ploton ; Haamarurai Atger ; Mmes Manuella Nolleberger et Alberte Moua.
Suppléants : Mmes Diana Yieng Kow ; Vahinemoea Tinirau ; MM. Jean-Pierre Ching et Marc Chong.

Art. 2.— Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 1er février 2006.
Jean-Marius RAAPOTO.

**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE**

ARRETE n° 2 MJC du 8 février 2006 autorisant M. Robert Vecella à effectuer une campagne de prospection archéologique sous-marine au lieu-dit "Pihau", commune de Hiva Oa.

Le ministre de la jeunesse, de la culture et du patrimoine, chargé de la sensibilisation à l'art contemporain,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 modifié portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° 18 PR du 14 mars 2005 modifié relatif aux attributions du ministre de la jeunesse, de la culture et du patrimoine, chargé de la sensibilisation à l'art contemporain ;

Vu le code de l'aménagement de la Polynésie française, et notamment ses articles D. 154-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2000-138 APF du 9 novembre 2000 relative au service de la culture et du patrimoine ;

Vu l'arrêté n° 1620 CM du 24 novembre 2000 portant organisation et fonctionnement du service de la culture et du patrimoine ;

Vu la demande de l'intéressé en date du 24 janvier 2006,

Arrête :

Article 1er.— M. Robert Vecella est autorisé à effectuer une campagne de prospection archéologique sous-marine au lieu-dit "Pihau", commune de Hiva Oa.

Art. 2.— Cette autorisation est donnée pour une période allant du 25 février au 11 mars 2006.

Art. 3.— Ce travail de recherches archéologiques est conduit sous le contrôle du service de la culture et du patrimoine.

Art. 4.— Un rapport préliminaire des travaux réalisés, accompagné de la liste détaillée de l'ensemble des vestiges exhumés à l'occasion de cette campagne, sera remis au service de la culture et du patrimoine dès la fin des travaux de terrain. Le rapport final sera remis au service de la culture et du patrimoine en 4 exemplaires originaux avant la fin de l'année.

Art. 5.— Les vestiges mobiliers découverts seront remis en dépôt au service de la culture et du patrimoine.

Art. 6.— A des fins d'analyse, d'étude et de datation dans des laboratoires extérieurs, des échantillons de charbons et de sédiments des vestiges lithiques et des vestiges de faune et flore pourront faire l'objet d'une autorisation d'exportation temporaire octroyée par le service de la culture et du patrimoine. Cette autorisation précitée mentionnera les conditions liées à cette exportation temporaire ainsi que les délais de transmission des résultats scientifiques.

Art. 7.— Le présent arrêté peut être immédiatement annulé en cas de non-respect des dispositions susmentionnées, conformément aux articles D. 154-2 et suivants du code de l'aménagement de la Polynésie française.

Art. 8.— Le chef du service de la culture et du patrimoine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 8 février 2006.
Tauhiti NENA.

ACTES DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
--

Budget du Conseil économique social et culturel
--

Recettes - Section de fonctionnement - exercice 2006

Chapitre	Article	Libellé	Montant
933	737-3	Dotation globale de fonctionnement du CESC	120 336 366
Total chapitre 933			120 336 366

Dépenses - Section de fonctionnement - exercice 2006

Chapitre	Article	INTITULE	Budget voté	
933	600	Produits pharmaceutiques & d'hygiène	120 000	
	603	Carburants & produits de garage	440 000	
	605	Produits d'entretien ménager	200 000	
	608	Fournitures de bureau	1 600 000	
	609	Autres denrées et fournitures consommées	450 000	
	620	Impôts et taxes	60 000	
	630	Loyers et charges locatives	785 000	
	631	Entretien et réparation à l'entreprise	6 365 366	
	632-50	Prestation effectuée par sce de l'informatique	816 000	
	633	Acquisition de petit matériel, outillage & mobilier	600 000	
	634	Electricité, eau, gaz	5 000 000	
	638	Primes d'assurances	300 000	
	639	Autres travaux et services extérieurs	1 500 000	
	660	Fetes et cérémonies	3 000 000	
	661	Frais de transport	19 000 000	
	662	Impressions, reliures & autres prestations de sce	2 300 000	
	663	Documentation générale	1 200 000	
	664	Frais de postes et télécommunications	2 800 000	
			sous-total...	46 536 366
		650-04	Vacations aux membres du CESC.....	73 800 000
		Total général	120 336 366	

Budget du Conseil économique social et culturel
--

Recettes - Section d'investissement - Exercice 2006

Chapitre	Article	Libellés	Montant
900	105-3	Participation du budget général	10 050 000
Total chapitre 900			10 050 000

Dépenses - Section d'investissement - Exercice 2006

Chapitre	Article	Libellés	AP 2006 mesures nouvelles	Total des A.P.	CP 2006
900	214-0	Matériel, outillage et mobilier	6 050 000	6 050 000	6 050 000
	215-0	Matériel de transport	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Total chapitre 900			10 050 000	10 050 000	10 050 000

ACTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

ARRETE INTERMINISTERIEL du 26 janvier 2006 fixant pour l'année 2006 les taux de promotion dans certains corps des services judiciaires et dans les corps de greffiers et d'adjoints des services judiciaires appartenant aux corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française.

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le ministre de la fonction publique,

Vu le décret n° 2005-1090 du 1er septembre 2005 relatif à l'avancement de grade dans les corps de la fonction publique de l'Etat,

Arrêtent :

Article 1er.— Les taux de promotion permettant de déterminer le nombre maximum des avancements de grade pouvant être prononcés au titre de l'année 2006 dans certains corps des services judiciaires et dans les corps de greffiers et d'adjoints des services judiciaires appartenant aux corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française, en application du décret du 1er septembre 2005 susvisé, figurent en annexe au présent arrêté.

Art. 2.— Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 janvier 2006.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'administration générale
et de l'équipement,
E. JOSSA.

Le ministre de l'économie,
des finances et de l'industrie,
Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur du budget :
Le sous-directeur,
V. BERJOT.

Le ministre de la fonction publique,
Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur général
de l'administration et de la fonction publique :
La sous-directrice,
A. WAGNER.

A N N E X E

Corps et grades	Taux applicable
<i>Corps des greffiers en chef des services judiciaires</i>	
.....	
<i>Greffiers des services judiciaires appartenant au corps de l'Etat</i> <i>pour l'administration de la Polynésie française</i>	
.....	
Greffier du premier grade.....	5,5 %
<i>Adjoints administratifs des services judiciaires appartenant</i> <i>au corps de l'Etat pour l'administration de la Polynésie française</i>	
.....	
Adjoint administratif principal de 2e classe.....	34 %
Adjoint administratif principal de 1re classe.....	34 %

ORDONNANCE du tribunal de première instance de Papeete n° 1 du 18 janvier 2006 désignant, pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en l'année 2006 en Polynésie française, les officiers de police judiciaire et leurs délégués.

Nous, Sandrine Zientara-Logeay, vice-présidente au tribunal de première instance de Papeete, chargée des élections,

Vu l'article R. 72 du code électoral ;

Vu les élections prévues en l'an 2006 ;

Vu les listes des officiers de police judiciaire et de leurs délégués à nous transmises le 16 janvier 2006 par M. le directeur de la sécurité publique de Polynésie française,

Sur ce :

Désignons, pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en l'année 2006 en Polynésie française, les officiers de police judiciaire et leurs délégués dont les noms et affectations suivent (listes annexées) ;

Rappelons que les personnes ainsi désignées devront, le cas échéant, se rendre dans les établissements hospitaliers ou au domicile des électeurs qui, en raison de maladies ou d'infirmités graves, ne peuvent manifestement comparaître devant eux ;

Disons que la présente ordonnance sera publiée et affichée en tous lieux utiles à la diligence des autorités compétentes : mairies, brigades de gendarmerie, commissariat de police, tribunal de première instance de Papeete notamment.

Fait en notre cabinet à Papeete, le dix-huit janvier de l'an deux mil six.

Sandrine ZIENTARA-LOGEAY.

Officiers de police judiciaire habilités
à établir des procurations à la DSP

Capitaines :

<i>Matricule</i>	<i>Nom-prénom</i>
691 513	Alves Mariano
690 446	Gaffre épouse Mere Isabelle
691 816	Tuheiava Tamatea

Lieutenants :

<i>Matricule</i>	<i>Nom-prénom</i>
692 102	Besineau Heimana
694 933	Dupont Vaitiare
673 094	Leteuil Cyril
694 932	Poroï Paloma
694 918	Roattino Luc
440 773	Teaniuraitemoana Danielou
692 101	Temarii Gilbert
451 396	Tixier Tautuarui

CMA :

<i>Matricule</i>	<i>Nom-prénom</i>
436 649	<i>Brigadier :</i>
	Tautotaha Eugène
453 781	<i>Gardiens de la paix :</i>
	Choune Hiro
643 935	Escande Sylvie
466 763	Pereoo Thomas
634 936	Smith Réginald
451 400	Tuahivaatetonohiti Hans
466 768	Teipoarii Victor

ORDONNANCE du tribunal de première instance de Papeete n° 3 du 31 janvier 2006 désignant, pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en l'année 2006 en Polynésie française, les officiers de police judiciaire et leurs délégués.

Nous, Sandrine Zientara-Logeay, vice-présidente au tribunal de première instance de Papeete, chargée des élections,

Vu l'article R. 72 du code électoral ;

Vu les élections prévues en l'an 2006 ;

Vu les listes des officiers de police judiciaire et de leurs délégués à nous transmises le 13 janvier 2006 par M. le colonel, commandant la gendarmerie de la Polynésie française,

Sur ce :

Désignons, pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en l'année 2006 en Polynésie française, les officiers de police judiciaire et leurs délégués dont les noms et affectations suivent (listes annexées) ;

Rappelons que les personnes ainsi désignées devront, le cas échéant, se rendre dans les établissements hospitaliers ou au domicile des électeurs qui, en raison de maladies ou d'infirmités graves, ne peuvent manifestement comparaître devant eux ;

Disons que la présente ordonnance sera publiée et affichée en tous lieux utiles à la diligence des autorités compétentes : mairies, brigades de gendarmerie, commissariat de police, tribunal de première instance de Papeete notamment.

Fait en notre cabinet à Papeete, le trente et un janvier de l'an deux mil six.

Sandrine ZIENTARA-LOGEAY.

Liste des officiers de police judiciaire ou délégués désignés pour établir les procurations de vote pour les élections devant se dérouler en 2006

Compagnie des îles du Vent

BT Papeete

Officiers de police judiciaire :

MAJ (RR) Belzunce Andres ; ADJ (TA) Rabeyrin Christian ; ADJ Horte Patrick ; GND (TA) Tudal Marc ; GND Ballet Ludovic.

Délégués :

Gendarmes : Teriinatoofa Hans ; Metua Vairua ; Gibson Edouard ; Armero Alexandra ; Jean-Ernest Daniel ; Morienne Heivarii ; Jacquelin Olivier ; Bourge David.

BT Arue

Officiers de police judiciaire :

ADC Cochard Jean ; ADJ Pointecouteau Jean-Pierre ; ADJ Quinet Philippe ; MDC (TA) Hiro Wilton ; GND Volpi Jean-Pierre.

Délégués :

Gendarmes : Teipoarii Violette ; Blanco Antoine ; Vigor Robert ; Pepin Ryan ; Bigard Jean-Luc ; Yin Sun Yann ; Springard Richard ; Gregorio Laura ; Hartmann Thierry ; Tihopu Philippe ; Goupil Christophe ; Ihorai Maotihau.

BT Faa'a

Officiers de police judiciaire :

L'TN Flatres Jean ; ADC Metua Sylvain ; ADJ Desplanches Michel ; ADJ Realdon Jean-Marie ; ADJ Le Maux Nicolas ; MDC Hatitio Tanaroa ; MDC Morinière Yannick ; GND (TA) Micolos Nelly ; GND (TA) Delaveau Laurent ; GND Pallardy Emmanuel.

Délégués :

Gendarmes : Lagarde Laurent ; Terorotua Heitapu ; Hiro Anderson ; Moukir Vaiana ; Dupont Mateo ; Nectoux Frédéric ; Phalippou Marcel ; Teiva Etera ; Teriipaia Daniel ; Iotefa Raitu.

BT Moorea

Officiers de police judiciaire :

ADC Prono Roland ; MDC (TA) Rimbault David ; MDC (TA) Brier Laurent ; GND Froger Johnny ; GND Bordet Patrick.

Délégués :

Gendarmes : Teinaore Alois ; Tixier Teihotua ; Van Cam Wilfrid ; Lequeux Frédéric ; Dehors Raimana.

BT Paea

Officiers de police judiciaire :

ADC Michels Bernard ; MDC (TA) Perrault Philippe ; GND Bellander Sébastien ; GND Garay Gilles.

Délégués :

Gendarmes : Ariiotima Georges ; Moua Teva ; Wong Franck ; Parker Poerava.

BT Papara

Officiers de police judiciaire :

ADJ Abraham Christophe ; MDC Heribert David ; GND Praud Christian ; GND Hing A Pin Léopold.

Délégués :

Gendarmes : Jauch Marina ; Taua Lionel ; Tapa Cholita ; Huri Eric.

BT Punaauia

Officiers de police judiciaire :

ADC Gil Hugues ; ADJ Thouvenot Patrick ; ADJ Champnier Jean-Jacques ; MDC Vanaa Daniel ; GND Brouard Gilles ; GND (TA) Voloscak Stéphane ; GND Chin Ah You Jean-Christophe ; GND Luloque Andy.

Délégués :

Gendarmes : Adams Lovaina ; Bonardi Emmanuel ; Teanihi Jenny ; Estall Heimata ; Viot Philippe, Bord Jean-Marc.

BT Taravao

Officiers de police judiciaire :

ADJ (TA) Spinner André ; MDC (TA) Demorivalle Philippe ; MDC (TA) Gustin Jean-Michel ; MDC Loutrel Philippe ; MDC Le Goff Marc ; GND (TA) Vincent Jean-Yves.

Délégués :

Gendarmes : O'Bryen Richard ; Helme Jan ; Mou Jean-François ; Teikiotiu Napoléon.

BT Tiarei

Officiers de police judiciaire :

ADJ (TA) Verchère Marie-Christine ; GND Thomas Thierry.

Délégués :

Gendarmes : Ateo Ferdinand ; Paepaetaata Vaiana ; Viu Robert.

Compagnie des archipels

BT Bora Bora

Officiers de police judiciaire :

ADJ (TA) Krzeminski Bruno ; MDC (TA) Bracon Didier ; MDC Gambier Franck ; GND Foucher André.

Délégués :

Gendarmes : Sommers Pupumaire ; Ly William ; Ateni Jean-Claude ; Berthe David.

BT Hao

Officiers de police judiciaire :

ADJ Meriaux Jean-Luc ; MDC Wong John.

Délégués :

Gendarmes : Le Poupon Yves ; Ihorai Heinui.

BT Huahine

Officiers de police judiciaire :

ADJ Dore Georges ; MDC Tuheiava Martino ; GND (TA) Bordes Stephan ; GND Lau Gaston.

BT Hiva Oa

Officiers de police judiciaire :

ADC Jago Gilles ; GND Balch Frédéric.

Délégués :

Gendarmes : Chun Eric ; Bruneau Raissa.

BT Nuku Hiva

Officiers de police judiciaire :

ADC Lai Joseph ; GND (TA) Carboni Christophe.

Délégués :

Gendarmes : Thiroux Eric ; Farone Karine ; Faafatua Victor.

BT Raiatea

Officiers de police judiciaire :

ADC Tournier Alain ; ADJ Mourot Norbert ; MDC Temorere Joël ; GND (TA) Buisson Milton ; GND Nezan Guillaume.

Délégués :

Gendarmes : Camiul Eric ; Ronsin Thierry ; Lai Hervé ; Becarmin Jean-Louis.

BT Raivavae

Officiers de police judiciaire :

ADJ Mesere Guy ; GND Lelong Olivier.

Délégué :

Gendarme : Matuanui Heiarii.

BT Rangiroa

Officiers de police judiciaire :

ADJ Le Toquin Christophe ; MDC Bec Marie ; GND (TA) Toromona Michel.

Délégués :

Gendarmes : Suhas Emmanuel ; Fareata Kalani ; Lesourd Maeva.

BT Rikitea

Officiers de police judiciaire :

MDC (TA) Scheuer Pierre ; GND Leroy Franck.

Délégué :

Gendarme : Teriierooiterai Thierry.

BT Rimatara

Officiers de police judiciaire :

ADJ Fuentes Henri ; GND Hanoux Gilles.

Délégué :

Gendarme : Tchang Allain.

BT Rurutu

Officiers de police judiciaire :
ADJ Bourven Michel ; GND Monville Emmanuel.

Délégués :
Gendarmes : Hunter Bejamin ; Teriierooiterai Roselle.

BT Tahaa

Officiers de police judiciaire :
ADJ Leu Yann ; GND (TA) Ly Jacob.

Délégués :
Gendarmes : Raichon Olivier ; Mana Jimmy ; Huang Andy.

BT Tubuai

Officiers de police judiciaire :
ADJ Tello Jean-François ; GND Kerizoret Robert.

Délégué :
Gendarme : Anihia Thérèse.

BT Tuamotu Centre

Officiers de police judiciaire :
ADJ Tetuanui Odon ; MDC (TA) Vongue Jules ;
GND Richomme Christophe ; Tetuanui Sandrie.

Délégué :
Gendarme : Adon Edie.

BT Ua Pou

Officiers de police judiciaire :
MDC (TA) Christmann Michel ; GND Marcos Stéphane.

Délégué :
Gendarme : Teikipupuni Yolande.

**DECRET du 8 février 2006 portant nomination
de conseillers du commerce extérieur de la France.**

Par décret en date du 8 février 2006 :

Sont nommés conseillers du commerce extérieur de la France pour une nouvelle période de trois années à compter du 1er janvier 2006 :

2° En outre-mer

Polynésie française

M. Chaussoy (Joseph).

**CONVENTION de financement n° HC 8-06 MAFIC/FIP
du 3 février 2006.**

Entre :

- le Fonds intercommunal de péréquation, désigné ci-après par le terme FIP, représenté par le haut-commissaire de la République en Polynésie française, président du comité de gestion du fonds, Mme Anne Boquet,

Et :

- la commune de Maupiti, représentée par son maire, M. Paul Ropiteau,

Il est convenu ce qui suit :

Dispositions générales

Article 1er.— Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le FIP apporte son soutien financier à la commune de Maupiti pour faciliter la réalisation de l'opération intitulée "Acquisition d'un lot de cinq appareils respiratoires" décrite à l'article 2 ci-après.

Art. 2.— Description de l'opération

L'opération consiste en l'acquisition de 5 appareils respiratoires isolants, de 12 bouteilles de 6 litres sous 200 bars à circuit ouvert et de 5 cornes d'appel, l'ensemble homologué par le ministère de l'intérieur, et dont le coût est estimé à 1 062 000 F CFP, soit 8 899,56 €.

Art. 3.— Financement

Le plan de financement de l'opération décrite à l'article précédent est arrêté comme suit :

FIP programmation 2004 :	8 815,76 €	1 052 000 F CFP	soit 99,06 %
Fonds propres communaux :	83,80 €	10 000 F CFP	soit 0,94 %

**ACTES DES AUTORITES
DE LA POLYNESIE FRANÇAISE**

SERVICE DE L'URBANISME

**ETAT RECAPITULATIF
DES AUTORISATIONS DE TRAVAUX IMMOBILIERS
DES ILES SOUS-LE-VENT
POUR LE MOIS DE JANVIER 2006**

COMMUNE DE TAPUTAPUATEA

16 janvier 2006

PC n° 120 MLA.AU.ISLV, Mlle Angely Teranguï, construction d'une maison d'habitation sur le lot n° 3 du lotissement Te Ava Piti, à Avera (D n° 05-496).

17 janvier 2006

PC de reconduction n° 133 MLA.AU.ISLV, M. Teniarahi Isidor, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Matapura 1", à Puohine (D n° 04-61).

18 janvier 2006

PC n° 145 MLA.AU.ISLV, M. et Mme Guillem Daniel José et Yveline Françoise, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur la parcelle A du lot B2 de la terre "Vainia" dite "Tiripo", à Avera (D n° 06-30) ;

PC n° 148, M. Amiot Serge, mandataire du service du développement rural, 2e secteur agricole, réhabilitation des pistes d'exploitation du domaine agricole de Faaroa (D n° 05-397);

PC n° 149, M. Amiot Serge, mandataire du service du développement rural, 2e secteur agricole, réhabilitation des pistes d'exploitation du domaine agricole de Aratao, à Opoa (D n° 05-396).

23 janvier 2006

PC n° 189 MLA.AU.ISLV, Mlle Smith Ingrid Dinah, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur la parcelle 3 de la terre "Maraeroa" dite "domaine Smith", à Opoa (D n° 06-32);

PC n° 190, M. Manoury Fabien Lionel André, construction d'une maison d'habitation sur le lot n° 5 du lotissement Utufara, partie B, côté montagne, à Avera (D n° 06-31).

24 janvier 2006

PC n° 196 MLA.AU.ISLV, M. Tauatiti Guy, mandataire de la SCA Hotutau Tahitian Vanilla, construction d'une maison de séchage de vanille sur les lots n° 176 et n° 178 du lotissement agricole de Faaroa (D n° 06-18).

COMMUNE DE UTUROA

16 janvier 2006

PC n° 126 MLA.AU.ISLV, Mme Taae épouse Tihoni Mérani, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une partie du lot 2 de la terre "Tiere ou Taere", cadastrée n° 85, section AP, à Uturoa (D n° 06-16).

18 janvier 2006

PC n° 143 MLA.AU.ISLV, M. Mazet Moana, construction d'un atelier sur le lot n° 18 du lotissement industriel de Tahina, à Tahina (D n° 06-8);

PC n° 144, Mlle Hart Ludvine, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Vaipao", à Uturoa (D n° 06-22).

23 janvier 2006

PC n° 168 MLA.AU.ISLV, M. Lo-Shun Tearerua, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Uturaerae", lot 2 (partie), cadastrée n° 6, section AO, à Uturaerae (D n° 06-26).

COMMUNE DE TUMARAA

11 janvier 2006

PC n° 94 MLA.AU.ISLV, M. Brothers Cédric Teriitevaoparauri, construction d'une maison d'habitation sur le lot n° 2 dépendant des terres "Faafau 2, Pataetae, Vaipo, Tiamea", parcelles 4 et 5 parties, à Tevaitoa (D n° 05-10).

COMMUNE DE TAHAA

11 janvier 2006

PC n° 77 MLA.AU.ISLV, M. Marae Tinomano Thierry, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre "Temaru" PV n° 12, à Haamene (D n° 05-491);

PC n° 78, Mme Revae épouse Marae Miranda Mataira, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur le lot n° 2 de la terre "Mihere", à Hipu (D n° 06-17).

16 janvier 2006

PC de reconduction n° 122 MLA.AU.ISLV, M. et Mme Cadousteau Temaiurii et Marie-Noëlla Titaua née Tahu, construction d'une maison d'habitation de type MTR

sur une parcelle de la terre "Motutorea", lot n° 2, à Vaitoare (D n° 04-93);

PC de reconduction n° 123, Mme Barff épouse Ruahe Vilma Sandra, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur le lot n° 3 de la terre "Tepori Apu parcelle PV n° 19", à Vaitoare (D n° 04-43);

PC n° 124, M. Ebbs Rooverta, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Arafatu", à Haamene (D n° 06-20);

PC n° 125, M. Lefait Hervé Gérard et Mlle Tetuanui Tatiana Tiare, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Vaiava", à Hipu (D n° 06-19).

18 janvier 2006

PC n° 141 MLA.AU.ISLV, Mlle Hioe Alma, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Taua Mao 2", à Haamene (D n° 05-296);

N° 142, M. Paro Moïse, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Tehaea", à Iripau (D n° 06-24).

20 janvier 2006

PC n° 167 MLA.AU.ISLV, M. Taerea Eddy, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Haamene", à Haamene (D n° 05-432).

23 janvier 2005

PC n° 172 MLA.AU.ISLV, M. Lenoir Noël Pauro, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Niupeva", à Vaitoare (D n° 06-29);

PC n° 173, M. Teihotaata Georges, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Vaipiti", à Poutoru (D n° 05-494).

26 janvier 2006

PC n° 205 MLA.AU.ISLV, Mme Tsin Fa U née Ko Léon, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Titipau 3", à Niua (D n° 06-35);

PC n° 206, M. Marae Hiro, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Hamau", à Hipu (D n° 05-469);

PC n° 207, Mme Moea Afereti, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Motutorea", à Vaitoare (D n° 05-437).

COMMUNE DE HUAHINE

11 janvier 2006

PC modifié n° 90 MLA.AU.ISLV, M. O'Connor Jacques, transformation d'une maison d'habitation en chambres d'hôtes sur le lot n° 28 du lotissement "Vaiharo", à Fare (D n° 04-415);

PC n° 91 MLA.AU.ISLV, Mme Lechene née Oopa Vahinerii, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur le lot n° 5 de la terre "Tehoroivaitii", à Fare (D n° 05-411);

PC n° 92, Mme Rai Tepora, construction d'un snack sur une parcelle des terres "Totoroiate-Matautara", à Maròe (D n° 05-459).

13 janvier 2006

PC n° 101 MLA.AU.ISLV, M. Vaiho Eugène, construction d'un snack sur une parcelle de la terre "Faremati 1", à Fare (D n° 06-362).

17 janvier 2006

PC n° 134 MLA.AU.ISLV, Mme Tevaearai Vaiatea, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Teaito", à Parea (D n° 05-472).

30 janvier 2006

PC n° 215 MLA.AU.ISLV, Mlle Temaui Jihanne Vaite, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre "Tearea 1", à Maroe (D n° 05-265) ;

PC n° 216, Mme Teriitau veuve Teahui Temeteri Irène, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur le lot n° 2 de la terre "Teana 1", section PC n° 48, à Parea (D n° 06-45).

COMMUNE DE BORA BORA

23 janvier 2006

PC n° 180 MLA.AU.ISLV, Mme Teriipaia Gislaïne, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Ataihoe - lot B2", cadastrée n° 22, section BD, à Anau (D n° 05-503) ;

PC n° 181, M. Tiatia Adoni, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Faifaia 1 - lot n° 2", cadastrée n° 53, section BE, à Anau (D n° 05-479) ;

PC n° 182, Mme Faito née Mate Iutini Anna, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Anau-Itemataorio", cadastrée n° 4, section BK, à Anau (D n° 05-480) ;

PC n° 183, M. Scheid Alexandre Tuarae Jacques, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Faatane 2", parcelle A, cadastrée n° 38, section CL, à Faanui (D n° 05-481) ;

PC n° 184, M. Vahimarae Ian, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Toerauorita", cadastrée n° 12, section BI, à Anau (D n° 05-500) ;

PC n° 185, M. Tiatia Edgar, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Ataiarapu", cadastrée n° 19, section BD, à Anau (D n° 05-504) ;

PC n° 186, M. Brothers Vatearii Norbert, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre "Rituarahi 3", cadastrée n° 59, section BE, à Anau (D n° 06-14) ;

PC n° 187, M. Teamo Joe Steven, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre "Motuhore - lot n° 4", cadastrée n° 62, section AK, à Nunue (D n° 05-414) ;

PC n° 188, M. Teriipaia Tehau Daniel Bernard, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre "Tipirai", cadastrée n° 14, section CM, à Faanui (D n° 05-486) ;

PC de reconduction n° 193, M. et Mme Vahimarae David et Gloria née Roitai, construction d'une maison d'habitation sur une parcelle de la terre "Maramauataha", cadastrée n° 5, section CM, à Faanui (D n° 04-28).

COMMUNE DE MAUPITI

11 janvier 2006

PC n° 79 MLA.AU.ISLV, M. Sachet Gérard, construction de deux éoliennes sur l'îlot Tuanai, à Maupiti (D n° 05-497).

17 janvier 2006

PC n° 135 MLA.AU.ISLV, Mlle Teoroï Roti, construction d'une maison d'habitation de type MTR sur une parcelle de la terre "Apuo - lot n° 2", îlot Tiapaa, à Maupiti (D n° 05-505).

INSTITUT D'EMISSION D'OUTRE-MER

COURS DES CHANGES

pour l'application des droits et taxes de douane
(Arrêté n° 2224 D du 9 septembre 1961)

(Période du 16 février au 1er mars 2006 inclus)

CODE DEVISE PAYS	DEVISES	Cours en francs pacifiques
EUR Euro.....	1 euro	119,33
USD Etats-Unis d'Amérique.....	1 dollar U.S.	100,29
AUD Australie.....	1 dollar australien	73,94
CAD Canada.....	1 dollar canadien	86,55
CHF Suisse.....	1 franc suisse	76,62
DKK Danemark.....	1 couronne danoise	15,99
GBP Grande-Bretagne.....	1 livre sterling	174,00
HKD Hong Kong.....	1 dollar	12,92
JPY Japon.....	1 yen	0,85
NOK Norvège.....	1 couronne norvégienne	14,67
NZD Nouvelle-Zélande.....	1 dollar néo-zélandais	67,46
SEK Suède.....	1 couronne suédoise	12,78
SGD Singapour.....	1 dollar singapour	61,60
FJD Fidji.....	1 dollar fidjien	57,15
THB Thaïlande.....	1 baht	2,36
CNY Chine.....	1 yuan	11,13

PARTIE NON OFFICIELLE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

ETAT DES INSCRIPTIONS TRAITEES AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES DE PAPEETE PENDANT LE MOIS DE JUILLET 2005

IMMATRICULATIONS

1er juillet 2005

N° 05 182 B, Lyser Graphiks, *nom commercial* : Lyser Graphiks, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 500 000 F CFP, Piafau, 98704 Faa'a, *associé unique gérant* : Jérôme Lysre, exploitation d'une agence de graphisme sur tous supports de communication, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 172 C, SCA Maraa, société civile au capital de 200 000 F CFP, PK 24,600, côté mer, 98711 Paea, *gérant* : Charles Teiva Glenn Huck, acquisition ou prise à bail de toutes propriétés ayant une vocation agricole, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1046 A, Bernard Luc Littiere, travaux en tous genres, quartier Puanoa, Avera, BP 634, 98735 Taputapuataea, *date de début d'activité* : 13 juin 2005 ;

N° 05 1047 A, Naumi Marurai Natua, *nom d'usage* : Paimata, négociant en produits divers, quartier Vaitaporo, côté montagne, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 20 juin 2005 ;

N° 05 1048 A, Sophie Anne Paiman, loueur en main-d'œuvre, marina Apooiti, côté mer, Voilier Vagalam, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1049 A, Nathalie Tamara Teriinohorai, *nom commercial* : Rent A Boat, location de bateaux (sans permis pour 4 personnes), Hauru, PK 26, côté mer, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1050 A, Victorine Tuhoe, cuisine à emporter, PK 8, servitude Nina Peeata, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 3 juillet 2005 ;

N° 05 1051 A, Aolele Annie Tiatia, *nom commercial* : Snack Tapounette, snack, PK 27, côté montagne, 98708 Hitiaa O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1052 A, Moana Yves Tetuanui, *nom commercial* : La Joie, attractions, place Aorai Tinihau, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 24 juin 2005 ;

N° 05 1053 A, Rupeifano Ngatata, *nom d'usage* : Bastien, cuisine à emporter, servitude Lichon, PK 8,700, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1054 A, Cyril Heifara Apeang, *nom commercial* : ACR, travaux en tous genres, PK 4,900 derrière supermarché, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005.

4 juillet 2005

N° 05 183 B, Tohitika, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, BP 52316, 98716 Pirae, *gérant* :

Gérard Huta Teiri, *cogérant* : Catherine Teikiteepupuni, import, export et vente de perles, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1055 A, Taaroa Harry Tuhiri, soudeur, PK 25,800, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 05 1056 A, Philomène Teriipaia, *nom d'usage* : Tehahe, *nom commercial* : ENT: Taronia, travaux de terrassement, PK 13,400, quartier Fareihi, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1057 A, Edwin Teva Maitia, *nom commercial* : Edwin ENT., travaux en tous genres, PK 23, Haapiti, BP 2038, Haapiti, Moorea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1058 A, André Denis Maifano, marchand de sable, terre, pierres, produits de carrière, Makemo, Tuamotu, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1059 A, Ludmilla Roïna Fanaura, plats à emporter, PK 9,200, côté montagne, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 05 1060 A, Lucie Faarii, *nom d'usage* : Rua, plats à emporter, PK 4,300, quartier Tarahu, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1061 A, Romain Firipo Faana, *nom commercial* : Entreprise Faana, nettoyage et entretien des locaux, PK 27,500, côté montagne, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1062 A, Gérard Moana Marchal, *nom commercial* : Gatavake, tôle carrossier, Gatavake, Rikitea, Gambier, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1063 A, Marere Jean-Pierre Opuu, travaux en tous genres, PK 18,500, côté montagne, 98707 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1064 A, Eric Rouge, promenade en mer (pirogue traditionnelle à voile), PK 24, Papetoai, Moorea, *date de début d'activité* : 1er août 2005.

5 juillet 2005

N° 05 1065 A, Raphaël Didier Marcel Le Corre, réparateur de télé, hi-fi, vidéo, appareils photo, caméscopes, route de Taaone, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 05 1066 A, Edith Haretahi, marchand forain (vente de mape, coco, etc.), PK 8,200, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 9 juillet 2005 ;

N° 05 1067 A, Taurere Charly Charles, jardinier, PK 22, côté mer, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1068 A, Kate Banner, négociant en livres, vallée Ahonu, PK 12,500, quartier Teuira, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 15 juillet 2005 ;

N° 05 1069 A, Antony Moïse Amar, *nom commercial* : Massage Man, masseur itinérant, Pamatai, immeuble Te Hupe, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1070 A, Heiata Camelia Tiapatai, négociant textiles jouets bazars, PK 36,200, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 5 juillet 2005 ;

N° 05 1071 A, Martin Tehei Ioane, vente de services divers, PK 40, côté montagne, 98705 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 184 B, Tahiti Pâtes, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, atelier relais n° A6, Tipaerui, BP 3390, 98713 Papeete, *associé unique gérant* : Guillaume Roland Jean-Marie Giraud Heraud, fabrication, préparation, transformation et commercialisation de tous produits alimentaires, *date de début d'activité* : 1er septembre 2006 ;

N° 05 185 B, Société d'exploitation du parking Arue, société à responsabilité limitée au capital de 180 000 F CFP, PK 6,500, quartier Bennett, Faa'a ou BP 11433, 98709 Mahina, *gérant associé* : Kim Bennett, *nom d'usage* : Roy, exploitation d'un fonds de commerce dénommé "Parking Arue", vente de véhicules, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 186 B, Société d'exploitation du parking Taravao, société à responsabilité limitée au capital de 180 000 F CFP, PK 6,500, quartier Bennett, côté mer, Faa'a ou BP 11433, 98709 Mahina, *gérant* : Kim Bennett, *nom d'usage* : Roy, exploitation d'un fonds de commerce dénommé "Parking Taravao", vente de véhicules, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 187 B, Société d'exploitation du parking Faa'a, société à responsabilité limitée au capital de 180 000 F CFP, PK 6,500, quartier Bennett, côté mer, Faa'a ou BP 11433, 98709 Mahina, *gérant associé* : Kim Bennett, *nom d'usage* : Roy, exploitation d'un fonds de commerce dénommé "Parking Faa'a", *date de début d'activité* : 1er août 2005.

6 juillet 2005

N° 05 1072 A, Anaise Maimiti Hirihiri, *nom commercial* : H.A. Sound X Light, son et lumière, PK 29,200, côté montagne, quartier Tiamao, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 5 juillet 2005 ;

N° 05 1073 A, Edgar Straford Tetuarii Tisseron, *enseigne* : Fare pièces auto, commerce de pièces détachées pour automobile, Fiti, Huahine, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1074 A, Joan Maui Urima, *nom commercial* : CBC Hebera, travaux en tous genres, PK 10,500, Taapuna, lot n° 104, 98717 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1075 A, Eric Jean Wong Pao Sing, cuisine à emporter, pâtisserie commune, Rikitea, Mangareva, *date de début d'activité* : 5 juillet 2005.

7 juillet 2005

N° 05 1076 A, Augustina Teuruarii, *nom commercial* : Tefautea créations, artisan produits de l'artisanat local, PK 11,200, servitude Tefautea, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 23 juin 2005 ;

N° 05 1077 A, Victor Mama, jardinier, PK 37, lotissement Paparoa n° 7, 98705 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1078 A, Mireille Moeata Guillots, *nom commercial* : Bali Trading, négociant import, cité de l'Air, lotissement Vairimu, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1079 A, Tihoni Faraire, *nom commercial* : Entreprise Delano construction, travaux du bâtiment,

PK 2,500, côté mer, 98724 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 6 juillet 2005 ;

N° 05 1080 A, Jeanne D'arc Fakaori Tekeu Carbayol, *nom d'usage* : Ma'a, nettoyage et entretien des locaux restaurant ouvrier, Taapuna, lot n° 135, 98717 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1081 A, Ariihei Rachael Buillard, *nom d'usage* : Guyot Sionnest, véhicule de restauration, PK 6,500, côté montagne, Heiri, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 173 C, Api Maeva, société civile au capital de 200 000 F CFP, hôtel Maeva Beach, 98704 Faa'a, *gérants* : Gérard Martinez et Jean-Jacques Teboul, holding, *date de début d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 05 174 C, Api Marara, société civile au capital de 200 000 F CFP, hôtel Maeva Beach, 98704 Faa'a, *gérants* : Gérard Martinez et Jean-Jacques Teboul, holding, *date de début d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 05 175 C, SCI Moehau, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, résidence Miri, lot n° 90, Punaauia ou BP 186, 98713 Papeete, *cogérants* : Miguel Lao et Stéphane Lionel Sanne, acquisition, construction, administration de tous biens immobiliers, *date de début d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 05 176 C, SCI Juan, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, résidence Miri, lot n° 90, Punaauia ou BP 186, 98713 Papeete, *cogérants* : Miguel Lao et Stéphane Lionel Sanne, acquisition, construction, administration de tous biens immobiliers, *date de début d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 05 1082 A, Vaiana Cynthia Rere, *nom d'usage* : Teriierooiterai, bureau de secrétariat, PK 38,500, côté montagne, Hitia'a ou BP 11092, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005.

8 juillet 2005

N° 05 1083 A, Yann Yves Christophe Paureau, *nom commercial* : Sub Marine Service, plongeur, résidence Punavai Nui, lot n° 30, 98717 Punaauia, *date de début d'activité* : 5 juillet 2005 ;

N° 05 1084 A, Axel Pierre Mesnard, *nom commercial* : Tytan Polynésie, consultant, PK 35, côté mer, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1085 A, Philomène Tekava Maihiti, *nom d'usage* : Hauarii, *nom commercial* : Teariatauhei, jardinage, lot Teroma n° 47, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1086 A, Alain Tamatoa Jean Gillot, *nom commercial* : Tahiti Kitesurf, location de kitesurf et assistance matériels de loisirs, PK 9, côté montagne, Paopao ou BP 136 Maharepa, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1087 A, Marc Chong, participant aux foires et importateur, PK 3,200, côté mer, BP 140903, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 05 1088 A, Barbara Jocelyne Désirée Drouot, *nom d'usage* : Hetault, *nom commercial* : Pacific Chine Consulting, consultant, PK 9, résidence Taapuna, lot n° 54, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 177 C, Raiatea express, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, BP 686, 98735 Uturoa, *gérant* : Dominique Richard Goche, acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 05 178 C, Vaimiti Nui, société civile immobilière au capital de 200 000 F CFP, résidence Heimanu, 98718 Punaauia, *cogérants* : Bernard Etienne Marie Hubert Claude et Christian Lucien Brunet, propriété et gestion de son patrimoine immobilier, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005.

11 juillet 2005

N° 05 1089 A, Xavier Walesa, tatoueur, Pamatai, quartier Topa, lot n° 15, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 05 1090 A, Tunanu Vane, *nom commercial* : Constructions Raromatai, travaux du bâtiment, Tahaa, Tevaitoa, 98735 Tumaraa, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1091 A, Lisette Tsing, *nom d'usage* : Maifano, négociant en produits de santé, lotissement Mahitihiti, lot n° 6, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 05 1092 A, Mélédina Terai Tokoragi, *nom commercial* : Onanake, orchestre entrepreneur, Fakarava, Tuamotu, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1093 A, Marc Tahī Maueau, *nom commercial* : Etablissement Tavitahi, négociant (électroménagers) réparateur appareils électriques, lotissement Paparaoa, lot n° B1, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 05 188 B, Le Fare du poulet, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, BP 792 Vaitape, Nunue, 98730 Bora Bora, *associé unique gérant* : Dominique Mell, restaurant ouvrier, *date de début d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 05 179 C, Market Center, société civile immobilière au capital de 51 000 000 F CFP, ancien Lotus, lot n° A2, 98717 Punaauia, *gérant* : Yvonne Vongeat, *nom d'usage* : Lansun, l'acquisition, la prise à bail, la construction de tous immeubles à Tahiti, la mise en valeur, l'administration et la gestion de ces immeubles et biens immobiliers, etc., *date de début d'activité* : 11 juillet 2005.

12 juillet 2005

N° 05 189 B, Body Training Service, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, PK 10,500, côté montagne, Mahina ou BP 9448, 98713 Papeete, *gérant* : Marc Louis Calmes, formation, enseignement, éducation et promotion des activités physiques et sportives, *date de début d'activité* : 1er novembre 2005 ;

N° 05 1094 A, Agathe Lacquement, *nom d'usage* : Jovelin, *nom commercial* : Le temps du vin, import négoce (vins et divers), Pamatai, quartier Salmon, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1095 A, Mireta Temauri, logeur, Fare, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er juin 2005 ;

N° 05 1096 A, Sabine Norva Julienne Tanghe, vente de services divers, quartier Taurua, pointe Vénus, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 05 1097 A, Dolorès Hinano Tahiaaioo, *nom d'usage* : Topa, marchand forain, résidence Le Grand Large, Tipaerui, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 17 août 2005 ;

N° 05 1098 A, Tekuravehe Victor Rupea, *nom commercial* : Speed jardinage, jardinage, PK 17,500, côté mer, 98707 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1099 A, Laurent Olivier Charles Rebstock, exportation, perles, bijoux, rue du Commandant-Destremeau immeuble Ble Lent, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 05 1100 A, Willy Rauira Marurai Fāua, *nom commercial* : Kakina jardinage, jardinage, PK 23,100, quartier Huuau, 98708 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1112 A, Gaston Chanson, *nom commercial* : Hotu Nui, négoce, PK 4,200, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005.

13 juillet 2005

N° 05 180 C, Mana Here, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, Outumaoro, BP 381515 Tamanu, 98718 Punaauia, *gérante associée* : Heitiare Ethel Salem, propriété, gestion, administration et disposition de tous biens, meubles et immeubles, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 181 C, SCP Gerbesac, société civile au capital de 200 000 F CFP, Taaone, BP 51192, 98716 Pirae, *gérant associé* : Gérard Marcel Sachet, acquisition, gestion de toutes valeurs mobilières, parts d'intérêts et droits mobiliers, prise de participation dans toutes sociétés, *date de début d'activité* : 19 mai 2005 ;

N° 05 190 B, CCB, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, 42 rue Foch, Papeete ou BP 381575, 98718 Punaauia, *gérant* : Philippe Barbot, salon de coiffure mixte et esthétique, *date de début d'activité* : 15 septembre 2005 ;

N° 05 1101 A, Léna Cécile Arerangi Arnaud, *nom d'usage* : Chang Yuk Shan, *nom commercial* : Areragni, cuisine à emporter, PK 35,500, quartier Apea n° 2, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 05 1102 A, Tamatearani Fāua, *nom commercial* : Vaiairiitea entreprise, poseur en menuiseries diverses, PK 23,100, côté montagne, 98708 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 05 1103 A, Marie-Thérèse Mareva Heimau, *nom commercial* : Epicerie du golf, épicerie alimentaire et autres (négociant), cuisine à emporter, motu Temae, lotissement Tetou 2, quartier lot n° 1, côté mer, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1104 A, Patrick Sean Ludi, menuisier, PK 7,500, baie de Cook, Paopao, côté mer, 98728 Moorea-Maiao, *date de début d'activité* : 12 juillet 2005 ;

N° 05 1105 A, Laurent Jacques Maurice Le Bozec, *nom commercial* : Clinique de Faa'a, vétérinaire, immeuble Air Tahiti, boutique n° 2, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1106 A, Patrick Selles, *nom commercial* : Atelier domicile Selles Patrick, mécanique, maintenance TP. et industriel, PK 5,500, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 12 juillet 2005 ;

N° 05 1107 A, Amélie Tunema Tamata, *nom d'usage* : Piirai, *nom commercial* : Tamata, artisan, lotissement Erima, lot n° 163, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 05 1108 A, Thomas Tanepau, *nom commercial* : Thomas entreprise, travaux en tous genres, PK 4,500, lot n° 758, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1109 A, Néfi Stanislas Tuihani, travaux en tous genres, Nahoata lot n° 31, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 05 1110 A, Raymond Pairai Tinorua, *nom commercial* : Tino jardins, jardinier bûcheron, PK 1,200, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1111 A, Christie Miriama Tama, transport touristique, quartier Tauotaha, Amanahune, Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er août 2005.

15 juillet 2005

N° 05 1113 A, Jean-Baptiste Falchetto, *nom commercial* : Pension Haiko Falchetto, pension de famille bourgeoise, Aakapa, côté montagne, 98742 Nuku Hiva, *date de début d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 05 1114 A, Rémi Tahuka Ruatea, *nom commercial* : Tahuka Construction, constructions de maisons, lotissement

Nahoata n° 29, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 05 1115 A, Jean-Claude Vong, cuisine à emporter, PK 11,800, servitude Pugibet, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1116 A, Christophe Tefania Teipoarii, *nom commercial* : Teipoarii Christophe, travaux en tous genres, Puurai, Petea, lot n° 281, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1117 A, Alexis Pai, rôtissoire, Puurai, lot n° 28, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1118 A, Estelle Tiare Ganahoa, *nom d'usage* : Faraire, cuisine à emporter, négociant, Makemo, Tuamotu, 98769 Makemo, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1119 A, Alain Albert, vente sur internet, organisation de salons internationaux, Motu Uta lot n° 22, 98715 Papeete, *date de début d'activité* : 15 juillet 2005 ;

N° 05 1120 A, Mahine Ebb, bûcheron, Opoa, Taputapuataea, 98735 Taputapuataea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1121 A, Taaroarii Emmanuel Parau, mécanographie et informatique, 84 rue Octave-Moreau, Fariipiti, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 05 191 B, Arem, société à responsabilité limitée au capital de 500 000 F CFP, BP 62930, 98703 Faa'a, *associé unique gérant* : Richard Wilfred Moufa, importation et vente en gros au détail de marchandise générale, *date de début d'activité* : 15 juillet 2005 ;

N° 05 192 B, Haumani Sécurité, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, immeuble Le Bihan, rue Laurent-Lebihan, BP 50395, 98716 Pirae, *gérante* : Vaiana Haumani, le gardiennage, la vente de service divers, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 193 B, Te Ora Assur, société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 F CFP, immeuble Fara, rue Nansouty, Papeete ou BP 5680, 98716 Pirae, le courtage et la gestion de tous produits et contrats en matière d'assurances de placements financiers, de retraite, de prévoyance ou de santé, *membres du comité exécutif* : GPA VIE et GPA-IARD, *représentants permanents* : Jean-Yves Hermenier et Philippe Saby, *président* : SAS COFIFO, *représentant permanent* : Vincent Joncker, *date de début d'activité* : 15 juillet 2005.

18 juillet 2005

N° 05 182 C, Himene, *sigle* : Himene, société civile immobilière au capital de 300 000 F CFP, 44 rue de l'Aorai, Supermahina, 98709 Mahina, *gérante* : Edna Teipotemarama Tepava, l'acquisition, la propriété de divers biens et droits immobiliers, l'administration et la gestion par location, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 183 C, SCI Kahiola Iti, société civile au capital de 200 000 F CFP, PK 11, résidence Kekaa Nui, lot n° A2, 98718 Punaauia, *gérants* : Gilles Nicolas Albert Becherel et Ludia Lopez-Bustamente, *nom d'usage* : Becherel, l'acquisition, l'administration et la gestion de tous immeubles bâtis ou non, *date de début d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 05 184 C, Samara, société civile au capital de 100 000 F CFP, rue Afarerii, immeuble Sainjoux, BP 5096, 98716 Pirae, *gérants* : Stéphan Jean Louis Brodin et Pauline Yvonne Jeanne Berthaut, l'achat, la prise à bail, la gestion de tous immeubles, *date de début d'activité* : 6 juin 2005 ;

N° 05 185 C, Tefaahtiti, société civile immobilière au capital de 170 000 F CFP, PK 3,800, côté montagne, Avera, 98735 Taputapuataea, *gérants* : Johann Manava Roopinia et Ellen Teipo Delord, l'acquisition, la prise à bail, la construction de tous immeubles à Tahiti, la mise en valeur,

l'administration et la gestion de ces immeubles et biens immobiliers, etc., *date de début d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 05 194 B, Kahuna Tahiti, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, 9 rue Gauguin, 98713 Papeete, *gérants* : Vatea Quesnot, Wolf Kunze et Taimandra Nadège Vincent, *nom d'usage* : Tetava, la transformation et la commercialisation de produits alimentaires, *date de début d'activité* : 20 juin 2005 ;

N° 05 1122 A, Roki Tepapa, loueur en main-d'œuvre, Faanui, côté montagne, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1123 A, Loma Tapa, *nom d'usage* : Manaore, *nom commercial* : Matahiarii, véhiculé de restauration, Matira, côté mer, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1124 A, Giovanni Heinui Teahui, démarcheur, Avera, quartier Irivai, 98735 Taputapuataea, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1125 A, Francesca Polverari, *nom commercial* : Blu Wave In. Production, vidéo submarines, maison location Marcel Mare, bord de mer, Tiipoto, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 25 juin 2005 ;

N° 05 1126 A, Teta Penehata, jardinage, Matira, Vaitape, côté montagne, 98730 Bora Bora, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1127 A, Marcel Louis Emmanuel Jouault, *nom commercial* : Mate T., travaux en tous genres, immeuble Paraita, appartement n° 15 au-dessus de Pacdis, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 05 1128 A, Daniel Tekakaatumeitoka Hapiipi, pension de famille, Hakahau, 98745 Ua Pou, *date de début d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 05 1129 A, Taheta Mapuhi, *nom commercial* : Mape Umete, artisan (construction fabricant rame et iato), côté montagne, Fitii, 98731 Huahine, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1130 A, Georges Jean Martin, transport en commun (jusqu'à 8 passagers), Union-Sacrée, BP 4529, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 05 1131 A, Christophe Olivier Rudolf, *nom commercial* : Traiteur Tof, véhiculé de restauration, côté montagne, Tapuamu, Tahaa, 98735 Taputapuataea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005.

19 juillet 2005

N° 05 1132 A, Monike Tiapari, *nom d'usage* : Ora, négociant en alimentation, cuisine à emporter, pâtisserie commune, 2e classe, PK 47,200, côté montagne, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005.

20 juillet 2005

N° 05 195 B, Norma Tours, *sigle* : NT, société à responsabilité limitée au capital de 400 000 F CFP, Tuherahara village, BP 10, 98778 Rangiroa, *gérant associé* : Tetua Norma Teriatetoofoa, *nom d'usage* : Huri, transport de personnes, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 186 C, Teanuanua Black Pearls, société civile au capital de 1 000 000 F CFP, BP 9, 98769 Makemo, *gérant* : Jean-Claude Muller, *cogérante* : Nadia Tapi, *nom d'usage* : Muller, l'exploitation de fermes aquacoles sous toutes leurs formes, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 187 C, Teanuanua Muller, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, BP 9, 98769 Makemo, *gérante associée* : Nadia Tapi, *nom d'usage* : Muller, la propriété, la gestion, l'administration et la disposition de tous meubles et immeubles, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 188 C, TIT, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, lot n° 90, résidence Miri, Punaauia, BP 186, 98713 Papeete, *gérants associés* : Miguel Teksine Lao, Stéphane Lionel Sanne et Arnaud Fabrice Vetea Lerebours, l'édification de tous immeubles en qualité de maître d'ouvrage délégué et notamment la construction de maisons à Papara, sur des parcelles de terrain à bâtir, faisant partie de l'assiette du lotissement d'une parcelle de terrain plus importante sise commune de Papara, pour le compte de la SCI Moehau, la conduite de toutes opérations mobilières, immobilières et rattachées pour le compte de toute personne physique ou morale ayant la qualité de maître de l'ouvrage, l'acquisition de tous biens meubles et immeubles et objets mobiliers nécessaires à l'exploitation de son activité, *date de début d'activité* : 20 juillet 2005 ;

N° 05 1133 A, Bruno Tenahe Vaitu, travaux de terrassement, PK 45,200, côté montagne, Faaone, BP 9614, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1134 A, Mélia Viritua Tapao, *nom d'usage* : Taero, négociant (compléments alimentaires et divers), Titioro, quartier Rafea, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1135 A, Ritia Gapehu Tagaroa, *nom d'usage* : Taupotini, *nom commercial* : Apekua, véhicule de restauration, côté mer, Otepa, BP 49, 98767 Hao, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1136 A, Xavier Laurent Silviolo-Landrieu, second œuvre, pose de menuiserie, placo, faux plafond, tous travaux, lot n° 10, allée Vini Tetavake, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 19 juillet 2005 ;

N° 05 1137 A, Manutahi Choune, électricité, PK 33,500, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1138 A, Philippe Francis Roger Bechon, *nom commercial* : B. Consulting, consultant (en entreprise, système d'informations), 20 rue Gauguin, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1139 A, Souleinne Afou, artisan, marché municipal Mapuru A Paraita, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1140 A, Ariiteuira Pupu Jean-Baptiste Mauati, travaux en tous genres, Mamao, quartier Topa, côté montagne, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 19 juillet 2005 ;

N° 05 1141 A, Luc Mou, électricien, Rangiroa, Tuamotu, 98775 Rangiroa, *date de début d'activité* : 20 juillet 2005 ;

N° 05 1142 A, Ghislaine Taina Taero, *nom d'usage* : Doom, négociant (compléments alimentaires et divers), Titioro, près du centre hydraulique, côté montagne, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 1er août 2005.

21 juillet 2005

N° 05 196 B, Master Sandwiches, société à responsabilité limitée au capital de 150 000 F CFP, BP 2966, 98713 Papeete, *gérant* : Christian Mercadal, la création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation, l'exploitation de tous fonds de commerce, *date de début d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 197 B, JMS.Consulting, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, 241 avenue du Prince-Hinoui, BP 4427, 98713 Papeete, *gérant* : Jean-Michel Sarrat, la gestion administrative, *date de début d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 198 B, SARL Rimo, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, BP 605, 98742 Nuku Hiva, *gérant* : Mauhiti Napoléon Tamarii, la pêche et la commercialisation des produits, *date de début d'activité* : 20 août 2005 ;

N° 05 189 C, JOS, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, lot Tetavake, lot n° 46, Punaauia ou BP 1389, 98713 Papeete, *gérante* : Odile Debbie Lam Tam, la location immobilière, *date de début d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 05 1143 A, Olivier Jacques Toutain, *nom commercial* : Chef Gourmand, traiteur, avenue du Prince-Hinoui, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 15 août 2005 ;

N° 05 1144 A, Catherine Marthe Andrée Marie Nayener, *nom d'usage* : Flamarion, entrepreneur de nettoyage et d'entretien des locaux, servitude Tehaamatai, PK 16,900, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 15 juillet 2005 ;

N° 05 1145 A, Jean-Emmanuel Joseph Anestides, *nom commercial* : CPSO, consultant, lotissement Taapuna, quartier Tapaatai 3, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1146 A, Eric Jean Michel Bourbe, *nom commercial* : Hair Ic, salon de coiffures pour messieurs et dames, PK 29,500, côté montagne, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1147 A, Odette Samin, *nom commercial* : La Sandwicherie, snack, rue Cook et rue du Commandant-Destremeau, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 2 juin 2005 ;

N° 05 199 B, Tiare, société en nom collectif au capital de 184 000 €, BP 331, 98735 Taputapuataea, *associé non gérant* : Voile Voyage, *représentants permanents* : Christopher Gordon et Anibal Simao, *associé en nom* : EURL Mafay, *représentant permanent* : Auguste Schuhmacher, *représentant* : Sunsail, *représentant permanent* : Pierre Serge Maria Liron, *gérant associé* : Peter Cochran, tout investissement dans les DOM-TOM, loueur de bateau sans équipage, *date de début d'activité* : 8 avril 2005.

22 juillet 2005

N° 05 1148 A, Marguerite Imihia Tupuna, *nom commercial* : Imetere, artisanat, côté mer, 98771 Manihi, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1149 A, Marc Heiarii Tehuritaau, *nom commercial* : Tehuritaau Surf-Ski, fabrication de pirogues, Pamatai, Socredo n° C 32, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 1150 A, Francisco Tamatoa Perez, construction et réparation de pirogues, côté Taharaa, derrière menuiserie Tirao, 98709 Mahina, *date de début d'activité* : 21 août 2005 ;

N° 05 1151 A, Taia Léo James Morou, *nom commercial* : Easy Life, importateur, négociant (sauna infrarouge et divers), PK 12,400, côté montagne, 98717 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1152 A, Teipotemarama Maruake, *nom d'usage* : Tiaahu, cuisine à emporter, Tuamotu, 98766 Fangatau, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1153 A, Antoine Hauata, travaux en tous genres, Tipaerui, quartier Juventin, côté montagne, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 1154 A, Richard Djapom Ngomsu, conseil, étude, suivi et coordination de chantiers, chemin vicinal Tipaerui face au Conservatoire, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 05 1155 A, Marjolène Ah Sam, travaux en tous genres, PK 4,800, côté mer, quartier Johnston, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 20 juillet 2005 ;

N° 05 1156 A, Ernest Ah Sam, travaux en tous genres, quartier Johnston, PK 4,800, côté mer, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 20 juillet 2005 ;

N° 05 1157 A, Narai Yolande Taputu, artisanat, Vaininiore, rue Bernardino, côté montagne, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 200 B, Alexis, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, PK 3,500, côté mer, BP 140 323, 98701 Arue, *gérant* : Patrick Ortega, l'étude, la réalisation de tous projets de construction, propriété, administration de tous biens, *date de début d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 201 B, BPS, société en nom collectif au capital de 120 000 F CFP, PK 3,500, côté mer, BP 140323, 98701 Arue, *gérant associé* : Patrick Ortega, la propriété, la gestion, l'achat, la vente de toutes participations dans toutes sociétés, *date de début d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 190 C, Taea, société civile au capital de 200 000 F CFP, PK 12,400, côté montagne, 98718 Punaauia, *gérants* : Joël Herman Roopinia et Turia Caroline Atani, l'immobilier, *date de début d'activité* : 22 juillet 2005 ;

N° 05 191 C, Fai Manu, société civile au capital de 200 000 F CFP, PK 12,400, côté montagne, 98718 Punaauia, *gérants* : Joël Herman Roopinia et Turia Caroline Atani, l'immobilier, *date de début d'activité* : 22 juillet 2005 ;

N° 05 202 B, Délices des Iles, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, villa Mahana, BP 941 Nunue, 98730 Bora Bora, *gérants* : Damien Mathieu Rinaldi Dovie et Philippe Pierre Pereira Da Cunha, la fabrication et vente de tous produits de boulangerie, pâtisserie, plats cuisinés à emporter ou à livrer à domicile, traiteur, *date de début d'activité* : 22 juillet 2005.

25 juillet 2005

N° 05 192 C, Charcuterie Nui, société civile au capital de 200 000 F CFP, côté montagne, Mahina, BP 5681, 98716 Pirae, *gérant* : Timothy John Levell Whittaker, la détention et la gestion d'un portefeuille de titres, *date de début d'activité* : 15 juin 2005 ;

N° 05 203 B, Pacific 3G, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, 128, rue du Commandant-Destremeau, 98713 Papeete, *gérant salarié* : Christophe Terral, la société a pour objet : la création, l'édition, la diffusion, la commercialisation, la promotion, l'hébergement, l'exploitation de services interactifs sur tout type de terminaux, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1158 A, Werner Sascha Sprenger, agencement, pose en menuiserie diverses, PK 4, quartier Leverd, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 22 août 2005 ;

N° 05 1159 A, Laurence Anna Andréa Owczarczak, *nom d'usage* : Saint-Pe, déléguée médicale, PK 12, côté mer, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1160 A, Emile Rosalie Odette Guntere Hubere Faehau, *nom d'usage* : Fiu, entrepreneur d'orchestre, rue Paul-Bernière, quartier Amy Bernière, côté montagne, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 22 juin 2005 ;

N° 05 1161 A, Michel Caniset, réparateur d'appareils ménagers et plombier, PK 4, côté montagne, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005.

26 juillet 2005

N° 05 1162 A, David Valério Tullietti, travaux en tous genres, PK 23,700, côté montagne, lotissement Chapman, 98711 Paea, *date de début d'activité* : 25 juillet 2005 ;

N° 05 1163 A, Eric François Marie Garnier, conseil en marketing, communication, ingénierie, PK 10, vallée Matatia, immeuble Tumahai, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 25 juillet 2005 ;

N° 05 1164 A, Iatana Firuu, jardinage, PK 14,800, pointe des Pêcheurs, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 193 C, AC, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, PK 16,800, côté montagne, Punaauia ou BP 42859 Fare Tony, 98713 Papeete, *gérant associé* : Christophe Loïc Yves Marie Martin, la propriété, la gestion, l'administration et la disposition de tous biens meubles et

immeubles dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, la construction et l'aménagement de tous équipements et bâtiments à usage collectif ou individuel, *date de début d'activité* : 26 juillet 2005 ;

N° 05 204 B, Océanie Gestion, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 000 F CFP, rue Mgr Tepano-Jaussen, immeuble Ateivi, BP 608, 98713 Papeete, *gérant* : Patrice Van Den Esch, la gestion de toutes sociétés de meubles et/ou constituées dans le cadre des dispositions de défiscalisation, *date de début d'activité* : 25 juillet 2005 ;

N° 05 205 B, Le Pêché Mignon, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, col de Gatavake, Rikitea, 98755 Gambier, *gérante* : Elise Cléo Mirimana Mourareau, *nom d'usage* : Marrec, pâtisserie, boulangerie, *date de début d'activité* : 26 juillet 2005.

27 juillet 2005

N° 05 194 C, Oa Oa Nui, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, *gérant* : Alain Pierre Givet, l'achat, la prise à bail ou location de tous immeubles, *date de début d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 05 1165 A, Lirong Zhou, *nom d'usage* : Failloux, négociant (fleurs et autres), rue Tepano-Jaussen, immeuble Aorai, local n° 4, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 05 1166 A, Patrick Dyve Taae Teinaore, vente de services divers, PK 39, lotissement Pitate, lot n° 2, côté mer, 98712 Papara, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1167 A, Steve Jean-Paul Raymond Savignol, *nom commercial* : MS Import, importation et vente d'accessoires automobiles, alarmes, PK 3,500, résidence Waiikea, appartement D2, côté montagne, 98701 Arue, *date de début d'activité* : 26 juillet 2005 ;

N° 05 1168 A, Mélanie Vina Maihuri, *nom d'usage* : Teikihuavanaka, *nom commercial* : Entreprise Wilma, PK 9,500, côté montagne, 98721 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1169 A, Laurent Didier Hunsicker, animation commerciale, Taunoa n° 136, quartier Pékin, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1170 A, Daniel Marcel Yvon Hue, *nom commercial* : BAGE, bureau de secrétariat, résidence Toarere, plateau Maraeapai, côté montagne, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1171 A, Vaiana Germain, *nom d'usage* : Leonelli, restaurant, snack, Haapiti, PK 27,300, quartier Tiahura, côté montagne, BP 1267, 98729 Maupiti, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1172 A, Eric Jean-Pierre Devaux, loueur en moyen de transport, quartier Vaiea, côté mer, 98732 Maupiti, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1173 A, Pascal Claude Yves Desbois, mécanographie, lot Oviri n° 81, Mahina ou BP 53019, 98716 Pirae, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1174 A, Taihia Josiah Deane, *nom commercial* : Manuhoe Entreprise, menuiserie (diverses), jardinage, Mamao, quartier Manuhoe, côté montagne, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 05 1175 A, Valéry Jean Malijenovsky, *nom commercial* : Tamaa Maitai Poulets, vente de poulets à la broche, PK 11, servitude Otare, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1176 A, Florence Tearaitua Li Fung Kuee, *nom commercial* : Institut de beauté Raihei chez Flo, institut de beauté, Haapiti, PK 28, côté mer, 98729 Maupiti, *date de début d'activité* : 18 juillet 2005.

28 juillet 2005

N° 05 1177 A, Barbara Ilona Van Amerongen, *nom commercial* : Barbara Ilona, couturière pour dames en chambre, Haumi, PK 10,800, côté mer, Afareaitu, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1178 A, Nelson Teriitehau, travaux en tous genres, PK 21, quartier Vaianae, côté mer, Haapiti, Moorea, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1179 A, Franck Brothers, jardinage, PK 4, quartier Robson, côté mer, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1180 A, Julien Adolphe Basaldella, *nom commercial* : JBA Import, négociant, import (accessoires, bijoux fantaisies et produits divers), PK 12,500, côté montagne, Punaauia ou BP 61115, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1181 A, Françoise Marguerite Blanche Caratti, négociant, marchand forain, côté montagne, 98735 Uturoa, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 206 B, Arii Moana, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, immeuble Vanquin, BP 8422, 98719 Hitia'a O Te Ra, *gérant* : Rémi André Raoul Leconte, le négoce, la vente en gros, demi-gros et détail de tous matériels, textiles, ou autres vêtements divers et accessoires, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 195 C, Tuhirai, société civile au capital de 200 000 F CFP, lotissement Pater Sétill, 98716 Pirae, *gérante* : Elsie Suzy Maamaatuaiahutapu, *nom d'usage* : Teihotu, immobilier, *date de début d'activité* : 28 juillet 2005 ;

N° 05 196 C, SCI Laubescou, société civile au capital de 180 000 F CFP, immeuble Vairaatoa, avenue du Commandant-Chessé, 98713 Papeete, *gérant* : Philippe René Albert Baechler, la propriété, la construction et la gestion immobilière, *date de début d'activité* : 20 juillet 2005.

29 juillet 2005

N° 05 1182 A, Christian Teiki Chongue, cuisine à emporter, casse-croûtes, sandwichs, route Saint-Hilaire, PK 5, côté montagne, quartier Bennett, 98704 Faa'a, *date de début d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 05 1183 A, Iotefa Faatiarau, *nom commercial* : Urima Transport, transport de marchandises et de personnes, Hipu, côté montagne, 98734 Tahaa, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 05 1184 A, Stéphane François Albert Hamon, *nom commercial* : Tahaa Diving Center, entrepreneur de plongée, BP 67, motu Tautau, 98733 Tahaa, *date de début d'activité* : 1er octobre 2005 ;

N° 05 1185 A, Clotilde Upuoteaa Mataiki, *nom commercial* : Original Tiki, fabrication et vente d'artisanat local, quartier Mataiki, fond de vallée, côté montagne, 98741 Hiva Oa, *date de début d'activité* : 16 août 2005 ;

N° 05 1186 A, Grégoire Teiefitu, négociant en produits de santé, avenue du Prince-Hinoi, quartier Teriieroo n° 92, 98713 Papeete, *date de début d'activité* : 28 juillet 2005 ;

N° 05 207 B, Boulangerie Tenape, société à responsabilité limitée au capital de 500 000 F CFP, Tumaraa, section de Tevaitoa, Raiatea, BP 9080, 98714 Papeete, *gérant* : Marcel Vannes, exploitant de boulangerie, *date de début d'activité* : 29 juillet 2005 ;

N° 05 208 B, HTC Import Export, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 F CFP, rue Albert-Leboucher, immeuble Siou Lee, BP 21429, 98713 Papeete, *cogérants* : Hubert Temarii Souyou Apeang, Tefania Yee Soufa Apeang et Jean-Louis Yee Sou Pein Tetia Apeang, l'importation, le négoce et l'exportation, *date de début d'activité* : 29 juillet 2005 ;

N° 05 209 B, Tenape Equipment, société à responsabilité limitée au capital de 500 000 F CFP, Tumaraa, section de Tevaitoa, Raiatea ou BP 9080, 98714 Papeete, *gérant* : Marcel Vannes, loueur d'engins, *date de début d'activité* : 29 juillet 2005 ;

N° 05 197 C, SCI Te Ora, société civile immobilière au capital de 100 000 F CFP, résidence Tiare Anani, BP 380597, 98718 Punaauia, *gérant associé* : Clarisse Tchen Pan, *nom d'usage* : Favre, la gestion de son patrimoine immobilier, *date de début d'activité* : 29 juillet 2005 ;

N° 05 210 B, Tesora Development Tahiti, société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 F CFP, centre Vaima, 3e étage n° 84, 98713 Papeete, *gérant associé* : Vatea Thierry Ariioehau Aline, l'étude de faisabilité et le développement de tous ensembles hôteliers, *date de début d'activité* : 29 juillet 2005 ;

N° 05 211 B, Société de conseil en promotion immobilière, *sigle* : SCPI, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 F CFP, lot n° 90, résidence Miri, côté montagne, Punaauia ou BP 186, 98713 Papeete, *gérants associés* : Miguel Teksine Lao et Barbara Bornes, *nom d'usage* : Lao, toutes les études techniques en ingénierie et les activités graphiques auxiliaires, et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement, *date de début d'activité* : 29 juillet 2005 ;

N° 05 212 B, F2H, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 000 F CFP, Avera, quartier Utufara, BP 741, 98735 Uturoa, *gérant* : Freddy Gabriel Mourin, travaux du bâtiment, *date de début d'activité* : 1er juillet 2005.

MODIFICATIONS

6 janvier 2005

N° 75 46 B du 8 octobre 1975, Grimaud Frères, dénomination commerciale Tahiti Néon, société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 8 décembre 2004.

28 janvier 2005

N° 91 157 B du 28 novembre 1991, SARL Jissang Frères, société à responsabilité limitée, modification de l'enseigne, *date d'effet* : 27 janvier 2005.

17 février 2005

N° 95 32 B du 3 février 1995, DB Régie, société en nom collectif, modification autre, *date d'effet* : 1er janvier 2002.

21 février 2005

N° 95 194 B du 28 août 1995, SA Geodis Overseas Polynésie, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 4 juin 2004.

3 mars 2005

N° 97 263 B du 4 novembre 1997, SARL Décors Ethniques, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, dissolution, *date d'effet* : 3 mars 2005.

24 mars 2005

N° 98 74 B du 23 février 1998, Concept Auto, société à responsabilité limitée, démission du gérant, *date d'effet* : 1er janvier 2005.

2 mai 2005

N° 79 88 B du 2 octobre 1979, Fiduciaire du Pacific, société anonyme, augmentation du capital, *date d'effet* : 31 mars 2005 ;

N° 99 85 B du 25 mars 1999, The Black Pearl Gem Company, *sigle* : BPGC, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, nomination de commissaire aux comptes, *date d'effet* : 1er janvier 2005 ;

N° 00 201 B du 1er août 2000, Roger Sienne, société à responsabilité limitée, acquisition d'un fonds ;

N° 95 76 C du 23 mars 1995, SCP JEM, société civile de participations, changement de gérant, *date d'effet* : 26 avril 2005 ;

N° 98 117 B du 6 avril 1998, Hina Coiffure, société à responsabilité limitée, décision de ne pas dissoudre la société nonobstant la perte de plus de la moitié du capital, *date d'effet* : 29 juin 2005 ;

N° 89 133 B du 27 novembre 1989, Société Tahitienne d'Entreposage de Produits Pétroliers (STEPP), société anonyme, changement de commissaire aux comptes suppléant, *date d'effet* : 25 mai 2005.

19 mai 2005

N° 04 284 B du 26 octobre 2004, SARL Lucky House, société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 4 février 2005 ;

N° 59 1 B du 21 mai 1959, SAEM Banque Socredo, société anonyme d'économie mixte, nomination d'un administrateur, *date d'effet* : 15 juin 2005 ;

N° 00 89 B du 6 avril 2000, SARL Général Technologies (G-TEC), société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 15 mars 2005 ;

N° 80 111 B du 4 décembre 1980, SARL Industrielle de Parfumerie et Cosmétiques de Tahiti, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 22 avril 2005 ;

N° 68 7 B du 23 avril 1968, SA Air Moorea, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 30 mai 2005 ;

N° 64 26 B du 16 juin 1964, SARL Te Maire Import, société à responsabilité limitée, nomination d'un gérant, *date d'effet* : 28 janvier 2005 ;

N° 04 189 B du 16 juillet 2004, SARL Ohana, société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 22 février 2005.

22 juin 2005

N° 01 8286 B du 27 avril 2001, SARL Star-Gym Tahiti, société à responsabilité limitée, réduction du capital, *date d'effet* : 30 avril 2005 ;

N° 94 87 B du 27 mai 1994, Canal Polynésie, société anonyme, changement de liquidateur, *date d'effet* : 22 mars 2005 ;

N° 04 322 B du 25 septembre 2004, Turquoise Consulting SAS, société par actions simplifiée, modification autre, *date d'effet* : 7 mars 2005.

23 juin 2005

N° 99 27 B du 5 février 1999, Alliance Telecom, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 2 juin 2005 ;

N° 03 300 B du 16 avril 2003, Burocenter, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, transfert du siège social, *date d'effet* : 6 juin 2005 ;

N° 97 133 C du 6 février 1997, Société de participation Cope, société civile, clôture des opérations de liquidation, *date d'effet* : 31 juillet 2005.

24 juin 2005

N° 03 249 C du 26 septembre 2003, société civile immobilière Te Ava Nui 1, *nom commercial* : SCI Te Ava Nui 1, société civile immobilière, transformation de la société, *date d'effet* : 16 juin 2005 ;

N° 03 69 B du 26 mars 2003, A3 Diffusion Meubles, société en nom collectif, adoption d'une enseigne, *date d'effet* : 1er juin 2005 ;

N° 01 244 B du 14 novembre 2001, SARL Hôtelière de la Côte Est, société à responsabilité limitée, dissolution anticipée de la société, *date d'effet* : 17 juin 2005.

27 juin 2005

N° 98 93 B du 17 mars 1998, Pacific Alu Industrie, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 14 juin 2005 ;

N° 05 140 B du 17 mai 2005, Tubuai Lodge, société à responsabilité limitée, mise en sommeil, *date d'effet* : 11 juin 2005 ;

N° 97 22 B du 17 janvier 1997, Carex environnement, société anonyme, fusion de fonds, *date d'effet* : 29 octobre 2004 ;

N° 04 129 B du 5 mai 2004, SPI Infra (Société Provençale d'Infrastructures), société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 29 octobre 2004.

30 juin 2005

N° 05 101 B du 6 avril 2005, Chez Nous, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 13 juin 2005 ;

N° 00 64 B du 6 mars 2000, Entreprise Moukamtse et Fils, société à responsabilité limitée, décision de ne pas dissoudre la société nonobstant la perte de plus de la moitié du capital, *date d'effet* : 13 mai 2005 ;

N° 91 13 B ou n° 02 234 B, Europ Assistance Oceanie, société anonyme, nomination de M. Jean Kramarz en qualité de directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, *date d'effet* : 25 avril 2005.

1er juillet 2005

N° 04 1573 A du 14 septembre 2004, Patrick Chong, changement d'adresse, *date d'effet* : 10 juin 2005 ;

N° 02 125 C du 24 septembre 2002, Maruea, société civile, changement de gérant, *date d'effet* : 9 mai 2005 ;

N° 04 176 B du 24 juin 2004, Tahiti Ingénierie, société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 12 septembre 2004 ;

N° 19 213 A, Edgard Chansin, adjonction de l'activité de loueur de moyen de transport, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 25 099 A, Brice Menichini, adjonction de l'activité de travaux en tous genres à l'enseigne ST2 B, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 26 252 A, Tahiti Custom Bodyboard LL. Moto Tuning, pour régularisation : l'activité exercée est fabricant de boogie, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 36 632 A, Léon Teina, négociant produits divers, adjonction de l'activité de négociant, *date d'effet* : 14 juin 2005.

4 juillet 2005

N° 02 230 B du 31 janvier 2002, Manuia, société à responsabilité limitée, modification concernant le fonds, *date d'effet* : 1er avril 2005 ;

N° 02 550 A du 22 mars 2002, Teraiefa Chang, suppression d'un établissement secondaire, *date d'effet* : 30 mars 2005 ;

N° 72 44 B du 11 décembre 1972, SA Banque de Polynésie, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 26 novembre 2004 ;

N° 05 130 B du 9 mai 2005, Le Zinc, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, modification concernant le fonds, *date d'effet* : 1er avril 2005 ;

N° 03 64 B du 19 mars 2003, Moeata Tiapari et Cie, sigle : SNC Moeata Tiapari et Cie, société en nom collectif, cessation temporaire d'activité, *date d'effet* : 9 mai 2005 ;

N° 05 68 B du 23 février 2005, Société Nautique de Bora Bora, sigle : SNBB, société à responsabilité limitée, acquisition d'un fonds, *date d'effet* : 22 mars 2005 ;

N° 01 106 B du 12 juin 2001, Sunset Hoani, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 22 mars 2005.

5 juillet 2005

N° 03 79 B du 3 avril 2003, Sous Le Vent, société en nom collectif, dissolution anticipée de la société, *date d'effet* : 1er mai 2004 ;

N° 02 1506 A du 2 septembre 2002, Kim Bennett, nom d'usage : Roy, modification autre, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 00 241 B du 7 septembre 2000, Pearly Investissements, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 1er juin 2005 ;

N° 95 42 C du 27 octobre 1995, Société civile immobilière Fanui (SCI Fanui), société civile immobilière, démission du cogérant, *date d'effet* : 8 juin 2005 ;

N° 81 12 C du 11 mai 1981, Opurautea-Cardella, société civile immobilière, mise en sommeil, *date d'effet* : 31 décembre 2004 ;

N° 97 186 B du 18 juillet 1997, SARL Milord, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 22 juin 2005 ;

N° 32 109 A, Marc André Norel, suppression bureau de publicité, *date d'effet* : 30 juin 2005, et adjonction de véhicule de restauration, *date d'effet* : 1er juillet 2005.

6 juillet 2005

N° 04 317 B du 30 décembre 2004, Locamat, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 24 juin 2005 ;

N° 04 12 B du 16 janvier 2004, The Zizou Bar, société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 85 2 B du 2 janvier 1985, Atelier 3 en abrégé A3, société à responsabilité limitée, transfert du siège social, *date d'effet* : 1er avril 2005 ;

N° 00 87 B du 5 avril 2000, Ava Tea Distillation, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 8 juin 2005 ;

N° 02 228 B du 25 novembre 2002, Avenir et tradition de l'ossature bois, société anonyme, transfert du siège social, *date d'effet* : 1er septembre 2004 ;

N° 05 625 A du 22 avril 2005, Glenda Teremoana Leroux, nom d'usage : Dumas, adoption d'une enseigne, *date d'effet* : 1er mai 2005 ;

N° 02 655 A du 8 avril 2002, Geneviève Andrée Jeanne Pouliquen, modification d'activité, *date d'effet* : 31 janvier 2005 ;

N° 93 193 B du 25 novembre 1993, SARL Concept, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 20 mai 2005 ;

N° 99 150 C du 30 novembre 1999, Société civile immobilière Heimiti, société civile immobilière, réduction du capital, *date d'effet* : 2 août 2004 ;

N° 98 74 B du 23 février 1998, Concept Auto, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 20 mai 2005 ;

N° 97 235 B du 18 septembre 1997, SARL Les Fare Pilot, société à responsabilité limitée, cessation temporaire d'activité, *date d'effet* : 30 avril 2005 ;

N° 79 27 B du 5 avril 1979, Le Dragon d'or, société à responsabilité limitée, démission du gérant, *date d'effet* : 3 mai 2005.

7 juillet 2005

N° 05 86 B du 21 mars 2005, Curiosités, société à responsabilité limitée, acquisition d'un fonds, *date d'effet* : 30 mai 2005 ;

N° 03 612 A du 26 mars 2003, Thomas Maifano, suppression suspension d'activité, *date d'effet* : 1er juin 2005 ;

N° 80 97 B du 22 octobre 1980, SA de distribution Polygaz, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 5 avril 2005 ;

N° 00 33 B du 9 février 2000, Nouveaux transporteurs de la Côte Est (NTCE), société par actions simplifiée, modification autre, *date d'effet* : 20 juin 2005 ;

N° 18 156 A, Terua Temorere, radiation des activités de transport de voyageurs et restaurant ouvrier et adjonction de l'activité de cuisine à emporter, *date d'effet* : 6 juillet 2005.

8 juillet 2005

N° 03 26 A du 8 janvier 2003, Matahi Rudy Pito, adjonction d'activité, *date d'effet* : 15 juillet 2005 ;

N° 89 33 B du 2 mars 1989, Editions Avant et Après, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 6 septembre 2004 ;

N° 00 6 B du 7 janvier 2000, Villedieu Tropiques, société à responsabilité limitée, réduction du capital, *date d'effet* : 22 juin 2005 ;

N° 95 69 B du 16 mars 1995, SARL Tahiti Charter Island TCI, société à responsabilité limitée, cession de parts, *date d'effet* : 27 juin 2005 ;

N° 22 980 A, Bruno Leou Pau, suppression de l'activité de travaux en tous genres et adjonction de l'activité de travaux de construction, *date d'effet* : 7 juillet 2005.

11 juillet 2005

N° 96 104 B du 27 juin 1996, SARL Boulangerie du Bain Loti, société à responsabilité limitée, augmentation du capital, *date d'effet* : 23 juin 2005 ;

N° 02 2097 A du 26 novembre 2002, Emile Tinitua Steed Aripeu, modification du nom commercial, *date d'effet* : 8 juillet 2005 ;

N° 01 1104 A du 27 juillet 2001, Pany Claude Michel Lemire, suppression suspension d'activité, *date d'effet* : 23 juin 2005 ;

N° 00 1075 A du 31 juillet 2000, Valérien Hukieinui Taiaapu, suppression suspension d'activité, *date d'effet* : 28 juin 2005 ;

N° 00 825 A du 6 juin 2000, Pierre Saan, adjonction d'activité, *date d'effet* : 23 juin 2005 ;

N° 79 52 B du 7 juin 1979, Océanie pneus auto service SAS, société par actions simplifiée, modification autre, *date d'effet* : 13 juin 2005 ;

N° 03 97 B du 29 avril 2003, SARL Add On Technologies, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 16 juin 2005 ;

N° 01 87 B du 10 avril 2001, Promotion Construction Bâtisseur (PCB), entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, démission du gérant, *date d'effet* : 17 juin 2005 ;

N° 20 466 A, Elise Mourareau, radiation de la pâtisserie commune et de pizzeria sise à Rikitea. Reste l'activité de couture en chambre à Rikitea et loto à Papeete, hôtel Prince-Hinoi, *date d'effet* : 30 juin 2005.

12 juillet 2005

N° 86 15 C du 18 février 1986, SCI Haeremai, société civile immobilière, nomination de cogérant(s), *date d'effet* : 19 juin 2005 ;

N° 03 234 C du 12 septembre 2003, SCI Pitate, société civile immobilière, nomination de cogérant(s), *date d'effet* : 14 juin 2005 ;

N° 93 188 B du 15 novembre 1993, SARL Tahiti Cash Api, société à responsabilité limitée, décision de ne pas dissoudre la société nonobstant la perte de plus de la moitié du capital, *date d'effet* : 31 juillet 2004 ;

N° 93 188 B du 15 novembre 1993, SARL Tahiti Cash Api, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 30 juin 2001 ;

N° 93 13 B du 15 janvier 1993, Restaurant Caesario Pizza Service, société à responsabilité limitée, mise en sommeil, *date d'effet* : 15 mai 2005 ;

N° 05 58 A du 13 janvier 2005, Maima Tching Chi Yen, adjonction d'activité, *date d'effet* : 7 juillet 2005 ;

N° 03 1032 A du 28 mai 2003, Joanita Teriinohopuaiteari, *nom d'usage* : Toofa, adjonction d'activité, *date d'effet* : 11 juillet 2005 ;

N° 99 7 A du 6 janvier 1999, Alexandre Longine, reprise d'activité, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 03 2203 A du 21 novembre 2003, Serge Bossuot, fonds reçus en location-gérance, *date d'effet* : 17 juin 2005 ;

N° 01 40 B du 9 février 2001, Compagnie Touristique Polynésienne, société anonyme, modification de la composition du conseil d'administration, *date d'effet* : 30 mai 2005 ;

N° 72 39 B du 22 novembre 1972, SA Hôtel Kia Ora, société anonyme, changement d'administrateur, *date d'effet* : 23 juin 2005 ;

N° 02 78 C du 9 juillet 2002, SCA Tahiti Rava'ai, société civile agricole, nomination d'un gérant, *date d'effet* : 10 novembre 2004 ;

N° 96 5 B du 9 janvier 1996, Fare Vaimoana, société à responsabilité limitée, mise en location-gérance du fonds de commerce, *date d'effet* : 17 juin 2005.

13 juillet 2005

N° 01 55 B du 27 février 2001, SARL Bleu Lagon Créations, société à responsabilité limitée, dissolution anticipée de la société, *date d'effet* : 31 décembre 2004 ;

N° 05 281 A du 22 février 2005, Germain Tainanuarii, cessation temporaire d'activité, *date d'effet* : 11 juillet 2005 ;

N° 05 743 A du 11 mai 2005, Maiho Faatau Stanley Fanaura, adjonction d'activité, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 99 180 A du 20 janvier 1999, Hunarii Mihinoa Tufaunui, *nom d'usage* : Victor, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 12 juillet 2005 ;

N° 00 148 B du 5 juin 2000, Auto Express Arue, société à responsabilité limitée, changement de dénomination, *date d'effet* : 22 juin 2005 ;

N° 78 37 B du 17 avril 1978, Auto Express Fare Ute, changement de dénomination, *date d'effet* : 11 mai 2005 ;

N° 15 547 A, Alain Patere, ouverture d'un second établissement, sis à Boulevard Pomare à l'enseigne Scoubidou et ayant comme activité le négoce de bijoux, de fantaisie et de mode et accessoires, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 15 547 A, Alain Patere, par acte notarié en date du 16 mai 2003 en l'étude de Me Bruggmann, M. et Mme Alain Patere ont cédé leur droit au bail commercial à M. Moeava Temorere de la boutique sise à immeuble Foch, *date d'effet* : 16 mai 2003.

15 juillet 2005

N° 96 115 B du 9 juillet 1996, Financière Hôtelière Polynésienne, société anonyme, nomination d'un administrateur, *date d'effet* : 30 mai 2005 ;

N° 05 123 B du 29 avril 2005, Sodima, société par actions simplifiée, acquisition d'un fonds, *date d'effet* : 19 mai 2005 ;

N° 00 833 A du 8 juin 2000, Yannick Brothers, adjonction d'activité, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 02 882 A du 15 mai 2002, Fabrice Michel Etienne Vallet, modification autre, *date d'effet* : 1er janvier 2005 ;

N° 93 18 B du 25 janvier 1993, SARL Libre-Service Maharepa, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 19 mai 2005 ;

N° 01 108 B du 14 juin 2001, Atuona Rent A Car, société à responsabilité limitée, départ de cogérant(s), *date d'effet* : 2 juin 2005.

18 juillet 2005

N° 04 1300 A du 22 juillet 2004, César Jimmy Mendelsohn, adjonction d'activité, *date d'effet* : 13 juillet 2005 ;

N° 04 1845 A du 10 novembre 2004, Heremoana Jean-Paul Pere, adjonction d'activité, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 99 1937 A du 30 août 1999, Hinano Moeroa, *nom d'usage* : Stallings, adoption d'un nom commercial, *date d'effet* : 15 juillet 2005 ;

N° 99 1830 A du 12 août 1999, Jocelyne Pierrette Germaine Jouhannet, *nom d'usage* : Alcover-Pansard, modification autre, *date d'effet* : 30 juin 2005 ;

N° 04 1130 A du 15 juin 2004, Ariihoro Nelson Teuira, adjonction d'activité, *date d'effet* : 5 juillet 2005 ;

N° 05 394 A du 9 mars 2005, Laetitia Ahuura Hatitio, mise en sommeil, *date d'effet* : 13 juillet 2005 ;

N° 05 342 A du 2 mars 2005, Isabelle Vaite Dantzer, adjonction d'activité, *date d'effet* : 1er septembre 2005 ;

N° 05 1008 A du 23 juin 2005, Tauhiti Flora Tamu, modification autre, *date d'effet* : 15 juillet 2005 ;

N° 91 95 B du 25 juillet 1991, Bora Bora Navettes, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 2 juin 2005 ;

N° 77 101 B du 29 novembre 1977, Papeete Seairland transports (PST), société anonyme, changement de commissaire aux comptes suppléant, *date d'effet* : 7 juin 2005 ;

N° 02 191 B du 7 octobre 2002, TB Promotion Bora Bora, société à responsabilité limitée, nomination de commissaire aux comptes, *date d'effet* : 3 juin 2005 ;

N° 96 256 B du 26 décembre 1996, Polynésia, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 21 juin 2005 ;

N° 97 245 B du 8 octobre 1997, Société hôtelière des îles Marquises, Hiva Oa, société anonyme, augmentation du capital, *date d'effet* : 21 juin 2005 ;

N° 97 246 B du 8 octobre 1997, Société Hôtelière des îles Marquises, Nuku Hiva, société anonyme, augmentation du capital, *date d'effet* : 21 juin 2005.

19 juillet 2005

N° 04 588 A du 24 mars 2004, Jérôme Christophe Courgeon, adjonction d'activité, *date d'effet* : 28 juillet 2005 ;

N° 04 151 A du 26 janvier 2004, Pascal Boilevsve, mise en sommeil, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 92 96 B du 21 juillet 1992, SNC Lai Koon Pong et cie, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 9 mai 2005 ;

N° 22 767 A, Edmond Tisseron, mise en location-gérance de son fonds de commerce d'alimentation générale connu sous le nom de Magasin Ioela sis à Faaone, PK 47,200, côté montagne, à Mme Monike Tiapari épouse Ora ;

N° 22 767 A, Yves Lavoix, fermeture de l'établissement sis à 7, rue du Général-de-Gaulle à l'enseigne Orepair, *date d'effet* : 1er mai 2005.

20 juillet 2005

N° 99 622 A du 24 février 1999, Melvina Mareva Parker, adjonction d'activité, *date d'effet* : 19 juillet 2005 ;

N° 04 155 B du 4 juin 2004, Partenaires associés, société par actions simplifiée, modification de la date de clôture de l'exercice, *date d'effet* : 8 juillet 2005 ;

N° 04 229 B du 9 septembre 2004, SNC La maison des services, société en nom collectif, modification autre, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 99 275 B du 28 juin 1999, RDP, société en nom collectif, modification autre, *date d'effet* : 28 juin 2005 ;

N° 90 152 B du 8 octobre 1990, Punaruu Locations, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 5 juillet 2005 ;

N° 87 3 B du 12 janvier 1987, Développement-Promotion, société anonyme, modification autre, *date d'effet* : 10 août 2004 ;

N° 92 105 B du 11 août 1992, Tehimati, société à responsabilité limitée, mise en sommeil, *date d'effet* : 2 juin 2005 ;

N° 24 027 A, Mihinoa Teahi, adjonction de l'activité de négociant (alimentation générale et divers) à compter du 19 juillet 2005. Conserve son activité de taxi, *date d'effet* : 19 juillet 2005.

21 juillet 2005

N° 02 233 B du 29 janvier 2002, Kahaia, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, acquisition d'un fonds, *date d'effet* : 14 juin 2005 ;

N° 05 137 B du 12 mai 2005, SARL BDR, société à responsabilité limitée, acquisition d'un fonds, *date d'effet* : 10 juin 2005 ;

N° 99 426 B du 21 décembre 1999, SARLU Brasserie Bernard, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 10 juin 2005 ;

N° 02 2003 A du 14 novembre 2002, Raita Mou Kam Tse, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 20 juillet 2005 ;

N° 00 806 A du 31 mai 2000, Moea Danielle Poia, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 30 août 2005 ;

N° 01 158 B du 6 août 2001, l'habitat, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 5 juillet 2005 ;

N° 01 79 C du 15 juin 2001, Te Fare Ninamu, société civile, changement de gérant, *date d'effet* : 22 juin 2005 ;

N° 96 4 C du 25 janvier 1996, Société financière d'investissements immobiliers, société civile immobilière, réduction du capital, *date d'effet* : 5 juillet 2005 ;

N° 95 232 B du 2 novembre 1995, Tahiti Vai Ora Tuamotu Black Pearl, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, mise en sommeil, *date d'effet* : 30 juin 2005 ;

N° 03 154 C du 28 mai 2003, Société civile de participation Internet en Polynésie, sigle : SCPIEP, société civile, changement de gérant, *date d'effet* : 12 juillet 2004 ;

N° 01 6 C du 16 janvier 2001, SCI Manu Iti No Outumaoro, société civile immobilière, réduction du capital, *date d'effet* : 5 juillet 2005 ;

N° 99 85 B du 25 mars 1999, The Black Pearl Gem Company, sigle : BPGC, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, adoption d'une enseigne, *date d'effet* : 20 juillet 2005 ;

N° 25 253 A, Carlos Teissier, transfert du domicile et de l'activité de Mahina à Raiatea, Tevaitoa, *date d'effet* : 1er août 2005.

22 juillet 2005

N° 05 1099 A du 12 juillet 2005, Laurent Olivier Charles Rebstock, modification du nom commercial, *date d'effet* : 21 juillet 2005 ;

N° 05 1072 A du 6 juillet 2005, Anaise Maimiti Hirihiri, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 18 juillet 2005 ;

N° 98 618 A du 26 mars 1998, Ingrid Heifara Prokop, *nom d'usage* : Vanluyd, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 53 1 B de 1953, SA Brasserie de Tahiti, société anonyme, modification de l'objet social, *date d'effet* : 22 juillet 2005 ;

N° 99 82 B du 22 mars 1999, SAS Tahiti Jeunesse, société par actions simplifiée, modification du capital social, *date d'effet* : 3 juin 2005.

25 juillet 2005

N° 05 140 B, Tubuai Lodge, rectification sur la cessation temporaire. Prendre en compte le 1er juillet 2005 au lieu du 1er juin 2005, *date d'effet* : 1er juillet 2005 ;

N° 01 150 B du 26 juillet 2001, ODEP, société à responsabilité limitée, changement de gérant, *date d'effet* : 1er juin 2005 ;

N° 00 87 B du 5 avril 2000, Ava Tea Distillation, société à responsabilité limitée, modification autre, *date d'effet* : 17 janvier 2005 ;

N° 04 310 B du 27 décembre 2004, New Te Marara, société à responsabilité limitée, nomination de cogérant(s), *date d'effet* : 11 juillet 2005 ;

N° 04 909 A du 30 avril 2004, Olivier Jacques Christian Guerin, adjonction d'activité, *date d'effet* : 22 juillet 2005.

26 juillet 2005

N° 79 88 B du 2 octobre 1979, Fiduciaire du Pacific, société anonyme, apport-fusion, *date d'effet* : 30 mai 2005 ;

N° 04 1802 A du 3 novembre 2004, Terii Lau, reprise d'activité après cessation temporaire, *date d'effet* : 25 juillet 2005 ;

N° 03 379 A du 21 février 2003, Robert (fils) Vannes, adjonction d'activité, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 03 44 C du 13 février 2003, Numiri, société civile immobilière, *date d'effet* : 15 juillet 2005 ;

N° 97 153 C du 30 juin 1997, Aveavea, société civile, modification de la gérance, *date d'effet* : 30 juin 2005 ;

N° 23 103 A, Roulotte Kelani, radiation des activités de cuisine à emporter et pâtisserie commune et adjonction de l'activité de roulotte au nom Roulotte Kelani à compter du 25 juillet 2005. Adjonction d'une licence de boissons de 8e classe autorisation n° 0019/2005/MTE/CTG/HR, *date d'effet* : 25 juillet 2005.

27 juillet 2005

N° 63 80 A, Teriitehau Import Export, suppression des activités de décorateur à la main sur textile et d'enseigne écritaux, écussons, *date d'effet* : 26 juillet 2005 ;

N° 05 115 A du 25 janvier 2005, Patrick Vannes, adjonction d'activité, *date d'effet* : 19 juillet 2005 ;

N° 04 1757 A du 22 octobre 2004, Sylvaine Paulette Vaiata Perry, mise en sommeil, *date d'effet* : 4 juillet 2005 ;

N° 02 703 A du 17 avril 2002, Jian Wei Li, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 19 juillet 2005 ;

N° 04 180 A du 30 janvier 2004, Marc Calmes, modification autre, *date d'effet* : 26 juillet 2005 ;

N° 02 1986 A du 12 novembre 2002, Stéphane Jean-Paul Michel Philipponneau, adjonction d'activité, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 90 125 B du 17 août 1990, Sun Line, société en nom collectif, modification autre, *date d'effet* : 30 mai 2005 ;

N° 24 040 A, Sophie Bea, pour régularisation : radiation de l'activité d'artisan et l'activité de couture en chambre à compter de l'année 1995 et adjonction de la patente de marchand forain à Mopelia à compter du 1er août 2005. Changement d'adresse passe à Mopelia, Maupiti, *date d'effet* : 1er août 2005.

28 juillet 2005

N° 04 868 A du 23 avril 2004, Nadia Annie Teretina Del Meglio, acquisition d'un fonds, *date d'effet* : 6 juillet 2005 ;

N° 04 1369 A du 5 août 2004, Richmond Wayne, modification autre, *date d'effet* : 1er août 2005 ;

N° 01 372 A du 6 mars 2001, Tehaurai Claude Roux, mise en sommeil, *date d'effet* : 31 juillet 2005 ;

N° 22 846 A, Eric Bovie, suppression des activités de jardinage et bûcheron, *date d'effet* : 27 juillet 2005 ;

N° 23 145 A, Roulotte Vaitiare, transfert du siège social et de l'établissement principal à Faa'a, PK 4,800, quartier Hiro et changement d'adresse de la roulotte de Faa'a, rue Teritina passe à Faa'a, parking Champion Heiri, PK 4. Changement de l'enseigne Roulotte Eddy qui devient Roulotte Vaitiare, *date d'effet* : 27 juillet 2005 ;

N° 24 245 A, Le Ranch, radiation de loueur de moyen de transport et adjonction d'une patente de transport de passagers et de marchandises et d'une patente d'excursion en montagne à compter du 15 juin 2005, *date d'effet* : 15 juin 2005 ;

N° 26 258 A, Paulette Toromona, radiation de l'activité de véhicule de restauration à compter du 27 juillet 2005 et adjonction de l'activité de Chambres d'hôte à compter du 1er août 2005 à l'enseigne Chambres d'hôte chez Heiata, *date d'effet* : 27 juillet 2005.

29 juillet 2005

N° 00 1663 A du 13 novembre 2000, Elda Maria Gilmore, *nom d'usage* : Maro, adjonction d'activité, *date d'effet* : 15 juillet 2005 ;

N° 01 1296 A du 7 septembre 2001, Paul Li, suppression-suspension d'activité, *date d'effet* : 28 juillet 2005 ;

N° 01 1372 A du 21 septembre 2001, Rodolphe Pierre Vinh Tung, suppression suspension d'activité, *date d'effet* : 31 juillet 2005 ;

N° 01 352 A du 2 mars 2001, Edithe Maitere, *nom d'usage* : Teissier, modification de l'enseigne, *date d'effet* : 28 juillet 2005 ;

N° 01 622 A du 18 avril 2001, Mathieu Bertrand Kerneur, modification autre, *date d'effet* : 20 juin 2005 ;

N° 03 157 B du 10 juillet 2003, Société polynésienne de réseaux d'études et de services, *sigle* : SPRES, société à responsabilité limitée, nomination de commissaire aux comptes, *date d'effet* : 30 juin 2005.

RADIATIONS

20 janvier 2005

N° 94 87 B du 27 mai 1994, Canal Polynésie, société anonyme, Papeete centre Paofai, boulevard Pomare, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 4 novembre 2004.

24 janvier 2005

N° 97 133 C du 6 février 1997, Société de Participation Cope, société civile, Faa'a, Auae, 98702 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 9 décembre 2004.

1er juillet 2005

N° 01 758 A du 17 mai 2001, Franck Victor Nataf, route Belvédère, résidence Vaite II, BP 52486, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 02 1630 A du 16 septembre 2002, Christine Claudie Monique Thuleau, *nom d'usage* : Bennett, BP 63088 Faa'a centre, 98704 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 03 784 A du 22 avril 2003, Mike Dave Tapi, *nom commercial* : Roulotte Laure, parking immeuble ISEPP, côté

mer, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 03 1052 A du 3 juin 2003, Marc Frémy, lotissement Erima, lot n° 72, 98701 Arue, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 04 90 A du 19 janvier 2004, Luc François Marie Genevriar, BP 70029, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 04 333 A du 18 février 2004, Philippe Faure, BP 5448, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 04 670 A du 5 avril 2004, Sanualio Folituu-Paoaafaite, Puurai, lot n° 144 ou BP 8144, 98704 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 04 890 A du 27 avril 2004, Tiripa Arlette Tinorua, Iripau, 98733 Tahaa, *date de cessation d'activité* : 31 mai 2005 ;

N° 04 1104 A du 9 juin 2004, Caroline Poerava Bontent, BP 694, 98735 Uturoa, *date de cessation d'activité* : 8 juin 2005 ;

N° 04 1276 A du 19 juillet 2004, Jacques Couderc, BP 198 Haamene, 98733 Tahaa, *date de cessation d'activité* : 20 juin 2005 ;

N° 04 1450 A du 20 août 2004, Jean-Marc Zanini, *nom commercial* : Z Conseil, Maharepa, PK 6, côté mer, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 04 1902 A du 25 novembre 2004, Henri Toomaru, *nom commercial* : Toomaru Tongyou, BP 5155, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 15 606 A, Léon Danchet, Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 15 845 A, Tūtainatua Hauata, Moerai, Rurutu, *date de cessation d'activité* : 30 mars 2005 ;

N° 29 705 A, Tutapufararii Richmond, Kauehi, Tuamotu, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 37 609 A, Zoubida Aoukzi, BP 834 Uturoa, Raiatea, *date de cessation d'activité* : 20 juin 2005.

4 juillet 2005

N° 05 559 A du 11 avril 2005, Noemi Moua, *nom d'usage* : Tetuaapua, *nom commercial* : Moua Créations, servitude quartier Juventin, côté montagne, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 29 mars 2005 ;

N° 02 12 A du 7 janvier 2002, Rosa Tehui, *nom d'usage* : Tavaearii, pointe Vénus, BP 11101, 98709 Mahina, *date de cessation d'activité* : 1er janvier 2004 ;

N° 02 348 A du 20 février 2002, Yves François Charles Queinnec, *nom commercial* : Polynésie Aquarium Créations, baie de Opunohu, BP 1050, Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 juillet 2005 ;

N° 02 1260 A du 25 juillet 2002, Tiarenuui Isabelle Kerflec, servitude Drollet, BP 2308, 98714 Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 mars 2005 ;

N° 03 757 A du 15 avril 2003, Fabiola Tatoa, PK 9,500, côté mer, 98709 Mahina, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 82 01 A, Michel Temeharo, Heiri PK 6,500, Faa'a, BP 1206 Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 mai 2005 ;

N° 33 009 A, Michel Temeharo, PK 4,800 côté montagne, quartier Teana, Faa'a, *date de cessation d'activité* : 31 décembre 2004 ;

N° 44 772 A, Lydie Tixier, Avatoru, Rangiroa, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 45 163 A, Yann Lucas, Arue, quartier Foremonst, *date de cessation d'activité* : 31 mars 2004 ;

N° 45 625 A, Rémina Rarahu Piivai, Faa'a, Pamatai, *date de cessation d'activité* : 29 juin 2005 ;

N° 02 2130 A du 29 novembre 2002, Kilisitina Sione, *nom d'usage* : Leao Kitu, PK 13,100 côté montagne, Punavai ou BP 63101, 98704 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 1er janvier 2004.

5 juillet 2005

N° 05 771 A du 19 mai 2005, Mairoto Barras Metuaaro, Puurai, lot n° 254, 98704 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 18 mai 2005 ;

N° 05 907 A du 10 juin 2005, Hélène Otitipu Sai Ne, Atuona, Hiva Oa, *date de cessation d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 03 515 A du 14 mars 2003, Christophe Giau, *nom commercial* : entreprise Giau, BP 62002, 98704 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 30 août 2005 ;

N° 03 1069 A du 5 juin 2003, Jean-Paul Galea, Papeete, front de mer ou BP 52060, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 04 261 A du 10 février 2004, Pakoitara Solomona Charles, Takaroa, Tuamotu, *date de cessation d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 04 1084 A du 8 juin 2004, Stéphane Manache, BP 28 Moerai, Rurutu, *date de cessation d'activité* : 26 juin 2005 ;

N° 04 593 A du 24 mars 2004, Vaiana Gwendolina Hunter, Pamatai, quartier Hennebuisse, Faa'a ou BP 381661, 98717 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 4 juillet 2005.

6 juillet 2005

N° 05 320 A du 25 février 2004, Mataura Tevaeairai, Makemo, Tuamotu au village côté mer, 98769 Makemo, *date de cessation d'activité* : 5 juillet 2005 ;

N° 05 367 A du 4 mars 2005, Augusta Averii Teiho, *nom commercial* : Taupoehere, Paea PK 23,500, quartier Toetoe, côté montagne, 98711 Paea, *date de cessation d'activité* : 5 juillet 2005 ;

N° 04 1314 A du 27 juillet 2004, Ramzi Tetuahipo Yan Gemgembre, lot n° 109 Super Mahina, 98709 Mahina, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 05 453 A du 17 mars 2005, Manolis Virgile Ferrand, *nom commercial* : Mano Info, Punaauia PK 15, résidence Tiare Anani, appartement A n° 7, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 31 juillet 2005 ;

N° 05 331 A du 28 février 2005, Piriragi Tohitika Teremihi, *nom commercial* : Piriragi Transport, Taenga, Tuamotu au village, côté mer, 98769 Makemo, *date de cessation d'activité* : 25 février 2005 ;

N° 04 1134 A du 15 juin 2004, Tarita Stéphanie Andreucci, stade Pater, quartier Albert, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 6 juillet 2005 ;

N° 99 374 B du 26 octobre 1999, Polynésia Gate-PG, *sigle* : PG, *nom commercial* : Polynésia Gate, société à responsabilité limitée, BP 565 Maharepa, 98728 Moorea, Maiao, *date de cessation d'activité* : 31 décembre 2003.

7 juillet 2005

N° 03 2177 A du 18 novembre 2003, Tanoa Willy Yip, Mission, vallée de Papeava n° 34, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 01 1773 A du 18 décembre 2001, Etienne Georges Faua, route de l'Hyppodrome, BP 52679, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 6 juillet 2005.

8 juillet 2005

N° 04 987 A du 12 mai 2004, Jean-Luc Siau Chin, PK 12, côté mer, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 04 1852 A du 16 novembre 2004, Stéphanie Pillon, *nom commercial* : Fenua fantaisie, lotissement Miri, immeuble

Eeva, bâtiment B, 98717 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 03 2142 A du 12 novembre 2003, Olivier Louis Bon, servitude Bouillard, Paofai, BP 44552, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 01 1678 A du 22 novembre 2001, Serge Etera Heimata, PK 3,600, côté mer, 98701 Arue, *date de cessation d'activité* : 4 juillet 2005 ;

N° 99 114 A du 19 janvier 1999, Jean Denis Teunaohema Ferrand, centre commercial Tamanu, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 7 juillet 2005 ;

N° 04 1373 A du 5 août 2004, Glenn Poroi Hamblin, *nom commercial* : Ha sound light, Nunue, Tiipoto, quartier Mautara, côté montagne, *date de cessation d'activité* : 31 juillet 2005.

11 juillet 2005

N° 11 577 A, Teroro Faareoití, BP 27, Fare, Huahine, *date de cessation d'activité* : 16 juin 2005 ;

N° 03 2202 A du 20 novembre 2003, Marurai Peu, Tapuamu, Tahaa, *date de cessation d'activité* : 22 juin 2005 ;

N° 99 1920 A du 27 août 1999, Raphael Arii, BP 11704, 98709 Mahina, *date de cessation d'activité* : 15 juin 2005 ;

N° 99 1142 A du 21 avril 1999, Tuatini Mathieu Manoi, Taravao centre, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 99 1087 A du 15 avril 1999, Roata Tamata, Erima, lot n° 163, BP 14541, 98701 Arue, *date de cessation d'activité* : 8 juillet 2005 ;

N° 99 999 A du 9 avril 1999, Emeline Tepuhiarii, *nom d'usage* : Teurua, quartier Mervin, Mamao ou BP 50391, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 18 993 A, Taitua Rose Mapuhi, BP 21757 Papeete, *date de cessation d'activité* : 17 février 2005 ;

N° 29 458 A, Gilles Rabbe, BP 799, Uturoa, Raiatea, *date de cessation d'activité* : 27 juin 2005.

12 juillet 2005

N° 10 200 A, Gilles Rabbe, Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 23 775 A, Maraea Royer, Paopao, quartier Teuru, côté mer, *date de cessation d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 05 475 A du 23 mars 2005, Stanley Uira Teato, Tipaerui, entrepôt Tracqui n° 15, Papeete, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 03 570 A du 21 mars 2003, Paul Tiaahu, Tautira village, *date de cessation d'activité* : 31 décembre 2004 ;

N° 04 1039 A du 27 mai 2004, Frédéric Artur, Moerai, Rurutu, *date de cessation d'activité* : 1er juin 2005 ;

N° 01 998 A du 6 juillet 2001, Denis Heremoana Thomas Pinson, rue des Poilus-Tahitiens, BP 1603, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 mars 2005 ;

N° 01 122 A du 24 janvier 2001, Noella Mousson, *nom d'usage* : Leang, Saint-Hilaire, Faa'a ou BP 4088, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 00 1241 A du 31 août 2000, Julien Henri Lucien Nicolas, PK 3,500, côté montagne, 98701 Arue, *date de cessation d'activité* : 11 juillet 2005 ;

N° 99 2352 A du 9 novembre 1999, Richard Alexandre Huillet, BP 8193, 98702 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 31 mars 2005 ;

N° 00 1293 A du 11 septembre 2000, Toreahu Elina Mahotu, *nom d'usage* : Estall, cours de l'Union-Sacrée (parking boulangerie Singapour), 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 11 juillet 2005.

13 juillet 2005

N° 63 25 A, Arihi Mauri, Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 01 55 B du 27 février 2001, (SARL) Bleu Lagon créations, société à responsabilité limitée, Afaahiti, Taravao, PK 4,100, côté montagne, 98719 Hitaa O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 30 décembre 2004 ;

N° 05 374 A du 7 mars 2005, Didier Heimana Maoni, *nom commercial* : Entreprise RTJ, Hitia'a, PK 37,200, quartier Peretai, côté montagne, 98705 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 12 juillet 2005 ;

N° 02 1329 A du 5 août 2002, Charles Irène Paul Marie Gignoux, servitude Teioatua n° 7, PK 19,200, BP 10175, 98711 Paea, *date de cessation d'activité* : 12 juillet 2005 ;

N° 98 1775 A du 12 août 1998, Claude Louis René Angelvin, PK 12,500, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 12 juillet 2005 ;

N° 26 935 A, Cédric Valax, BP 380339 Tamanu, Punaauia, *date de cessation d'activité* : 30 avril 2005.

15 juillet 2005

N° 38 053 A, Roger Sienne, BP 5485 Pirae, *date de cessation d'activité* : 31 décembre 2004 ;

N° 04 1485 A du 27 août 2004, Lucienne Tataura Rovenia Chee Aye, *nom commercial* : CC Production, Teroma, lot n° 60, côté montagne, 98702 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 30 avril 2005 ;

N° 04 1842 A du 10 novembre 2004, Dany Heang, *nom commercial* : Perles de paradis polynésiennes, 28 avenue Maréchal-Foch, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 03 1216 A du 30 juin 2003, Véronique Sophie Nicole, *nom d'usage* : Marchadier, *nom commercial* : Bijoux Vero, Nuku Hiva, Taiohae, BP 21149, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 mars 2005 ;

N° 02 546 A du 21 mars 2002, Terii Fereol Rehua, stade Ruanea 2, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 02 2115 A du 27 novembre 2002, René Ange Eloi Peyrolle, lot Te Ou'a Toru, côté montagne, BP 19, 98717 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 1er janvier 2005 ;

N° 02 241 A du 11 février 2002, Gustave Arui, PK 28,500, côté mer, 98708 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 10 juillet 2005 ;

N° 99 1179 A du 23 avril 1999, Pierre Teriitua Utia, Manuhoe, quartier Perry, BP 1827, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 99 1269 A du 7 mai 1999, Elisa Temata Mauati, *nom d'usage* : Teaku, Anaa, Tuamotu, *date de cessation d'activité* : 13 juillet 2005.

18 juillet 2005

N° 04 661 A du 1er avril 2004, John Timo, Makemo, au village, Tuamotu, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005.

N° 03 772 A du 16 avril 2003, Manarii Pito, PK 3,500, côté montagne, BP 7860, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 13 juillet 2005 ;

N° 03 72 A du 15 janvier 2003, Ioane Taruoura, PK 12,500, côté montagne, quartier Atiue, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 15 juillet 2005 ;

N° 02 1301 A du 31 juillet 2002, Emelie Mao, *nom d'usage* : Tahuhuterani, Taunua, quartier Lombert, derrière école Saint-Paul, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 24 juin 2005.

19 juillet 2005

N° 01 1520 A du 23 octobre 2001, Vanina Boitard, PK 19,200, côté mer, BP 10175, 98711 Paea, *date de cessation d'activité* : 18 juillet 2005 ;

N° 03 1884 A du 2 octobre 2003, Jean-Pierre Teni Matarere, PK 27,500, côté montagne, 98711 Paea, *date de cessation d'activité* : 18 juillet 2005.

20 juillet 2005

N° 98 2397 A du 18 septembre 1998, Lisiane Poura, *nom d'usage* : Schultz, PK 11,800, côté montagne, quartier Pugibet ou BP 130272 Continent, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 19 juillet 2005 ;

N° 05 452 A du 17 mars 2005, Wilfrid Teihoarii Ebb, *nom commercial* : Polynésie/Maurice, Mamao, servitude Apahere, quartier Ebb, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 16 mars 2005 ;

N° 04 1010 A du 21 mai 2004, Caroline Marie Poubelle, PK 11,200, côté mer, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 19 juillet 2005 ;

N° 04 1370 A du 5 août 2004, James Brice Michel Mama, lotissement Vaitavatava, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 mars 2005 ;

N° 04 1710 A du 14 octobre 2004, Denise Nicole Maire Danielou, *nom commercial* : Tiffany's, Taaone, face lycée, quartier Raufea, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 19 juillet 2005.

21 juillet 2005

N° 02 1278 A du 26 juillet 2002, François Aprosi-Touilleux, *nom commercial* : Allo Pizza, PK 7,800, côté montagne, Paopao, Moorea, *date de cessation d'activité* : 14 juin 2005 ;

N° 05 384 A du 8 mars 2005, Pamela Iotua, *nom d'usage* : Montrose, Papeete, rue Cook et rue du Commandant-Destremeau, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 2 juin 2005 ;

N° 04 1901 A du 25 novembre 2004, Paola Evangéline Rarahu Peltier, PK 10,800, côté montagne, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 20 juillet 2005 ;

N° 04 1421 A du 17 août 2004, Linda Alice Ritia Salem, Rangiroa, Avatoru, *date de cessation d'activité* : 20 juillet 2005 ;

N° 04 1244 A du 6 juillet 2004, Ida Tahiamoehuhakaitu Teikiteepupuni, Hokatu, Ua Huka, Marquises, *date de cessation d'activité* : 2 juillet 2005 ;

N° 04 1377 A du 5 août 2004, Stéphane Perez, immeuble Le Bihan à l'étage, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 03 399 A du 25 février 2003, Laure Seguin, *nom commercial* : Teanui, Punavai Nui, lot n° 91, BP 381807 Tamanu, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 31 décembre 2004 ;

N° 02 204 A du 6 février 2002, Jack Firuu, PK 20, côté montagne, 98711 Paea, *date de cessation d'activité* : 30 novembre 2005 ;

N° 12 783 A, Roger Sienne, BP 43967 Fare Tony, Papeete, *date de cessation d'activité* : 1er mai 2005.

22 juillet 2005

N° 05 655 A du 26 avril 2005, Tama Opeta, *nom commercial* : Entreprise d'électricité Tama, avenue Pomare V, Taunua, immeuble Chungue, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 22 juillet 2005 ;

N° 04 1479 A du 26 août 2004, Tefana Raphael Tsong Tsong Kouei, *nom commercial* : Temarama menuiserie, lotissement CPS A 40, côté mer, 98709 Mahina, *date de cessation d'activité* : 21 juillet 2005 ;

N° 02 574 A du 27 mars 2002, Simone Rii Arutahi, *nom d'usage* : Loridan, Lotus n° 62, côté montagne ou BP 4195, 98714 Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 décembre 2004 ;

N° 03 1827 A du 25 septembre 2003, Liliane Jocelyne Pierre Salou, *nom d'usage* : Goyhenex, BP 140 566, 98701 Arue, *date de cessation d'activité* : 30 juillet 2005 ;

N° 03 2150 A du 13 novembre 2003, Isabelle Tererii Mateata Tauateruatu, rue Gadiot, Pirae ou BP 2261, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2004 ;

N° 14 849 A, Georges Pito, BP 10216 Paea, *date de cessation d'activité* : 1er janvier 2003.

25 juillet 2005

N° 04 1380 A du 5 août 2004, Lise Van Bastolaer, Auae, quartier Deane ou BP 1856, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 1er mai 2005 ;

N° 00 743 A du 17 mai 2000, Mc Arthur Libor Alfred Tefaatau, rue Temarii Tematahi, BP 52726, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 28 février 2002 ;

N° 03 770 A du 16 avril 2003, Manuel Schneider, Puurai, quartier Teissier, BP 21414, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 30 décembre 2004 ;

N° 03 1681 A du 10 septembre 2003, Juliana Mou, *nom d'usage* : Graffe, PK 21,900, côté montagne, 98711 Paea, *date de cessation d'activité* : 22 juillet 2005 ;

N° 02 860 A du 13 mai 2002, Odette Vahineroa Teuira, *nom d'usage* : Moarii, PK 25, vallée Onohea, 98708 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005.

26 juillet 2005

N° 05 656 A du 26 avril 2005, Albert Tetahia Onohea, immeuble Ati Matai n° 22, Papeete, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 1er mai 2005 ;

N° 04 1180 A du 23 juin 2004, Patrick Gaston Brunel, résidence Taina n° 78, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 31 juillet 2005 ;

N° 97 1375 A du 5 septembre 1997, Pohemiti Francis Anania, lotissement Vaihiria n° 10, 98726 Teva I Uta, *date de cessation d'activité* : 26 juillet 2005 ;

N° 04 1496 A du 30 août 2004, David Taerea, *nom commercial* : Tepoeiti, PK 46,500, côté mer, 98726 Teva I Uta, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005 ;

N° 04 1510 A du 6 septembre 2004, Linda Tetopata, *nom commercial* : Waihiti, PK 6,700, BP 141 118, 98701 Arue, *date de cessation d'activité* : 25 juillet 2005.

27 juillet 2005

N° 15 171 A, Victor Teikipupuni, BP 62467 Faa'a centre, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 18 996 A, Daniel Guichet, BP 111318 Mahina, *date de cessation d'activité* : 30 novembre 2003 ;

N° 23 024 A, Adrien Bougues, Papeete, *date de cessation d'activité* : 31 juillet 2005 ;

N° 04 480 A du 10 mars 2004, Marlène Farone, *nom d'usage* : Tapu, Apataki, Tuamotu, *date de cessation d'activité* : 28 avril 2005 ;

N° 03 873 A du 5 mai 2003, Annie Teheura, *nom d'usage* : Tauatiti, lotissement Teivionu n° 29, BP 7986, 98719 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 20 juillet 2005.

28 juillet 2005

N° 05 686 A du 2 mai 2005, Maraetetoa Tetuarui, PK 10,500, côté mer, 98721 Hitia'a O Te Ra, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 03 1977 A du 17 octobre 2003, Thierry Floux, résidence Mohea, lot Miri, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 01 1554 A du 31 octobre 2001, Serafino Riano, lotissement Erima 3, n° 173, Arue ou BP 51549, 98716 Pirae, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 01 1666 A du 21 novembre 2001, Peggy Rererangy Terooatea, PK 10,800, côté mer, Paopao, BP 3106 Maharepa, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 01 1812 A du 28 décembre 2001, Ethelle Moana Terevaura, lot Quesnot n° 43, BP 1210 Papetoai, *date de cessation d'activité* : 30 avril 2004 ;

N° 04 852 A du 30 décembre 2004, Heimana Warren Greig, Faa'a, lot Tehapatoa n° 55, quartier Saint-Hilaire, 98704 Faa'a, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 02 1423 A du 20 août 2002, Teurarii Hatitio, *nom d'usage* : Touatekina, Tipaerui, quartier Juventin, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 27 juillet 2005 ;

N° 24 922 A, Rose Wong, BP 21153 Papeete, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 26 496 A, Alain Laussucq, BP 110317 Mahina, *date de cessation d'activité* : 31 juillet 2005.

29 juillet 2005

N° 03 2425 A du 30 décembre 2003, Louis Moux, 93 boulevard Pomare, BP 20615, 98713 Papeete, *date de cessation d'activité* : 1er août 2005 ;

N° 97 1764 A du 14 novembre 1997, Hervé Tepoeaheetai Ah Scha, Taipivai, Nuku Hiva, Marquises, *date de cessation d'activité* : 1er juillet 2005 ;

N° 04 1683 A du 11 octobre 2004, Antoine Edouard Lopez, Ofaiputupu, Temaire, côté montagne, 98735 Uturoa, *date de cessation d'activité* : 25 octobre 2004 ;

N° 04 537 A du 18 mars 2004, Robert Teva Temanupaioura, *nom commercial* : Entreprise Temanu, PK 10, côté mer, quartier Taputuarai, 98709 Mahina, *date de cessation d'activité* : 28 juillet 2005 ;

N° 03 221 B du 17 septembre 2003, Endel génie civil Polynésie, société par actions simplifiée, Punaauia, centre commercial du Lotus, 98718 Punaauia, *date de cessation d'activité* : 30 juin 2005.

Fait à Papeete, le 8 août 2005.

La greffière,
Mérine LE GALL.

Etude de Me Dominique DUBOUCH,
notaire à Papeete

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Dominique DUBOUCH, notaire à Papeete, le 9 février 2006, il résulte qu'une société dont les caractéristiques sont les suivantes a été constituée.

Dénomination : SCI Te Hono IV.

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 100 000 F CFP.

Apport en numéraire : 100 000 F CFP.

Siège social : Pirae, avenue Ariepaea-Pomare, PK 2,700, BP 5308, Pirae.

Objet : L'achat, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, de tous terrains et propriétés foncières de toute nature.

Durée de la société et lieu de dépôt des statuts : La société est constituée pour 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de Papeete, où les statuts seront déposés.

Gérants : M. Guilhem MILHAU, demeurant à Pirae, BP 5308, et M. Jean-Pierre SQUAGLIA, demeurant à Pirae, BP 5308.

Parts sociales - clause d'agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis et mention,
Me Dominique DUBOUCH,
notaire.

Office notarial CORMIER et CALMET
Papeete, 415, boulevard Pomare

Suivant acte reçu par Me Dominique CALMET, notaire associé de la société civile professionnelle "Office notarial CALMET", titulaire d'un office notarial à Papeete, le 10 janvier 2006, et enregistré à Papeete le 16 janvier 2006, folio 168, bordereau 5636/1,

M. Antoine HORLEY et Mme Noéline RICHMOND, son épouse, demeurant ensemble quartier Afarerii, côté montagne, à Pirae (BP 4728),

Ont cédé à :

M. Laurent Rémy OMAR, demeurant à Mahina, lotissement Atima, lot n° 11,

Un fonds de commerce de vente à emporter, sandwicherie, connu sous l enseigne "SNACK CHEZ LOLITA", sis et exploité à Papeete, quartier Paofai, face au collège Tipaerui, pour l'exploitation duquel Mme Noéline HORLEY est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete, sous le n° TPI 05 1217 A et identifiée à l'ISPF sous le numéro TAHITI 542027,

Moyennant le prix de quatre millions cinq cent mille francs CFP (4 500 000 F CFP) payé comptant.

L'entrée en jouissance a été fixée au 10 janvier 2006.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'office notarial CORMIER et CALMET, où domicile a été élu à cet effet, et pour être valables, devront être faites par exploit d'huissier, au plus tard dans les dix jours de la présente et dernière insertion.

Pour avis,
Le greffier du TMC.

SCI TERE HAU

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 13 février 2006 à Papeete, il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCI Tere Hau.

Forme juridique : Société civile.

Capital social : 100 000 F CFP divisé en 100 parts de 1 000 F CFP chacune, numérotées de 1 à 100 réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social : Route de RFO, Pamatai, Faa'a.

Objet social : Acquisition, prise à bail, mise en valeur, location de tous immeubles en Polynésie française.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce de Papeete.

Gérance : Michèle Laine et Joseph Laine, demeurant ensemble à Faa'a, route de RFO, Pamatai.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
La gérance.

SARL WAKE IT EASY

Société au capital de 1 485 000 F CFP

Siège social : PK 6,700, Arue, côté montagne

N° RC 9835 B - N° TAHITI : 690412

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 9 janvier 2006, le transfert du siège social de la société a été décidé dans les conditions prévues par les statuts et a été fixé à Punaauia, PK 10,750, côté mer.

Pour avis,
Eric Darles, gérant.

SPLASH

Société à responsabilité limitée

au capital de 1 000 000 F CFP

Siège social : Papeete, vallée de Tipaerui,

BP 5585 Pirae

RCS de Papeete n° 7349 B

N° TAHITI : 520841

Aux termes d'un procès-verbal de l'AGM du 8 février 2006, il a été décidé d'augmenter le capital de 8 000 000 F CFP pour le porter de 1 000 000 F CFP à 9 000 000 F CFP par l'émission au pair de 800 parts sociales de 10 000 F CFP chacune numérotées de 101 à 900 inclus, par incorporation des comptes courant d'associés.

Aux termes d'un procès-verbal de l'AGE du 10 février 2006, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital susvisé et procédé à la réduction du capital de 8 000 000 F CFP pour le ramener de 9 000 000 F CFP à 1 000 000 F CFP par annulation de 800 parts sociales de 10 000 F CFP chacune numérotées de 1 à 800 inclus.

En conséquence de ce qui précède, le capital social est fixé à un million de francs CFP (1 000 000 F CFP). Il est divisé en 100 parts sociales de 10 000 F CFP chacune, numérotées de 801 à 900 inclus, entièrement attribuées à l'associé unique.

Pour avis,
La gérance.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE PAPEETE

Extrait d'arrêt n° 8 du 19 janvier 2006 rendu par la cour d'appel de Papeete confirmant en toutes ses dispositions le jugement rendu par le tribunal mixte de commerce de Papeete du 9 mai 2005 ayant prononcé une mesure de faillite personnelle pour une durée de 20 ans à l'encontre de M. Thierry Pageau, gérant des sociétés S3T Import, SNC Pageau et Cie dénommée Fare Design, Batimat, -et à l'enseigne Tahiti Composite (RCS 7024 B, 7312 B, 7319 B, 9032 B, 29610 A).

Rectificatif suite à la parution au *Journal officiel* de la Polynésie française du 2 février 2006, page 436, concernant les extraits de jugements du 23 janvier 2006 du tribunal mixte de commerce de Papeete concernant MM. Jacques Meunier, Simon Bessert et Philippe Lucas.

Il convient de lire aux lieu et place d'une "clôture des opérations de liquidation judiciaire" une mesure de faillite personnelle :

Jugement du 23 janvier 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Jacques Meunier, inscrit au RCS 19714 A, pour une durée de 10 ans.

Jugement du 23 janvier 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Philippe Lucas, inscrit au RCS 38946 A, pour une durée de 5 ans.

Jugement du 23 janvier 2006 prononçant une mesure de faillite personnelle à l'encontre de M. Simon Bessert, inscrit au RCS 22464 A, pour une durée de 5 ans.

Pour extrait conforme,
Le greffier.

Me Philippe CLEMENCET, notaire
Titulaire d'un office notarial
85, rue du Commandant-Destremeau
Papeete (Tahiti)

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Philippe CLEMENCET, notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Papeete (île de Tahiti), 85, rue du Commandant-Destremeau, le neuf février deux mille six,

Il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : Société civile immobilière VEINTIUNO, par abréviation "SCI VEINTIUNO".

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : 100 000 francs divisé en 100 parts de mille francs chacune réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social : Papeete, 42, rue Paul-Gauguin.

Objet social : L'acquisition, la propriété et l'administration de tous biens meubles et immeubles et objets mobiliers. La mise en valeur, la location et l'exploitation de tous biens meubles et immeubles, ainsi que l'édification de toutes constructions. L'aliénation de tout ou partie desdits biens, meubles ou immeubles, par voie d'échange ou de vente, d'apport en société ou cession de droit au bail. Les emprunts auprès de banques publiques ou privées ou de particuliers nécessaires à la réalisation de son objet social, avec garantie hypothécaire ou nantissement de tous biens meubles ou immeubles appartenant à ladite société. Tous placements de capitaux sous toute forme que ce soit, y compris l'acquisition ou la souscription de toutes actions, obligations, parts sociales. Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans.

Gérance : La société a pour gérants M. Stanley VOTA, architecte, et Mlle Angela GALVAN GUTIERREZ, architecte,

demeurant tous deux à Papeete, 42, rue Paul-Gauguin, pour une durée illimitée.

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis,
Le notaire.

SARL MANA URA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er février 2006, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : Mana Ura.

Capital : 100 000 F CFP, divisé en 100 parts sociales de 1 000 F CFP chacune.

Siège : Poutoru, Tahaa, ISLV.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Objet : La création et l'acquisition de domaines fonciers pour créer une structure hôtelière ou toute autre activité annexe.

Gérante : Mme Laiza TEREOPA est désignée en qualité de gérante statutaire.

Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

Pour avis et mention,
La gérante.

L'AUBERGE DES TROIS BRASSEURS
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 000 F CFP
Siège social : Immeuble ARIIRAU, boulevard Pomare,
Papeete
RCS Papeete n° 6227 B - N° TAHITI : 405621

L'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du code du commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La gérante.

MF PRODUCTION
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 F CFP
Siège social : Titioro, allée Pierre-Loti,
Papeete
RCS Papeete : 9590 B - N° TAHITI 674499

Le 31 décembre 2005, M. Gérard FALCONNET a démissionné de ses fonctions de directeur délégué.

Il en résulte les modifications suivantes :

Ancienne mention :

Direction :
Président : MICLO Michel
Directeur délégué : FALCONNET Gérard

Nouvelle mention :

Direction :
Président : MICLO Michel

*Pour avis,
Le président.*

MF DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 000 F CFP
Siège social : Titioro, allée Pierre-Loti,
Papeete
RCS Papeete : 9591 B - N° TAHITI 674481

Le 31 décembre 2005, M. Gérard FALCONNET a démissionné de ses fonctions de directeur délégué.

Il en résulte les modifications suivantes :

Ancienne mention :

Direction :
Président : MICLO Michel
Directeur délégué : FALCONNET Gérard

Nouvelle mention :

Direction :
Président : MICLO Michel

*Pour avis,
Le président.*

Société d'avocats
CHANSIN-WONG & USANG-KARA
BP 20329 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française
Tél. : (689) 50 69 99 - Fax (689) 50 69 98

Par acte sous seing privé en date du 14 décembre 2005, enregistré le 12 janvier 2006 à Papeete, folio 167, bordereau 5603/5, chez M. le receveur-conservateur des hypothèques, M. Jean VANDAL, demeurant à Faa'a, PK 4, côté montagne, quartier Leverd, BP 739 Papeete, cédant, a cédé à Mme Ping WANG, demeurant à Faa'a, route Tavararo, PK 4,500, côté montagne, cessionnaire, un fonds de commerce de snack-pâtisserie dénommé "SNACK TIPANIE", sis à Faa'a, PK 5,500, côté mer, en face de l'aéroport de Faa'a et face à Mea Ma, pour lequel il est inscrit au RCS de Papeete sous le numéro 24733 A et à l'ISPF sous le numéro TAHITI 255412, pour un prix de vente de 7 000 000 F CFP.

Election de domicile est faite à l'étude de Me Arcus USANG-KARA, avocat, 483, boulevard Pomare, BP 20329 - 98713 Papeete, Tahiti, Polynésie française, téléphone : (689) 50 69 99, Fax (689) 50 69 98, où est détenu le prix de vente, et où toute opposition peut être formée dans un délai de 10 jours à compter de la publication de la présente.

Fait à Papeete, le 6 février 2006.
Me Arcus USANG-KARA,
avocat.

Cabinet de Me Annick ALLAIN-SACAULT, avocat,
8, avenue Bruat, 2e étage, BP 4281 - 98713 Papeete,
Tahiti, Polynésie française

Demande de changement de régime matrimonial

D'une requête adressée au greffe du tribunal civil de première instance de Papeete, il appert que :

1° M. Joseph Tinomana TETUA, perliculteur, de nationalité française, né le 12 octobre 1964 à Papeete (Tahiti);

2° Mme Martine Mauarii MAURI épouse TETUA, employée de bureau, de nationalité française, née le 30 janvier 1963 à Tiputa (Rangiroa),

Demeurant ensemble à Tiputa, Rangiroa, sollicitent l'homologation de leur changement de régime matrimonial, reçu par Me Philippe CLEMENCET, titulaire d'un office notarial à Papeete, par acte en date du 22 décembre 2005, par lequel ils ont convenu d'adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens tel qu'il est établi par l'article 1536 du code civil.

Pour extrait,
Me Annick ALLAIN-SACAULT.

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE PAPEETE*Dépôt de l'état des créances*

Avis de dépôt de l'état des créances de M. Gaston TOKORAGI, RCS de Papeete n° 23 772 A, adresse : BP Faa'a, PK 4,500, côté montagne, quartier Aubry, ou Sainte-Amélie, quartier Cérans-Jérusalem.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de Mme Marie MARIMOT épouse DEBEUX, RCS de Papeete n° 23 811 A, adresse : BP 3073 Papeete.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de Mme Emilie PIHAATAE épouse DEBELS, RCS de Papeete n° 56802 A, adresse : BP 75 Maharepa, Moorea.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

Avis de dépôt de l'état des créances de M. Louis PAEAMARA, adresse : Rikitea, Gambier.

Dépôt de l'état des créances au tribunal mixte de commerce de Papeete où les réclamations seront recevables dans un délai de trente jours à compter de la date de la présente publication.

ANNONCES DIVERSES**ASSOCIATION DES EDITEURS DE TAHITI ET DES ILES (AETI)**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(12 janvier 2006)

Président : ROBERT Christian
Secrétaire : BABIN Yves
Trésorier : MACHENAUD Philippe

**COOPERATIVE DE L'ECOLE DE APOOITI
PRIMAIRE ET MATERNELLE**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(17 janvier 2006)

Président : VAN-BASTOLAER Harrys
Vice-présidente : BROWN Charlene
Secrétaire : COLOMES Sandra
Secrétaire adjointe : TAPUTUARAI Cherryl
Trésorière : LETANG Armelle
Trésorière adjointe : TERIITUA Moea

ASSOCIATION HOTUTEA VA'A

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(17 janvier 2006)

Président : TEHURITAU Thierry
Vice-président : MAI Yannick
Secrétaire : ANCELIN DE SAINT-QUENTIN Marc
Secrétaire adjointe : MOEINO Vaite
Trésorière : FARAIRE Anastasia
Trésorier adjoint : POUIRA Lewis

ASSOCIATION AGRICOLE MOTU EPA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(15 janvier 2006)

Président d'honneur : TITIFA Sébastien
Président : TEVENINO Emile
Vice-président : HAPIPI Lucien
Secrétaire : GILMORE Patrice
Secrétaire adjointe : GILMORE Christiane
Trésorière : KOHUEINUI Johanna

ASSOCIATION TE ORA RAA TOTIARE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(7 novembre 2005)

Présidente : SPILLEBOUT Floriane
Vice-présidente : WILLIAMS Tania
Secrétaire : TERII Raina
Secrétaire adjoint : TAHARAGI Taharagi
Trésorière : DELIGNY Terangi
Trésorière adjointe : TUUHIA Vainoaterai
Assesseeurs : TAAROA Herenui
VIRIHIA Tina

COOPERATIVE DU COLLEGE POMARE IV

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(7 octobre 2005)

Président : LIVINE Rodney
Vice-présidents : DROLLET Eric
MALFATTI Solange
YOUN PINE Steeve
TAMATA Christina
BARFF Gordon
Secrétaire : CHANSON Clémentine
Secrétaire adjointe : CRIDLAND Miimia
Trésorière : SARTORE Moetu
Trésorière adjointe : HOSTACHY Vaite

ASSOCIATION NUIOVA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(18 novembre 2005)

Présidente : HATITIO Claudine
Vice-présidents : TEPUAI Ronoiteora
IOTUA Gabriel
MOOROA Eric
Secrétaire : ERENA Mireta
Secrétaire adjointe : AH-MI Moeata
Trésorière : TIHONI Diana
Trésorière adjointe : TEREOPA Rosette
Commissaires aux comptes : KATO Yoko
LIGTHART Claudine
UTIA Teura
Assesseeurs : ANANIA Tamaturia
HATITIO Aturai

ASSOCIATION SPORTIVE MATAIEA PETANQUE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(17 janvier 2006)

Président : HAOATAI Louis
Vice-présidents : TEAHUI Edgard
PIHAATAE Etienne
Secrétaire : TERIITEHAU Lise
Secrétaire adjoint : FONG-SUNG Richard
Trésorier : LEMAGUER Moïse
Trésorière adjointe : DELORD Linda
Assesseeurs : TEORE Madeleine
LIEON Edwin
ATEO Norma
RAIO Philippe

ASSOCIATION UAIVI NO TE UI HOU

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(15 janvier 2006)

Président : VAATETE Marc
Vice-président : SCALLAMERA Robert
Secrétaire : BONNO Charles
Secrétaire adjointe : SCALLAMERA Prisca
Trésorière : BONNO Marie-Yannick
Trésorier adjoint : BONNO Auguste
Assesseeurs : SCALLAMERA André
KEHUEHITU Mireille

ASSOCIATION FAMILIALE TEHUIHUI TEFAU A FAARERE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(5 novembre 2005)

Président : NATUA Bernard
Vice-présidente : TORII Tepoe
Secrétaire : TIRAO Tehuihuiarii
Secrétaire adjointe : TEHUITUA Dally
Trésorière : COLOMBANI Myrna
Trésorier adjoint : BUIILLARD Ramond
Commissaires aux comptes : HAOA Atahi
CHOUNE Hélène
Assesseeurs : PETIS Louise
BENNETT Avi
TEHEIURA Tane
TIXIER André

FIFTY-ONE CLUB DE TAHITI NUI

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(13 septembre 2005)

Président : LAROCHE Renaud
Vice-président : CICORELLA Fabrice
Secrétaire : PEDRINI Alain
Trésorier : MENSIER Jean-Claude
Chef du protocole : MAROUN Joseph

COOPERATIVE DU LYCEE PAUL-GAUGUIN

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(1er décembre 2005)

Président : JOUNIAUX Richard
Vice-présidente : WATRIN Chantal
Secrétaire : BARBEAU Hervé
Secrétaire adjoint : JEAN Andrew
Trésorier : HALLERMAYER Gilbert
Trésorière adjointe : SAVRIACOUTY Jeanne

ASSOCIATION FAUTAU VAL

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(28 septembre 2005)

Président d'honneur : MARUOI Théodore
Président : TEKAKIOTERAGI Jean-Pierre
Vice-président : MAI Jean-Pierre
Secrétaire : TAAROA Rosana
Secrétaire adjointe : HAREVAA Vaky
Trésorier : TEHOIRI Alison
Trésorier adjoint : TEANOMARAMA Maratino

**CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES
MILITAIRES ET VEUVES DE MILITAIRES DE CARRIERE
SECTION DE POLYNESIE FRANÇAISE**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(14 janvier 2006)

Président : BALCON Jean-Noël
Vice-président : NOUVEAU John
Vice-président conseiller : FALGUERE Serge
Secrétaire : LAGUERRE Amédée
Secrétaire adjoint : BERNIER Jean-Marie
Trésorier : MOPRENO Etienne

TE HUI TAMA O BARFF-TATI-TEIRI-TEAHUARII TEUIRA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(12 novembre 2005)

Président d'honneur : BARFF Tuterai
Président : MARITERAGI Potiniarii
Vice-président : BARFF Oscar
Secrétaire : CHUNG KAI Emere
Secrétaire adjointe : CHARLES Louisa
Trésorière : WONG Antoinette
Trésorier adjoint : BARFF Marc

ASSOCIATION ARTISANALE RIMA'I ANOTAU

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(10 janvier 2006)

Présidente : TEAHU Françoise
Secrétaire : TUPUA Heimana
Trésorière : PANAPA Liliane
Membres : TIHATA TEATA Yasmina
HO Cathy

ASSOCIATION MATAHIAPO NO FAAONE

Modification de statuts

Le bureau est élu pour quatre ans.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(15 novembre 2005)

Présidente : HATITIO Simone
Vice-présidente : MAITUI Terai
Secrétaire : DROLLET Counnette
Secrétaire adjointe : TAPUTU Yula
Trésorière : TAMA Augustine
Trésorier adjoint : METUA Tony

**ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE
DE L'ECOLE DE MAHAREPA**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(4 novembre 2005)

Présidente : HAMAU Tehaurai
Vice-présidente : PETIT Rosine
Secrétaire : DECLUME Mei Ling
Secrétaire adjointe : PITTMAN Loïse
Trésorière : TAUHIRO Justine
Trésorière adjointe : PAHEROO Paméla

ASSOCIATION VAITAIHANI PETANQUE

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(25 janvier 2006)

Présidents d'honneur : PETIS Philippe
MANAMANA Ihiteramai
Présidente : TETOKA Aline
Vice-président : TIARE Zékaria
Secrétaire : TAUHA Jean-Marie
Secrétaire adjointe : AIE Edna
Trésorier : TUAIRA Tehau
Trésorière adjointe : METUA Thérèse

ASSOCIATION SPORTIVE MATATIA TNTV VA'A

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(11 janvier 2006)

Président d'honneur : TUMAHAI Ronald
Président : MOUA James
Vice-président : QUESNOT Vatea
Secrétaire : MOUA Clorilda
Trésorière : TERII Marie-Josée
Assesseurs : MOUA Albert
PANI Stanley
MARUAITU Vaituma

SKI NAUTIQUE CLUB DE TAHITI

Modification de statuts
(26 novembre 2005)

L'association a pour objet :

- de faciliter la pratique des activités physiques, sportives, culturelles, environnementales et de jeunesse ;
- de faciliter l'insertion des jeunes au moyen d'animations, de formations, d'encadrements et d'aides diverses ;
- de développer les activités et les animations dans le quartier ou la commune ;
- d'organiser des sorties et des manifestations diverses ayant pour but de resserrer les liens amicaux entre ses membres.

ASSOCIATION MANUREVA I TE RAI MATUA TINI

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(18 janvier 2006)

Président : ROOMATAAROA Fernand
Vice-présidents : PARAU Silifu
VAEA Tupara
TAPUTU Jérôme
Secrétaire : VERSIGLIONI Rosa
Secrétaire adjointe : TEINAURI Angéline
Trésorière : TAVITA Annie
Trésorier adjoint : ATAPO Manuia

AMICALE DES GENS DU NORD

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(21 octobre 2005)

Président : SOULIER Jean-Claude
Vice-président
et responsable des animations : MENSIER Jean-Claude
Secrétaire : FREMAUX Eglae
Trésorier : HUANG Raymond
Animateurs : JOUNIAUX Richard
RAAPOTO Michèle

ASSOCIATION HURA I TAHITI

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(19 janvier 2006)

Présidente : LEPEAN Yasmina
Secrétaire : BONNO Roti
Trésorière : LEPEAN Virginie

ASSOCIATION VAIPAHU LOTISSEMENT

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(16 novembre 2005)

Présidente : ROOMATAAROA Gwen
Vice-président : TAERO Léonard
Secrétaire : PAUTU Véronique
Secrétaire adjointe : NEUFFER Moea
Trésorier : ROBERT Georges
Trésorier adjoint : PAUTU Sesto

ASSOCIATION FARE RUA VA'A

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(8 janvier 2006)

Président d'honneur : MATAIHAU Fabien
Président : PUA Georges
Vice-président : HANERE Emmanuel
Secrétaire : PUA Raipoia
Secrétaire adjoint : DUHAL Pascal
Trésorier : HACHETTE Vincent
Trésorier adjoint : HIRO Jordan

ASSOCIATION AGRICOLE TAIOA NUI O HAKAUI

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(9 novembre 2005)

Président : TAUPOTINI Georges
Vice-président : TAUPOTINI Joseph
Secrétaire : TAUPOTINI Gustave
Secrétaire adjointe : TEIKITEETINI Sidonie
Trésorier : TAUPOTINI Bernard
Trésorier adjoint : TAUPOTINI Tanguy

AMICALE DU COLLEGE DE MAHINA

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(23 janvier 2006)

Président : VENTURA David
Vice-président : SHAN PHANG Hubert
Secrétaire : TAPU Sylvia
Secrétaire adjointe : LECLERE Valérie
Trésorier : MAGYARI Teava
Trésorier adjoint : FERMON Téva

ASSOCIATION TAIARAPU BADMINTON

Modification de statuts

Le siège social est fixé au domicile de M. Jean Metzger,
BP 7440 à Taravao.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :
(26 novembre 2005)

Président : GARCIA Christian
Vice-président : METZGER Jean
Secrétaire : LOVAR Emilie
Trésorière : BOCQUET Sylvie

ASSOCIATION TURU ORA IA PAPEETE
(Récépissé n° 8392 DRCL du 31 janvier 2006)

Extraits de statuts

L'association TURU ORA IA PAPEETE, fondée le 26 janvier 2006 entre les adhérents aux présents statuts, est régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour but :

- d'agir en tant que plate-forme de rencontres pour intéresser l'ensemble des citoyens au développement durable, qui se veut équitable et solidaire ;
- de diffuser de l'information afin de sensibiliser en premier lieu la jeunesse de la commune de Papeete aux principes du développement durable ;
- de générer et de promouvoir des projets dans la durée dans les domaines liés à l'environnement, au développement social, économique et culturel ;
- d'entretenir des liens avec des organismes dont les buts sont similaires.

Son siège social est situé chez M. Pierre Rose, quartier Juventin, Tipaerui, Papeete.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	ROSE Pierre
Vice-président	:	VAAIE Moetu
Secrétaire	:	VERNAUDON Nadine
Trésorière	:	AMARU Moerava
Assesseurs	:	HOPUARE Taraina JEAN Walter

ASSOCIATION TAHITI NUI PAINTBALL

(Récépissé n° 8361 DRCL du 27 janvier 2006)

Extraits de statuts

L'association TAHITI NUI PAINTBALL (TNP), fondée le 27 novembre 2005 entre les adhérents aux présents statuts, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour objet de développer la pratique de l'éducation physique et des sports, et plus particulièrement, de développer et de favoriser par tous les moyens appropriés, sur le plan sportif et accessoirement artistique et scientifique, la pratique, l'enseignement et la promotion du jeu nommé "paintball".

Elle organise des compétitions et des manifestations relatives à la pratique du paintball.

Son siège social est situé chez M. Heimata Chonfont, BP 9043 Motu Uta, 98713 Papeete (Tahiti).

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	CHONFONT Heimata
Secrétaire	:	WONG Hendric
Trésorier	:	WONG Steven

ASSOCIATION BRAM'S PEOPLE

(Récépissé n° 8452 DRCL du 13 février 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION BRAM'S PEOPLE, fondée le 28 janvier 2006 entre les adhérents aux présents statuts, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour objet de faire diverses activités avec les jeunes, dont l'aide à l'insertion des jeunes, le rassemblement des jeunes, de resserrer les liens familiaux, les recherches et les partages des terres, et entre temps un déplacement pour les jeunes à l'étranger.

Les ventes serviront à remplir la caisse (ventes de poulets, de gâteaux, des boums, etc.).

Son siège social est fixé à Titioro, quartier Maraetefau, servitude Edmond-Temaouri.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur	:	TEMAURI Robert
Présidente	:	TEMAURI Mateata
Vice-présidente	:	TEMAURI Emélianne
Secrétaire	:	TEMAURI Lai
Secrétaire adjoint	:	TAPUTU Heiva
Trésorière	:	FAUURA Marlène
Trésorier adjoint	:	LALIGANT Louis-Jean

ASSOCIATION HAUROA

(Récépissé n° 8349 DRCL du 26 janvier 2006)

Extraits de statuts

L'association HAUROA, fondée le 2 décembre 2005 entre les adhérents aux présents statuts, est régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour objet :

- l'organisation de fêtes, bals et rencontres corporatives ;
- l'organisation de séjours et d'échanges culturels.

Son siège social est fixé à Papara, PK 39,200, côté montagne, route de la Carrière.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente d'honneur	:	TETUANUI Mareta
Président	:	TETUANUI Odon
Vice-président	:	TERIMIRO Marius
Secrétaire	:	TETUANUI Hinanui
Secrétaire adjointe	:	TAI Isabelle
Trésorière	:	TEFAAFANA Yvanna
Trésorière adjointe	:	TETUANUI Louise

ASSOCIATION FENUA TUPUNA PUA HINANO

(Récépissé n° 8454 DRCL du 8 février 2006)

Extraits de statuts

L'association FENUA TUPUNA PUA HINANO, fondée le 3 février 2006 entre les adhérents aux présents statuts, est régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes subséquents.

Elle a pour but la mise en œuvre de tous les moyens visant :

- à défendre les intérêts des membres ;
- à régler les affaires de terres ;
- à aider les membres à participer et à resserrer les liens de fraternité qui les unissent.

Son siège social est fixé au domicile de Mme Teretia Maihi.

Sa durée est indéterminée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	:	MAIHI Rosita
Vice-présidente	:	MAIHI Francette
Secrétaire	:	TAUHIRO Miriama
Secrétaire adjointe	:	PERILLAUD Vairea
Trésorier	:	AGNIERAY Francis
Trésorière adjointe	:	ITURAGI Emma
Assesseurs	:	MAIHI Terai MAIHI Laurent

FEDERATION ARTISANALE MANU URA RIMA'I NO PAEA

(Récépissé n° 8446 DRCL du 8 février 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué le 31 août 2005, entre les associations d'artisans et tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, une fédération régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle prend le nom de MANU URA RIMA'I NO PAEA.

La fédération a pour but l'organisation, la représentation et la défense des intérêts des associations affiliées de la commune de Paea :

- en luttant contre la concurrence des produits d'importation ;
- en encourageant la production et la vente d'objets d'artisanat local ;
- en aidant les autorités responsables à prendre des mesures de protection et de sauvegarde de l'artisanat local ;
- en adaptant les productions aux exigences du marché ;
- en facilitant l'achat et l'utilisation en commun de matériels et produits nécessaires à l'exercice de la profession ;
- en venant en aide aux membres.

Son siège social est fixé à Paea.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	:	WONG Maureen
Vice-présidente	:	SOULIE Monique
Secrétaire	:	BAUSSERON Francine
Secrétaire adjointe	:	POARE Nathalie
Trésorière	:	MASSIN Maria
Trésorière adjointe	:	NARII Angèle

ASSOCIATION ATA "AIDE-TOI, ON T'AIDERA"

(Récépissé n° 8447 DRCL du 8 février 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué le 2 février 2006 une association à caractère socio-familial dénommée AIDE-TOI, ON T'AIDERA régie par la loi du 1er juillet 1901 et par les dispositions des présents statuts.

L'association a pour but :

- de développer toutes activités d'animation dans les lieux de rassemblement pour jeunes, enfants et familles ;
- d'organiser des sorties et manifestations diverses ayant pour but de resserrer les liens entre ses membres ;
- d'organiser toutes manifestations de prévention ;
- d'organiser des sorties à caractère pédagogique ;
- d'organiser des centres de vacances et de loisirs ;
- de faciliter l'insertion des personnes au moyen d'animations, de formations, d'encadrements et d'aides diverses ;
- d'assurer éventuellement toutes activités d'éducation populaire ainsi que toutes activités à caractère éducatif, social ou familial.

Son siège social est établi à Pueu, PK 8,200, côté montagne.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	TEINAORE Jhon
Vice-président	:	ARNAUD Adolphe
Secrétaire	:	TEINAORE Annabella
Secrétaire adjoint	:	TEINAORE Virau
Trésorière	:	TEINAORE Tetahina
Trésorier adjoint	:	TEINAORE Marting

ASSOCIATION LES VERTS DE TAHITI

(Récépissé n° 8426 DRCL du 3 février 2006)

Extraits de statuts

Il est formé le 11 décembre 2005, entre les membres adhérant aux présents statuts, une association dénommée SECTION ASSOCIES SUPPORTERS ASSE LES VERTS DE TAHITI régie par la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

L'association a pour but de fédérer l'ensemble des supporters de l'Association sportive de Saint-Etienne (ASSE) sur le territoire géographique de son activité, la Polynésie française.

L'association a également pour objectif de promouvoir l'image de marque du club ASSE tant par sa présence dans toutes enceintes sportives en France ou à l'étranger, que par le respect des lois et règlements, de la fraternité et de la non-violence sportive entre supporters de clubs différents.

Le siège social est fixé à Papara, PK 36,800, côté mer.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	SOUCHE Michel
Vice-président	:	PEZET Francis
Secrétaire	:	PICOT Noël
Trésorier	:	TELLIERE Laurent
Trésorier adjoint	:	MALLET Dominique

ASSOCIATION HIHI O TE RA NO TAUTIRA
(Récépissé n° 7757 DRCL du 2 février 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé, entre les adhérents aux présents statuts, l'ASSOCIATION HIHI O TE RA NO TAUTIRA régie par la loi du 1er juillet 1901 modifiée et le décret du 16 août 1901.

Elle a pour objet de resserrer les liens entre les membres de la famille Hoatua, descendants de M. Léonard Hoatua et de Mme Raiapua Raipuni épouse Hoatua.

Son siège social est fixé au domicile du président.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	: HOATUA Daiana
Vice-président	: TAUA Tera-Mauria
Secrétaire	: HOATUA Mayra
Secrétaire adjointe	: HOATUA Aurélie
Trésorier	: HOATUA Jean-Michel
Trésorière adjointe	: HELME Vaiarii

ASSOCIATION NA HUIARII MATA ARA E PAE
(Récépissé n° 8443 DRCL du 7 février 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 21 janvier 2006, entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 concrétisant au niveau de la Polynésie française un conseil des associations coutumières et culturelles de revendications foncières et de développement des populations autochtones dénommé NA HUIARII MATA ARA E PAE dénommé "Les cinq sentinelles royales".

Le conseil a été constitué pour former un réseau d'associations désireuses de mener des actions communes et en même temps apporter à celles-ci toutes actions particulières, afin de promouvoir et de servir efficacement les intérêts et le bien-être de leur population.

Le siège est à Pirae, vallée Tenaho.

La durée de l'association est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: POMARE A TU Teriihinoiatua
Vice-présidents	: PITO Clément TAHITOTERAI Emile MATAHI Hiro PETARD Clariza TERIIEROITERAI-GRAFFE Raymond TIRAO Aldo SALMON Tunui DEMONTLUC-NETI Mareva LINTZ Gladys TAEREA Léandre
Secrétaire	: TAUAROA Roland
Secrétaire adjoint	: PARO Irvine
Trésorier	: COWAN Teriihinoiatua
Trésorier adjoint	: HOLOZET Hiro
Assesseur	: POMARE A TU Aldo

FEDERATION DE SKATE DE POLYNESIE FRANÇAISE, PORINETIA HE'E

(Récépissé n° 8440 DRCL du 7 février 2006)

Extraits de statuts

La FEDERATION DE SKATE DE POLYNESIE FRANÇAISE, PORINETIA HE'E, fondée le 31 janvier 2006, a pour objet la pratique du skate, de tous sports de glisse et de toutes activités connexes.

Elle a son siège social à Papeete, Paofai, quartier Buillard, BP 43908, Fare Tony, 98713 Papeete.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: TILDIAN Franck
Vice-président	: MAIAU Tevai
Secrétaire	: ROMAIN Menu
Secrétaire adjoint	: UTIA Casimir
Trésorier	: CIANTAR Franck
Trésorier adjoint	: TEIHO Maurice
Directeur technique	: TILDIAN Massis
Directeurs techniques adjoints	: MOUA Teehuatua WALKER James
Directeur communication	: PALMIER Nicolas
Directeur artistique	: ZAHN David

ASSOCIATION FAMILIALE "HERITIERS DE FEUS CESARINE TAUHIRO ET VIRIAMU MATUTAU"

(Récépissé n° 8303 DRCL du 26 janvier 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION FAMILIALE "HERITIERS DE FEUS CESARINE TAUHIRO ET VIRIAMU MATUTAU" est régie par la loi du 1er juillet 1901 et par le présent statut.

Elle a pour but :

- de défendre les intérêts fonciers et immobiliers devant les tribunaux et autres des héritiers de Césarine Tauhiro et Viriamu Matutau ;
- d'établir des liens familiaux entre les enfants, les petits-enfants et arrières petits-enfants ;
- la recherche et la reconnaissance de la généalogie de la famille ;
- d'encourager, de participer pour toutes demandes et d'atteindre les objectifs de l'association ;
- d'organiser des manifestations.

Elle s'interdit toute discussion présentant un caractère politique ou religieux.

Son siège social est fixé au PK 8,500, à Afareaitu, Moorea, côté montagne.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	: MATUTAU Gaspard
Vice-présidente	: MATUTAU Mateata
Secrétaire	: MATUTAU Mirna
Secrétaire adjointe	: MATUTAU Marianne
Trésorier	: MATUTAU Steve
Trésorière adjointe	: MATUTAU Euloge
Assesseurs	: MATUTAU Atoni MATUTAU Heimanu

ASSOCIATION TAMAHERE*(Récépissé n° 8345 DRCL du 27 janvier 2006)*

Extraits de statuts

Il est formé le 5 janvier 2006 l'ASSOCIATION TAMAHERE régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes qui la complètent.

Elle a pour objet :

- de participer à l'évolution des jeunes sur le plan éducatif ;
- la mise en place de formations en collaboration éventuellement avec d'autres associations et les pouvoirs publics ;
- de prendre toutes initiatives en faveur des jeunes, des élèves, voire des parents, afin de participer à leur évolution ;
- d'engager toutes actions permettant de responsabiliser les membres et de les sensibiliser ;
- d'étendre son action dans d'autres domaines sur décision de son assemblée générale.

Elle a son siège social à Paea, PK 27,600, côté mer.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	:	GADEN Tumata
Vice-présidents	:	BODIN Mitou TUPÉA Lucien
Secrétaire	:	TAUMIHAU Joanna
Secrétaire adjointe	:	LETHUILLIER Hinamoe
Trésorière	:	LETHUILLIER Moea
Trésorière adjointe	:	BEAURY Isabelle

ASSOCIATION URATUA VA'A*(Récépissé n° 8336 DRCL du 25 janvier 2006)*

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION URATUA VA'A a été fondée le 11 janvier 2006.

Elle a pour objet :

- l'organisation de toutes activités relatives à la pratique du va'a ;
- l'insertion des jeunes au moyen d'animations, de formations et d'encadrement ;
- le développement des activités et des animations dans le quartier ou la commune ;
- l'organisation des sorties et manifestations diverses ayant pour but de resserrer les liens amicaux entre ses membres.

Elle a son siège à Uturoa, Raiatea, lotissement Mana, lot n° 24.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président	:	TARUOURA Dominique
Secrétaire	:	MAURI Patricia
Trésorière	:	KASPAR Ericka
Assesseurs	:	TAUTU Eden HAAPA Thierry TEHEI Adelina

ASSOCIATION MATAHIAPO TEURUHI NO TOAHOTU*(Récépissé n° 8431 DRCL du 6 février 2006)*

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION MATAHIAPO TEURUHI NO TOAHOTU, fondée le 12 novembre 2005, est une association de personnes âgées et retraitées de la commune de Toahotu. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901 et les textes subséquents.

Elle a pour objet :

- de rassembler les personnes âgées et retraitées de chaque commune de Polynésie française ;
- de promouvoir et d'animer les sites et patrimoines public et culturel de la commune ;
- d'organiser des journées de détente ;
- de construire un fare Matahiapo dans la commune de Toahotu, afin qu'elles puissent exposer leur savoir ;
- d'insérer les personnes âgées et retraitées afin de développer une activité lucrative basée sur le tourisme ;
- de faire prendre conscience de l'importance de développer le côté culturel de la commune ;
- de faire des rencontres avec d'autres associations Matahiapo de la Polynésie française et à l'étranger ;
- de proposer des réunions d'informations en partenariat avec les instances gouvernementales ;
- de se lier aux mouvements et organisations ayant les mêmes préoccupations que l'association.

Son siège social est fixé à Toahotu, PK 6,700, côté montagne, chez la présidente Mme Roselyne Mau.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'honneur	:	TAUMIHAU Pepe TAVANAE Nina
Présidente	:	MAU Roselyne
Vice-présidente	:	MAIHI Nui
Secrétaire	:	CHANG Roatina
Secrétaire adjointe	:	HAOTAI Nora
Trésorière	:	PUA Taiana
Trésorière adjointe	:	MAU Karen
Commissaires aux comptes	:	LI-LOI Yvette TAVI Bernadette
Assesseurs	:	TEVAEARAI Noeline TAMUI Eline TIHONI Clémence MARUAKE Teipo TAUMIHAU Lena

ASSOCIATION JEUNESSE, CULTURELLE DE L'ART CONTEMPORAIN ET DU PATRIMOINE "LECTUREVISION"*(Récépissé n° 8293 DRCL du 25 janvier 2006)*

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION JEUNESSE, CULTURELLE DE L'ART CONTEMPORAIN ET DU PATRIMOINE "LECTUREVISION" a été constituée le 13 janvier 2006.

Elle a pour objet :

- la lutte contre l'illettrisme ;
- d'initier les jeunes aux technologies de l'information et de la communication (TIC) par la pratique du reportage multimédia ;

- de faire découvrir la littérature de jeunesse aux enfants, aux adolescents et aux adultes ;
- de regrouper autour d'un projet commun sur les contes, légendes, livres, ateliers d'écriture en Polynésie et hors du pays de la Polynésie française ;
- de développer les activités éducatives, sportives, audiovisuelles des centres de vacances et loisirs (CVL) ;
- de créer ou de favoriser tous moyens d'informations, bibliothèque, éditions et la publication d'ouvrages dans toute chose se rapportant aux buts et objectifs de ladite association.

Son siège social a été fixé à Patutoa, Papeete, Tahiti.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : MARUHI Lémuel
Secrétaire-trésorière : TEPA Marie-Laure

ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ART CONTEMPORAIN ET DU PATRIMOINE "ANIMACONTE"

(Récépissé n° 8292 DRCL du 25 janvier 2006)

Extraits de statuts

L'ASSOCIATION CULTURELLE DE L'ART CONTEMPORAIN ET DU PATRIMOINE "ANIMACONTE" a été constituée le 13 janvier 2006.

Elle a pour objet :

- l'intervention en matière de prévention contre l'illettrisme ;
- de promouvoir le livre en privilégiant l'approche ludique ;
- de développer le goût des jeunes pour le conte, la lecture et l'écriture ;
- de regrouper autour d'un projet commun sur les contes, légendes, livres, ateliers d'écriture en Polynésie et hors du pays de la Polynésie française ;
- de développer les activités éducatives, sportives, audiovisuelles des centres de vacances et loisirs (CVL) ;
- de créer ou de favoriser tous moyens d'informations, bibliothèque, éditions et la publication d'ouvrages dans toute chose se rapportant aux buts et objectifs de ladite association.

Son siège social a été fixé à Vaitepaua, Makatea (îles Tuamotu).

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : TEPA Richard
Secrétaire-trésorière : TAPU Taratina

ASSOCIATION TE A'ANO PARAU

(Récépissé n° 8308 DRCL du 25 janvier 2006)

Extraits de statuts

Il est fondé le 15 janvier 2006 l'ASSOCIATION CULTURELLE TE A'ANO PARAU régie par la loi du 1er juillet 1901 et la loi de la liberté du 1er juillet 2001.

Elle a pour objet de promouvoir la langue maohi afin de permettre et de dispenser la famille d'informations qui concernent l'identité culturelle. Elle offrira non seulement des services d'informations, mais aussi de ressasser l'historique de la famille et de protéger leur patrimoine culturel. Il semble tout à fait logique de donner cet avantage privilégié pour qu'elle puisse rayonner en grande plénitude.

Elle a pour objet de conserver et de développer son patrimoine culturel.

Son siège social a été fixé au PK 11,900, côté montagne, servitude Vaitahuri à Punaauia.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président d'honneur : NORMAND Edouard
Présidente : TERIINOHORAI Puauru
Secrétaire-trésorière : NORMAND Teheipuarii

COMITE ORGANISATEUR DES EXPOSITIONS ARTISANALES DES ILES SOUS-LE-VENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE (COEA ISLV)

(Récépissé n° 8368 DRCL du 26 janvier 2006)

Extraits de statuts

Il est constitué le 13 janvier 2006, entre tous ceux qui adhèrent aux présents statuts, un COMITE ORGANISATEUR DES EXPOSITIONS ARTISANALES DES ILES SOUS-LE-VENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE (COEA ISLV) régi par la loi du 1er juillet 1901.

Le COMITÉ ORGANISATEUR DES EXPOSITIONS ARTISANALES DES ISLV DE LA POLYNESIE FRANÇAISE a pour objet la représentation, la promotion et la sauvegarde du secteur artisanal traditionnel et du savoir-faire culturel des ISLV.

Son siège social est fixé à Uturoa, Raiatea.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : HAHE Yolande
Vice-présidentes : MOO FAT Rosina
HAATI Maara
Secrétaire : HITIMAUE Méari
Secrétaire adjointe : MANA Liliane
Trésorière : AH MANG Diana
Trésorière adjointe : HENNEBOIS Magali
Assesseurs : MATE Moea
TERIIREREITEAIAI Atara

ERRATUM

La présente annonce remplace celle parue au JOPF n° 51 du 22 décembre 2005, à la page 4039.

ASSOCIATION TE MATA TATAU O TAHIAPUKEAKI CHRISTINE PUHATI

(Récépissé n° 8080 DRCL du 15 décembre 2005)

Extraits de statuts

Il est créé le 17 novembre 2005 une association des propriétaires et copropriétaires terriens de Teautoua et

Takaoa, Puhetini, Motahu, Manuera Otomimi et Potateuatahi, sous l'égide de la loi du 1er juillet 1901, dénommée ASSOCIATION TE MATA TATAU O TAHIAPUKEAKI CHRISTINE PUHATI. Elle s'occupe de toutes les terres indivises des îles Marquises.

Elle a pour objet :

- d'aider les membres de l'association dans le partage de leurs terres, afin qu'ils puissent jouir de leur droit ;
- d'avoir son identité familiale et juridique ;
- de défendre, de protéger et de rendre à tous les propriétaires leurs biens familiaux ;
- d'engager toutes actions juridiques afin de faire aboutir les revendications concernant le patrimoine foncier ;
- de recueillir tous les renseignements et les documents auprès des services concernés.

Son siège social est fixé à Taiohae, quartier Hoata.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidents d'honneur	:	PUHETINI Sofronie TAKAOA Eriko TEAUTOUA Piutete PUHETINI Pierre
Président	:	PUHETINI Sabbas
Vice-présidente	:	TEAUTOUA Ida
Secrétaire	:	OTTO Jean-Ismael
Secrétaire adjoint	:	PUHETINI Pierre
Trésorier	:	HUVEKE Marcel
Trésorière adjointe	:	KAUTAI Puke
Commissaires aux comptes	:	OTTO Joseph TEAUTOUA Justin
Assesseurs	:	TAPEA Marguerite PUHETINI Théodore TEIKIHAA Marie-Claude POTATEUATAHI Corinne

LOTO NATIONAL

LOTO NATIONAL N° 11

Premier tirage du mercredi 8 février 2006 :

16 35 37 41 43 49

Numéro complémentaire : **36**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	1	105 331 622
5 bons numéros et numéro complémentaire....	6	1 832 923
5 bons numéros.....	354	107 816
4 bons numéros et numéro complémentaire....	633	6 204
4 bons numéros.....	15 108	3 102
3 bons numéros et numéro complémentaire....	16 802	668
3 bons numéros.....	274 406	334

LOTO NATIONAL N° 12

Premier tirage du samedi 11 février 2006 :

11 33 37 42 47 48

Numéro complémentaire : **23**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	1	115 747 494
5 bons numéros et numéro complémentaire....	10	1 215 250
5 bons numéros.....	278	149 248
4 bons numéros et numéro complémentaire....	1 039	5 560
4 bons numéros.....	18 003	2 780
3 bons numéros et numéro complémentaire....	26 937	572
3 bons numéros.....	333 081	286

Deuxième tirage du mercredi 8 février 2006 :

2 16 17 24 36 39

Numéro complémentaire : **7**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	1	227 138 186
5 bons numéros et numéro complémentaire....	8	1 380 000
5 bons numéros.....	285	132 828
4 bons numéros et numéro complémentaire....	933	6 062
4 bons numéros.....	14 837	3 031
3 bons numéros et numéro complémentaire....	29 970	572
3 bons numéros.....	290 210	286

Deuxième tirage du samedi 11 février 2006 :

3 27 30 35 42 43

Numéro complémentaire : **46**

	NOMBRE de grilles gagnantes	RAPPORT par grille gagnante (pour 40 F CFP)
6 bons numéros.....	2	125 372 553
5 bons numéros et numéro complémentaire....	5	2 389 474
5 bons numéros.....	290	143 257
4 bons numéros et numéro complémentaire....	641	6 730
4 bons numéros.....	15 312	3 365
3 bons numéros et numéro complémentaire....	20 586	644
3 bons numéros.....	300 070	322

N° JOKER : 0 6 4 4 3 9 9

N° JOKER : 6 4 1 2 3 2 3

Modification provisoire du règlement du jeu de la Française des Jeux dénommé "JEU TELEVISE LOTO"

Article 1er.— Le règlement du jeu de la Française des Jeux dénommé "Jeu Télévisé Loto", fait le 28 décembre 2001 et modifié le 26 mars 2002, le 12 juillet 2002, le 21 janvier 2003, le 25 mars 2003, le 25 avril 2003, le 26 juin 2003, le 31 juillet 2003, le 5 avril 2004, le 13 mai 2004, le 27 mai 2004, le 15 décembre 2004, le 23 décembre 2004 et le 30 mars 2005 avec publications au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* de la Polynésie française, est modifié comme suit pour le tirage du Jeu Télévisé Loto du 15 février 2006 :

- il est ajouté provisoirement à l'article 11 le paragraphe suivant qui sera caduc le 16 février 2006 : "La valeur des lots figurant dans le tableau de lots mentionné à l'article 11 est doublée pour le tirage du Jeu Télévisé Loto du 15 février 2006."

Article 2.— Les présentes dispositions seront publiées au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 3 février 2006.

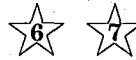
Pour le président-directeur général
de La Française des Jeux,
par délégation :
Michel JANOT.

Pour le président
de La Pacifique des Jeux,
par délégation :
Michel JANOT.

EURO MILLIONS

Vendredi 10 février 2006 - N° 6

5 6 38 48 50



Bons numéros	Bonnes étoiles	Nombre de gagnants en France	Nombre de gagnants en Europe	Gains (pour 250 F CFP)
5+	☆☆	0	0	0
5+	☆	3	10	41 806 968
5		2	6	19 773 568
4+	☆☆	17	75	1 129 916
4+	☆	341	1 281	44 093
4		487	2 001	19 761
3+	☆☆	1 150	4 180	13 508
3+	☆	19 688	73 925	3 890
2+	☆☆	17 864	65 605	3 782
3		28 792	109 350	2 422
1+	☆☆	100 178	365 503	1 551
2+	☆	301 538	1 135 640	1 193

AVIS RELATIF AU JEU DE LA FRANÇAISE DES JEUX DENOMME "EURO MILLIONS"

Article 1er.— En cas de gagnant(s) de 1er rang au tirage du 10 février 2006, la mécanique visée ci-dessous s'applique à compter du tirage suivant (appelé tirage N) et ceci pendant 4 cycles consécutifs tels que définis ci-dessous :

- un gain minimum de 15 millions d'euros (1 789 976 133 F CFP) sera garanti pour l'ensemble des gagnants de 1er rang du tirage N. Cette garantie consiste à compléter si nécessaire jusqu'à la somme précitée la part des mises affectées au 1er rang au moyen d'un prélèvement sur le Fonds de Super cagnotte, en application du sous-article 8.4.2.2 du règlement du jeu ;

- les sommes affectées au 1er rang des tirages N + 1, N + 2, N + 3 et N + 4, si le tirage précédant chacun de ces tirages n'a pas fait apparaître de gagnant au 1er rang, seront majorées d'une somme de 3 000 000 d'euros (357 995 226 F CFP) prélevée sur le Fonds de Super cagnotte en application du sous-article 8.4.2.2 du règlement du jeu.

La période allant du tirage N au tirage faisant apparaître au moins un gagnant de 1er rang, dans la limite de 12 tirages consécutifs sans gagnant de 1er rang, est appelée "cycle".

Art. 2.— En cas d'absence de gagnant de 1er rang au tirage du 10 février 2006, les sommes affectées aux gagnants de 1er rang du tirage du 17 février 2006, seront majorées d'une somme de 3 000 000 d'euros (357 995 226 F CFP) prélevée sur le Fonds de Super cagnotte en application du sous-article 8.4.2.2. du règlement du jeu.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 6 février 2006.

Pour le président-directeur général
de La Française des Jeux,
par délégation :
Michel JANOT.

Pour le président
de La Pacifique des Jeux,
par délégation :
Michel JANOT.

KENO

Lundi 6 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 8 31 33 16

6	7	10	11	16	33	36	41	44	49
50	51	55	60	62	63	66	67	69	70

2e tirage

Numéro Jackpot : 7 05 64 15

7	16	17	20	25	28	30	31	33	36
37	41	42	44	45	53	65	67	69	70

Mardi 7 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 3 55 35 48

1	2	3	4	5	7	8	16	31	34
36	37	39	42	47	48	49	56	65	69

2e tirage

Numéro Jackpot : 1 21 48 93

2	3	5	7	10	14	15	22	24	29
33	38	44	46	53	58	61	64	65	68

Mercredi 8 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 9 78 35 67

1	3	4	9	13	16	18	20	25	27
28	29	31	33	40	41	52	64	69	70

2e tirage

Numéro Jackpot : 1 99 47 30

1	2	4	8	12	14	17	22	26	35
37	39	41	45	46	50	54	55	60	62

Jeudi 9 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 9 23 23 51

3	5	6	14	15	22	23	29	31	33
35	36	40	42	56	57	58	66	67	68

2e tirage

Numéro Jackpot : 8 17 62 90

9	12	14	15	16	17	19	25	31	32
40	42	46	49	54	55	58	60	67	69

Vendredi 10 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 3 76 92 53

4	13	14	16	24	26	30	32	35	41
43	49	51	54	55	58	60	61	63	68

2e tirage

Numéro Jackpot : 6 50 38 61

2	10	21	24	27	29	31	33	34	35
36	46	49	53	57	59	61	62	63	67

Samedi 11 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 0 23 58 28

4	6	7	8	9	14	22	26	32	34
39	46	49	54	55	56	59	60	64	65

2e tirage

Numéro Jackpot : 3 05 34 21

5	13	29	32	36	38	40	42	43	45
47	49	51	53	54	58	62	64	67	69

Dimanche 12 février 2006

1er tirage

Numéro Jackpot : 2 84 08 55

7	13	14	17	19	27	30	32	36	38
44	48	51	54	57	58	61	62	65	68

2e tirage

Numéro Jackpot : 5 82 77 27

2	4	13	17	20	21	22	24	27	28
29	34	36	37	40	42	46	53	60	63

LISTE DES OUVRAGES DISPONIBLES A L'IMPRIMERIE OFFICIELLE

(Prix TTC)

- STATUT D'AUTONOMIE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE	2 955 F CFP
- BUDGET GENERAL DE LA POLYNESIE FRANÇAISE ET BUDGET DES COMPTES SPECIAUX ANNEE 2005	2 629 F CFP
- CODE DES MARCHES PUBLICS (Septembre 2004)	2 438 F CFP
- CODE DES IMPÔTS	4 150 F CFP
- Tarif des douanes	5 724 F CFP
- Table chronologique (année 2002)	1 473 F CFP
- Code du travail (édition 2004)	3 975 F CFP
- Statut de la Polynésie française (JOPF n° 2 NS du 12 mars 2004)	286 F CFP
- Code de l'environnement (JOPF n° 1 NS du 27 février 2004) (broché)	890 F CFP
- Budget général du territoire année 2004	2 936 F CFP
- Examen pratique du permis de conduire (véhicules de catégorie A et sous-catégorie A1)	725 F CFP
- Recueil des textes sur la déconcentration de l'administration de la Polynésie française	954 F CFP
- Statut de l'autonomie de la Polynésie française (mise à jour au 1er janvier 2002)	2 364 F CFP
- Affiches "Réglementation sur le commerce des boissons" (français et tahitien)	696 F CFP
- Budget général du territoire et budget des comptes spéciaux - année 2003	2 343 F CFP
- Convention collective des assurances	334 F CFP
- Convention collective de l'automobile	336 F CFP
- Convention collective du bâtiment et des travaux publics	949 F CFP
- Convention collective du commerce	530 F CFP
- Convention collective du gardiennage	355 F CFP
- Convention collective de l'hôtellerie des îles	588 F CFP
- Convention collective de l'hôtellerie de Tahiti	705 F CFP
- Convention collective de l'industrie	435 F CFP
- Convention collective du nettoyage	413 F CFP
- Code de l'éducation (JOPF n° 3 NS du 25 août 2000)	445 F CFP
- Code pénal (JOPF n° 8 NS du 2 août 1996)	382 F CFP
- Code de procédure pénale (JOPF n° 9 NS du 16 août 1996)	710 F CFP
- Code de procédure civile (broché)	636 F CFP
- Code des douanes (édition janvier 2001)	2 184 F CFP
- Répertoire général des textes promulgués au BOEFO et JOPF de 1843 à 1996 (mise à jour)	3 445 F CFP
- Statut de la fonction publique :	
Tome 1 : Dispositions générales (mise à jour au 31 janvier 2004)	2 654 F CFP
Tome 2 : Statut particulier (mise à jour au 31 mars 2002)	2 756 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1995)	2 046 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1996)	2 115 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1997)	2 528 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1998)	2 942 F CFP
- Table analytique et chronologique (année 1999)	3 222 F CFP
- Table chronologique (année 2000)	1 261 F CFP
- Table chronologique (année 2001)	1 399 F CFP

Consulter l'Imprimerie Officielle pour les autres ouvrages

43, rue des Poilus-Tahitiens — B.P. 117 - 98713 Papeete — Tél. : 50.05.80 - Fax : 42.52.61

Lundi à Jeudi : 7 h à 15 h et Vendredi : 7 h à 14 h

TARIFS**des Abonnements de l'Imprimerie officielle à compter de Janvier 2004**

TARIF en F CFP	TTC	Hors Taxe					
		Nouvelle-Calédonie	France, Andorre et Monaco	Hawaii	USA	Nouvelle-Zélande	Autres Pays d'Europe
	Polynésie française	Voie aérienne					
Numéro.....	201*	265	325	315	345	335	420
Abonnement 6 mois.....	4 664	5 935	7 880	7 530	8 505	8 255	10 495
Abonnement 1 an.....	8 554	10 785	14 225	13 680	15 465	14 660	19 080

* Frais d'expédition non inclus pour les îles.

